

Réseau de Contrôle de Surveillance

Synthèse des données piscicoles Bretagne - Pays de la Loire (2007-2010)

Thibault Vigneron thibault.vigneron@onema.fr
Olivier Ledouble olivier.ledouble@onema.fr
Julien Normand julien.normand@onema.fr
Pierre Marie Chapon pierre-marie.chapon@onema.fr
José Berdayès josé.berdayès@onema.fr

Délégation Interrégionale de Rennes Unité Connaissance et information sur l'Eau : Juin 2011

Droits d'usage : accès libre

Couverture géographique : Régions Bretagne Pays de la Loire.

Niveau géographique :**Régional. Bassin** Niveau de lecture :**Professionnel, expert** Nature de la ressource :**Document**



Sommaire

1. 2.	Région Bretagne Pays de la Loire contexte géo-climatique :	
2. 3.	Présentation de l'échantillon de stations du Réseau de Contrôle de Surveillance	9
PΑ	RTIE 2 : Niveau d'anthropisation de l'habitat	12
1.	Niveau de modification de l'habitat - Résultats du Réseau d'Evaluation de l'Habitat	13
2.	Analyse des résultats du REH – Analyse en Composante Principale	
3.	Analyse des résultats de la qualité d'eau	
PA	RTIE 3 : Nature et composition de la faune pisciaire	19
1.	Nature et composition de la faune pisciaire	20
2.	Richesse spécifique et composition faunistique	
	2.1. Un gradient de richesse inter –régional	
	2.2. Richesse observée – Richesse selon le modèle typologique	23
3.	Occurrence et abondance relative des espèces	
	3.1. L'Anguille reste l'espèce la plus fréquente	
	3.2. Une forte occurrence des espèces ubiquistes :	
	3.3. Une faible occurrence des cyprinidés d'eaux vives symptomatique de la dégradation	
	lotiques	27
	3.4. Un peuplement dominé par des espèces tolérantes aux dégradations du milieu	
	3.5. Une situation inquiétante des espèces menacées ou vulnérables :	30
4.	Occurrence théorique / occurrence observée	33
PA	RTIE 4 : Assemblages et structuration des peuplements de poissons	35
1.	Structuration typologique des peuplements Bretagne – Pays de la Loire	36
	1.1. Succession des espèces dans le gradient longitudinal (Fig 7)	
	1.2. Organisation typologique des objets stations (figure 9)	
	1.2.1. Groupement de stations par la biotypologie de Verneaux	
	1.2.2. Groupement par rang de Strahler (figure 9b)	
	1.2.3. La représentation des barycentres par hydroécorégion (figure 9)	
	1.2.4. Groupement par type de masses d'eau	40
PA	RTIE 5 : Analyse de l'état des peuplements de poissons	42
1.	Etat des peuplements d'après l'indice poisson (IPR ; carte 7)	
2.	Analyse de l'état des peuplements en fonction de la taille des cours d'eau	45
3.	Analyse de l'état des peuplements en fonction des hydro-écorégions	
	Analyse de l'état des peuplements en fonction des hydro-écorégions	
3.		4.0
3. 4. 5.	Analyse de l'état des peuplements sur le 2ème cycle de suivi 2008-2010	



RESUME

La Directive Cadre Européenne (DCE) pour l'eau, vise l'atteinte « bon état écologique » en 2015. Cette stratégie impose aux états membres le suivi de l'état des masses d'eau (éléments de qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique) au moyen d'un Programme de Surveillance.

Le présent rapport présente les résultats détaillés de la **première campagne du Réseau de Contrôle de Surveillance** pour le compartiment poisson à l'échelle des régions Bretagne et Pays de la Loire (160 stations) et l'évolution de l'état observé sur le deuxième cycle de surveillance (2008-2010). Après une présentation du territoire interrégional, une analyse de la représentativité de l'échantillon et des principales altérations de l'hydromorphologie à travers l'outil REH (réseau d'expertise des habitats) est réalisée.

L'analyse de l'état des peuplements avec l'outil « Indice Poissons Rivière » traduisent un état médiocre (55 % des sites n'atteignent pas le bon état pour l'indicateur poissons). Ce niveau médiocre masque d'importantes disparités régionales avec un niveau de qualité nettement supérieur sur la partie ouest de la Bretagne (70 % de stations en bonne ou très bonne qualité) et un niveau de dégradation très marqué sur l'Est du Massif Armoricain et les Tables Calcaires (à peine 20 % de bonne qualité).

La comparaison des résultats de la campagne 2007-2008 et du 2^{ème} cycle 2009-2010 montre une **forte stabilité temporelle** de l'état des peuplements ichtyologiques.

Les activités agricoles (élevages et cultures) sont les principales pressions anthropiques du territoire. Ces pressions ont engendrées des impacts très divers, multiples et diffus sur les milieux aquatiques (qualité d'eau et modifications drastiques des conditions morphologiques). Nous avons également identifié des altérations importantes des peuplements liées à l'étagement par les barrages de la plupart des cours d'eau moyens à grands. Cette problématique très prégnante sur les Pays de la Loire et l'Est de la Bretagne a fait l'objet d'une étude particulière en 2010.

Les analyses de la composition et de la structure de la faune piscicole traduisent une forte altération et banalisation de la faune piscicole de la plupart des stations de la région Pays de la Loire et de l'Est Armoricain. A contrario, l'ichtyofaune de l'Ouest de la Bretagne plus intègre est caractérisée par une faible richesse spécifique (biogéographie) mais par un potentiel important d'espèces migratrices qui sont pour la plupart menacées (anguille, saumon atlantique, alose, lamproie marine...). A ce titre, cette richesse patrimoniale des cours d'eau de Bretagne et de la Loire aval est un élément déterminant pour la biodiversité de la faune piscicole qu'il convient de protéger et de restaurer (restauration des milieux et de la connectivité).

Mots clés : DCE ; RCS ; état écologique ; Indice poissons rivière, IPR ; ichtyofaune ; peuplements de poissons ; diagnostic écologique ; hydromorphologie ; altérations, taux étagement ; biodiversité.



Introduction

La Directive Cadre Européenne (DCE) sur l'eau, adoptée par le Parlement et le Conseil de l'Europe en 2000, a établi un nouveau cadre politique communautaire en matière de gestion de l'eau et de sa ressource. L'objectif principal attendu est l'obtention du « bon état écologique » en 2015 en adoptant les mesures de gestion adaptées.

Cette stratégie impose aux états membres, préalablement aux objectifs de non dégradation et de restauration de définir l'état initial des masses d'eau (éléments de qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique) et de suivre l'évolution de cet état au travers d'un Programme de Surveillance.

Conformément à l'article 8 de la DCE, le Programme de Surveillance des eaux superficielles et souterraines a été adopté pour chaque district hydrographique. Le Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS), mis en œuvre depuis janvier 2007 sur le plan national, s'inscrit dans ce programme. Il est constitué de 1566 stations en cours d'eau à l'échelle nationale et 420 sur le bassin Loire-Bretagne. Ce réseau est construit pour être statistiquement représentatif à large échelle (nationale ou des bassins) de l'état des masses d'eau et de l'évolution de cet état. Implicitement, il va permettre de suivre les tendances évolutives à moyen terme et l'effet des politiques publiques sur l'état global des masses d'eaux. L'Agence de l'Eau, responsable de la production des données d'observation de l'ensemble des éléments de qualité des eaux au titre du Schéma National des Données sur l'Eau (SNDE), s'appuie sur l'ONEMA pour la mise en œuvre des contrôles de surveillance ; l'ONEMA est un opérateur produisant des données du Système d'Information sur l'Eau dans le cadre de ses missions notamment en ce qui concerne l'ichtyofaune.

Ce rapport fait la synthèse de la première campagne bisannuelle d'échantillonnage du compartiment poisson. Le bilan de cette première campagne de prélèvement constitue ainsi un état zéro de l'état des peuplements de poissons avant toute mesure de restauration des milieux en vue de l'obtention du « bon état écologique ».

Une première partie sera consacrée à la présentation du territoire interrégional de la DIR Bretagne Pays de la Loire et à l'analyse de représentativité de l'échantillon de stations du RCS.

Une deuxième partie détaillera les principales altérations de la qualité de l'eau (paramètres oxygène, et nutriments) et de l'habitat dans l'environnement des stations du réseau au regard des résultats du Réseau d'Evaluation des Habitats (REH).

Les parties 3 et 4 détailleront la composition et la structure de l'ichtyofaune et mettront en évidence une structuration typologique des peuplements, traduisant ainsi le phénomène d'évolution longitudinale des caractéristiques physico-chimiques et hydromorphologiques des cours d'eau.

Enfin, l'état écologique des cours d'eau sera examiné à travers le compartiment poissons et l'indice poissons rivière (IPR). Son évolution sera examinée sur le deuxième cycle d'étude (2009-2010).





PARTIE 1:

Présentation du Réseau de Contrôle de Surveillance sur les régions Bretagne et Pays de la Loire



1. Région Bretagne Pays de la Loire contexte géo-climatique :

Les régions Bretagne et Pays de la Loire occupent la partie occidentale du bassin Loire Bretagne. La superficie respective des deux régions est de 27208 km² pour la Bretagne et 32082 km² pour les Pays de la Loire. La superficie de ces deux régions représente le tiers du bassin Loire Bretagne (155 000 km²) Ces deux régions sont du fait de leur situation sous l'influence d'un climat océanique.

D'un point de vue géologique, les deux régions sont principalement constituées par le Massif Armoricain qui s'étend sur la majeure partie du territoire. Une petite partie des tables calcaires de la Loire est faiblement représentée à l'Est de la Sarthe et du Maine et loire. Le Massif Armoricain, vieux massif hercynien très érodé constitue actuellement un relief collinéen sur l'ouest de la Bretagne, le nord des bassins Mayenne-Sarthe et la Vendée. Le reste des régions est peu accidenté (plaines de la Loire, de la Maine, bassin rennais et marais côtiers).

Pour l'application de la Directive cadre européenne, la France a choisi comme système de typologie des masses d'eau le concept géographique de régionalisation par 'hydroécorégions' (système B de l'Annexe II de la DCE). La France a ainsi été découpée en 22 hydroécorégions de niveau 1 et 112 de niveau 2. Les hydroécorégions sont des unités géographiques définies par le Cemagref sur la base de critères de d'homogénéïté géologiques, topographiques et climatiques (Andreamahefa, 1999).

Trois hydroécorégions de niveau 2 sont représentées sur le territoire Bretagne-Pays de Loire :

- 1- le **Massif Armoricain Ouest et Nord** : cette région est caractérisée par une géologie granitique, une faible altitude (<400 m), des vallées à pente moyenne et une pluviométrie très océanique abondante et régulière (900 à 1400 mm).
- 2- le **Massif Armoricain Est et Sud**: cette partie du massif armoricain se caractérise par une géologie de type métamorphique (schistes, gneiss), un relief peu marqué (altitude de l'ordre de 100 m), des pentes faibles, des fonds de vallées larges et une pluviométrie modérée (de l'ordre de 700 mm) et souvent déficitaire à l'étiage.
- 3- les **Tables calcaires de la Loire**, très peu représentées à l'ouest du territoire sont une partie marginale d'un large ensemble calcaire du Bassin Parisien. Cette hydroécorégion représente plus du tiers du bassin de la Loire (zone centrale). Elle est caractérisée par un relief très aplani des pentes faibles, une faible densité de drainage et un climat à tendance océanique.

Pluviométrie, débits et régimes hydrologiques :

Les régions Bretagne et Pays de la Loire sont sous l'influence d'un climat tempéré océanique (amplitudes thermiques annuelles peu marquées et pluviométrie abondante et régulière). Les cours d'eau ont des régimes pluvio- océaniques.

On observe d'importantes disparités entre l'hydro-écorégion Armoricain-Ouest et les deux autres. La zone occidentale granitique, au relief plus marqué, plus arrosée, est drainée par des cours d'eau nombreux, de faible longueur, avec une pente moyenne et présentant des débits nettement plus soutenus et moins variables que les cours d'eau de l'Est.

Par opposition, les cours d'eau de l'Est de la région coulant sur des reliefs schisteux imperméables ont des pentes beaucoup plus faibles et des débits d'étiages très faibles.

Les cours d'eau de l'ouest armoricain présentent donc une typologie plutôt salmonicole alors que l'Est de la région est dominé par des cours d'eau intermédiaires ou cyprinicoles.



2. Synthèse pluviométrique des années 2007 et 2008

Cette synthèse est issue des données Météo France publiées par les DREAL Bretagne et Pays de la Loire (détails en annexe 2).

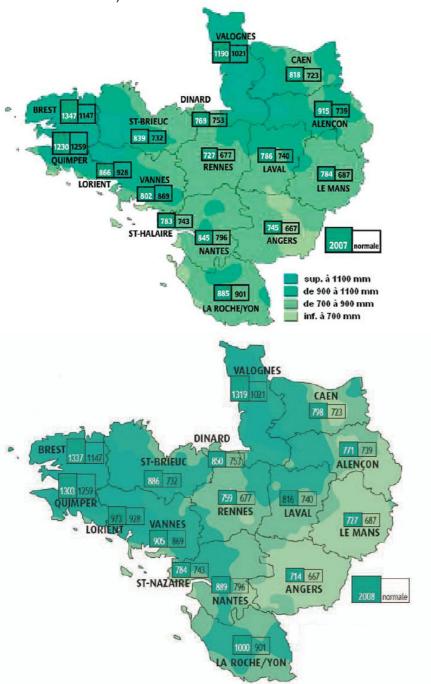


Figure 1 : Cumul des pluviométries en 2007 et 2008 (doc. DIREN Bretagne).

Les années 2007 et 2008 sont du point de vue des pluviométries dans la normale interannuelle avec cependant des périodes estivales très arrosées, en particulier sur l'ouest de la Bretagne. La moyenne annuelle des débits sur chacune de ces années peut être qualifiée de normale. Au regard des bilans pluviométriques et des courbes de débits, il n'y a pas eu d'évènements très marquants sur ces deux années, si ce n'est des débits d'étiages assez soutenus notamment dans l'ouest de la Bretagne en 2007 et 2008. La position des étiages pour l'année 2007 décalée sur le début de l'automne n'est pas courante. Sur cette région on observe aussi des débits excédentaires en début d'année 2007 et 2008.



La situation hydrologique dans les Pays de la Loire est assez proche de celle de la Bretagne avec toutefois des étiages beaucoup plus marqués sur le sud de la région (Vendée et Maine et Loire).

L'observation des débits de certains mois déterminants pour l'écologie des poissons et plus particulièrement les débits de fin d'hiver et de début de printemps (de février à mai) déterminants pour la réussite de la reproduction du brochet, a été réalisée.

Cette espèce réalise sa reproduction dans les zones inondables et constitue ainsi un très bon indicateur des bonnes relations hydrologiques entre le lit mineur et la plaine alluviale. La réussite de sa reproduction (reproduction et développement des larves) dépend notamment d'une crue significative avec un maintien des niveaux dans la plaine d'environ 5 semaines pendant les mois de mars et avril (Chancerel, 2003; Steinbach, comm. pers.). La migration descendante des larves de brochet nécessite un autre épisode de crue d'au moins 3 jours pendant le mois de mai.

Nous allons donc vérifier si les conditions hydrologiques des années 2007 et 2008 ont été favorables à la production d'alevins de Brochet (les juvéniles étant l'essentiel du potentiel de captures compte tenu de nos techniques d'échantillonnage). Pour cette analyse hydrologique sommaire, nous nous baserons sur une station de référence, la Loire à Montjean (cette station est largement sous influence océanique et peut servir de référence pour les autres stations de grands cours d'eau qui se situent dans des conditions hydroclimatiques similaires).

Nous avons présenté pour une facilité de lecture, les diagrammes d'une année de référence où la reproduction du Brochet a fonctionné (année 2001).

Les graphiques ci-dessous présentent les diagrammes de comparaison des débits journaliers sur la Loire à Montjean pour les années 2007 et 2008 avec les débits du passé (période de référence 1880 – 2010 : la médiane en bleu clair et les débits quinquénaux secs et humides).

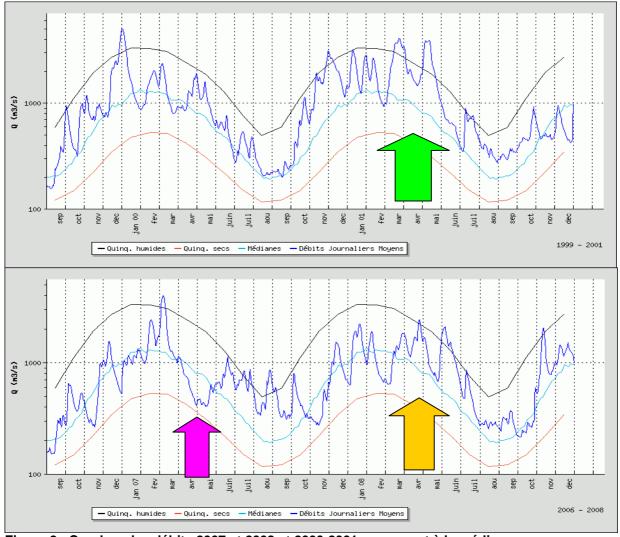


Figure 2 : Courbes des débits 2007 et 2008 et 2000-2001 par rapport à la médiane.



On peut voir que les conditions favorables à la submersion des zones de reproduction présentes entre début février et fin mai 2001 (flèche verte) ne se sont pas représentées au cours des années 2007 et 2008. En 2007, un épisode de crue favorable a eu lieu mi-janvier mais les débits ont brutalement chutés vers la mimars (flèche violette). En 2008, une crue plus modeste s'est amorcée début mars mais a chuté vers le 10 avril (flèche orange). Les conditions de débit pour 2007 et 2008 ne sont pas a priori très favorables à une submersion durable de la plaine et par conséquent à la reproduction du Brochet.

On peut constater par ailleurs que les débits estivaux de 2007 ont été très excédentaires.

3. Présentation de l'échantillon de stations du Réseau de Contrôle de Surveillance

Le présent rapport traite de l'analyse des données « poissons » du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS) dont L'ONEMA est opérateur. Ce réseau comporte 160 stations pour les deux régions, soit 84 stations en Bretagne et 76 en Pays de la Loire (carte 1 : localisation des stations), échantillonnées tous les deux ans.

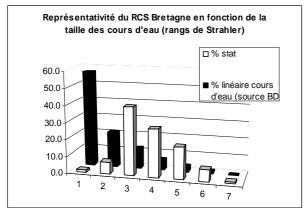
Depuis 1990 en Bretagne et 1995 à l'échelle nationale le Conseil supérieur de la pêche, devenu l'ONEMA, conduisait un réseau patrimonial nommé Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP).

L'arrivée du RCS a conduit l'établissement à modifier ce réseau qui comptait 32 stations en Bretagne et 30 stations dans les Pays de la Loire. Une partie du réseau RHP a été maintenue avec une fréquence d'échantillonnage annuelle afin de permettre, lors des interprétations des résultats du RCS, de discuter les résultats en fonction des variabilités climatiques inter-annuelles.

	Ensemble DIR	Bretagne	Pays de la Loire
RCS	160	84	76
RCS/RHP	18	10	8
RCS exclusivement	142	74	68
RHP exclusivement	3	2	1

Tableau 1 : répartition des stations par type d'objectif et par des régions





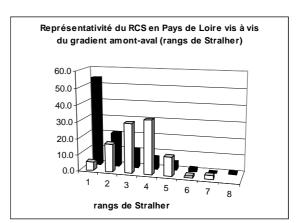


Figure 3 : représentativité du réseau RCS en regard au linéaire hydrographique

Une sous-représentation nette des très petits cours d'eau

A l'examen des deux histogrammes ci-dessus, on remarque un net sous-échantillonnage des très petits cours d'eau. Le chevelu hydrographique des deux régions est en grande majorité constitué de très petits cours d'eau (près de 80 % de rangs 1 et 2). Ceci est d'autant plus marqué dans les zones géologiques imperméables ou la majorité du drainage des précipitations se fait en surface. Cette proportion est assez semblable aux moyennes observées sur le bassin Loire -Bretagne où les rangs 1 et 2 représentent 77 % du linéaire de cours d'eau (Andramahéfa, 1999). Ce constat rend compte des difficultés d'allouer des moyens constants pour l'échantillonnage d'objets de densité très variée. Il apparaît en effet non réalisable d'allouer des moyens d'échantillonnage équivalents sur les parties amont et aval du réseau hydrographique. Cela conduirait à un nombre de stations qui dépasserait largement les moyens humains et financiers disponibles. Ce sous échantillonnage pose toutefois le problème de la surveillance de ces petits cours d'eau qui ont une importance primordiale dans la qualité globale des systèmes aquatiques et qui peuvent être facilement l'objet de modifications et de perturbations (leur aménagement ne demande pas de gros moyens matériels). L'échantillonnage actuel n'atteint pas une masse critique suffisante (<10 % des stations) pour rendre compte correctement de l'état et de l'évolution de cet état sur ces zones de tête de bassin. Le taux d'échantillonnage est de l'ordre d'une station pour plusieurs milliers de km de cours d'eau pour les rangs 1 et d'une station pour plusieurs centaines de km pour les rangs 2.

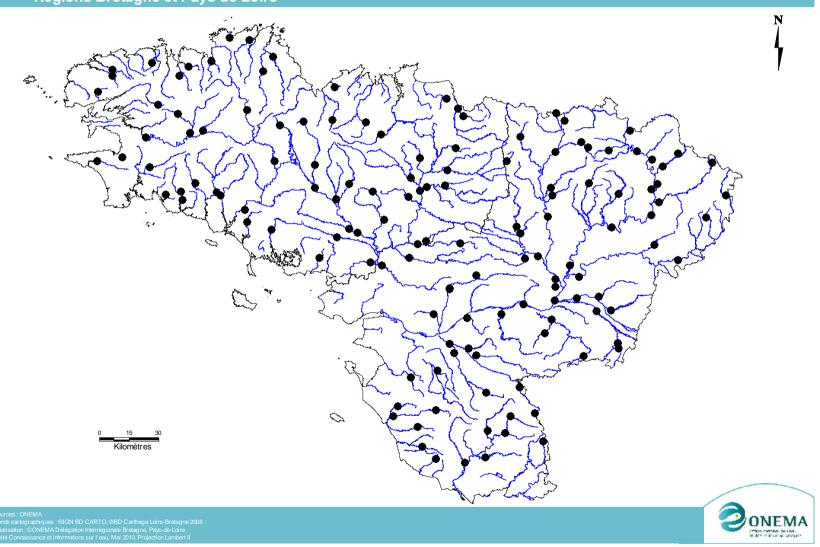
L'Onema avait souligné l'importance que revêt l'échantillonnage de ces systèmes lors de la mise en place des réseaux DCE. Mais la logique de moyens et la volonté des différents acteurs de conserver des chroniques sur les réseaux préexistants ont prévalu.

Par contre, les cours d'eau petits à moyens (ordres 3 et 4 et 5) apparaissent relativement sur échantillonnés au regard de leur représentativité dans le réseau hydrographique (de l'ordre d'une station pour moins de 100 km).

Les grands systèmes, faible part du linéaire hydrographique, représentent par contre une partie importante de la surface en eau ou des flux de débits et apparaissent correctement échantillonnés (de l'ordre d'une station pour 50 km de cours d'eau).



Carte N°1 : Stations du Réseau de Contrôle et de surveillance (RCS) Régions Bretagne et Pays de Loire





PARTIE 2 : Niveau d'anthropisation de l'habitat et altération de la qualité de l'eau





1. Niveau de modification de l'habitat - Résultats du Réseau d'Evaluation de l'Habitat (REH)

L'habitat physique des cours d'eau est un élément fondamental de l'état écologique et pour ce qui nous concerne dans la structuration des peuplements piscicoles.

De nombreux travaux dans le domaine de l'hydroécologie ont montré l'importance de la composante habitat dans l'équilibre des écosystèmes aquatiques (Lévêque, 1995...). Que ce soit sur un cycle journalier ou annuel, les fonctions vitales des espèces piscicoles dépendent étroitement du milieu physique dans lequel elles évoluent. Si la qualité de l'eau joue un rôle indéniable, la modification des caractéristiques morphodynamiques du cours d'eau intervient de façon prépondérante sur la qualité du peuplement piscicole (Lévèque, 1995, Grandmottet, 1983) en terme de **potentiel piscicole** (niveau typologique) ou de **capacité** d'accueil (diversité des habitats).

Le Réseau d'Evaluation de l'Habitat (REH) est fondé sur l'expertise par les agents de terrain. Ce travail a permis de caractériser les principales altérations de l'habitat à l'échelle de tronçons homogènes sur le bassin Loire-Bretagne et d'alimenter le volet hydro-morphologie du premier état des lieux DCE de 2004.

Le principe important mis en œuvre dans le REH est d'évaluer le niveau de modification de l'habitat engendré par les activités humaines (selon un modèle conceptuel pressions-impacts) par rapport à une référence plutôt que de mesurer une qualité intrinsèque de l'habitat. Pour plus de précision sur cette méthode, il convient de se référer à la note méthodologique (Vigneron, 2005).

A partir des données recueillies sur ces tronçons, l'environnement de chaque station RCS a pu être caractérisé. L'échelle du tronçon apparaît pertinente car les peuplements observés à l'échelle de la station réalisent leurs différentes fonctions vitales à une échelle proche de celle du tronçon. L'analyse porte sur 6 compartiments :

- **le débit** : modifications générales de la quantité et des cycles hydrologiques (prélèvements, modifications de l'occupation des sols du bassin versant...) ; Modifications locales (débits réservés, éclusées).
- la ligne d'eau : élévations de la ligne d'eau, homogénéisation des hauteurs d'eau et vitesses de courant (mise en biefs et retenues...).
- le lit mineur : modifications du profil en long (pente, tracé), du profil en travers (largeur, profondeur), de la granulométrie, colmatage du lit (travaux hydrauliques, chenalisation, ...)
- les berges et la ripisylve : uniformisation et artificialisation des berges, réduction du linéaire (perte d'habitats), suppression, réduction ou uniformisation de la ripisylve ;
- la continuité : réduction de la continuité des écoulements et fréquence des assecs, diminution des conditions de la continuité longitudinale et latérale des espèces repères suivantes : truite de mer, saumons, aloses, anguille, truite fario, brochet,...
- le Lit majeur et les annexes hydrauliques : altération du chevelu, des bras secondaires, réduction des annexes connectées et altérations fonctionnelles de la plaine alluviale ...

L'ensemble des données collectées sur le bassin Loire-Bretagne ont été compilées dans une base de données et synthétisées sous la forme d'une couche SIG reprenant l'ensemble des résultats présentés sous une forme synthétique pour chaque compartiment : une note variant de 1 (Très bon : pas ou très peu modifié) à 5 (Très mauvais : artificialisé).

Les résultats présentés ici (tableau 2) résultent du croisement de cette couche géographique synthétique avec celle des stations du RCS (résultats REH du tronçon environnant la station RCS).

Pour chaque compartiment du REH, la répartition des stations selon leur classe de qualité est précisée pour chacune des régions administratives et sur l'ensemble de la délégation interrégionale.

De même, une cartographie de nos résultats est présentée en annexe 3.



	Lit mineur		
Classes	PDL	BZH	PDL + BZH
Très bon	4.2%	8.8%	6.6%
Bon	12.7%	40.0%	27.2%
Médiocre	25.4%	41.3%	33.8%
Mauvais	38.0%	10.0%	23.2%
Très mauvais	19.7%	0.0%	9.3%

	Lit majeur		
Classes	PDL	BZH	PDL + BZH
Très bon	12.7%	12.5%	12.6%
Bon	15.5%	46.3%	31.8%
Médiocre	28.2%	35.0%	31.8%
Mauvais	31.0%	6.3%	17.9%
Très mauvais	12.7%	0.0%	6.0%

	Continuité		
Classes	PDL	BZH	PDL + BZH
Très bon	4.5%	11.1%	7.7%
Bon	10.4%	36.5%	23.1%
Médiocre	28.4%	19.0%	23.8%
Mauvais	34.3%	12.7%	23.8%
Très mauvais	22.4%	20.6%	21.5%

	Ligne d'eau		
Classes	PDL	BZH	PDL + BZH
Très bon	18.3%	10.0%	13.9%
Bon	16.9%	43.8%	31.1%
Médiocre	22.5%	32.5%	27.8%
Mauvais	23.9%	13.8%	18.5%
Très mauvais	18.3%	0.0%	8.6%

	Débit		
Classes	PDL	BZH	PDL + BZH
Très bon	5.6%	7.5%	6.6%
Bon	11.3%	52.5%	33.1%
Médiocre	29.6%	33.8%	31.8%
Mauvais	36.6%	6.3%	20.5%
Très mauvais	16.9%	0.0%	7.9%

	Berges		
Classes	PDL	BZH	PDL + BZH
Très bon	32.4%	8.8%	19.9%
Bon	19.7%	60.0%	41.1%
Médiocre	18.3%	23.8%	21.2%
Mauvais	25.4%	7.5%	15.9%
Très mauvais	4.2%	0.0%	2.0%

Tableau 2 : Répartition des stations RCS pour chaque compartiment REH selon les classes de qualité (PDL : Pays de Loire, BZH : Bretagne)

Le Tableau ci-dessus met en évidence un niveau de modification important de l'habitat qui oscille pour les deux régions entre 40 et 75 % suivant les compartiments étudiés. Les compartiments « continuité » et « lit mineur » apparaissent comme les plus modifiés avec environ 30 % des tronçons pas ou peu modifiés. Les résultats sont tout à fait cohérents compte tenu de l'importance de la mise en bief des cours d'eau en Pays de Loire et sur les plus grands cours d'eau de Bretagne qui porte atteinte à la continuité (Chaplais, 2010). Ils révèlent aussi (compartiment lit mineur) l'importance des impacts des travaux hydrauliques agricoles et de l'érosion des bassins versant (colmatage du lit) sur les cours d'eau petits et moyens. Le compartiment « berges » apparaît vraisemblablement sur-évalué avec 61 % des cours d'eau pas ou peu modifiés.

Une disparité importante entre les deux régions

Ce constat global masque une différence importante de qualité entre les deux régions. Le tableau indique une disparité importante entre ces deux régions, avec une situation plus dégradée dans les Pays de Loire. **En Bretagne, 50 à 70 % des cours d'eau conservent un habitat peu modifié.**

Pour la région PDL, les compartiments les plus affectés (plus de 70 % des tronçons modifiés) sont le lit mineur (travaux hydrauliques et colmatage), le débit et la continuité. Ce résultat illustre bien les atteintes liées aux travaux hydrauliques réalisées sur de grands linéaires dans les Pays de Loire (notamment en Vendée, en Loire Atlantique et dans le Maine et Loire) ou dans l'Est de la Bretagne. Les altérations des débits sont principalement la conséquence des aménagements des bassins versant pour l'intensification de l'agriculture (drainages, suppression du bocage) et les forts prélèvements dans le Sud de la région pour l'irrigation.

La ligne d'eau et le lit majeur (relations avec la plaine alluviale) sont altérés sur 60 à 70 % des tronçons. Ce type de perturbation touche particulièrement les cours d'eau de plaine moyens à grands, moins nombreux dans l'échantillon, ce qui peut expliquer un taux d'altération plus faible. En effet une grande majorité des grands cours d'eau de gabarit important est très affectée par l'altération de la ligne d'eau (mise en bief) et du lit majeur (dysfonctionnements avec la plaine alluviale).

2. Analyse des résultats du REH – Analyse en Composante Principale

Dans l'objectif de réaliser une typologie des altérations de l'habitat de nos stations et de mettre en évidence les éventuelles corrélations entre les compartiments de l'habitat, nous avons analysé les données par Analyse en Composante Principale (ACP).

Dans l'échantillon RCS, cinq stations non renseignées ont été retirées du tableau analysé. Compte tenu d'un taux non négligeable d'absence de données pour la continuité, ce compartiment a été exclu de l'analyse. Les deux premiers axes de l'ACP synthétisent 64,07% de l'information (46,9% pour l'axe F1 et 17,1% pour l'axe F2-vertical)



Le cercle des corrélations (cf. Figure 4) indique une corrélation assez forte entre les 5 variables selon l'axe F1 (axe horizontal). Ainsi, la projection de nos stations sur le plan F1/F2 (figure 5) s'organise selon un gradient de perturbation de l'habitat orienté de la droite vers la gauche sur l'axe F1. Ce résultat montre que les pressions agricoles, dominantes sur ce territoire, exercent des effets multiples sur les écosystèmes. Les compartiments de l'habitat apparaissent ainsi altérés de manière conjointe suivant le degré d'aménagement des troncons et de leur bassin versant.

Ainsi l'Elorn à Comana (station 29-07) apparaît comme la moins perturbée alors que l'Argos à Saint Gemmes (49-08) est la plus dégradée.

On observe toutefois deux groupes de deux variables :

- les variables « Débit » et « Lit Majeur », tend à montrer que ces compartiments sont fortement liés fonctionnellement. En effet, les altérations du débit peuvent fortement altérer le fonctionnement de la plaine alluviale par déconnection entre celle-ci et le lit mineur. Par ailleurs, l'altération du lit majeur (ex : intensification des cultures ou plus rarement imperméabilisation) est susceptible d'altérer les cycles hydrologiques (augmentation des pics de crues et de la sévérité des étiages).

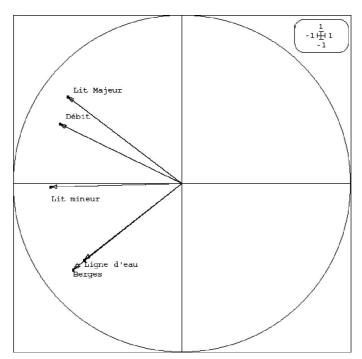


Figure 4 : Analyse en composantes principales des résultats du REH obtenus sur les tronçons ayant une station RCS. Cercle des corrélations.

- les variables « Ligne d'eau » et « Berge » : la mise en bief des grands (ou moyens) cours d'eau contribue à fortement bloquer la dynamique des berges en réduisant fortement les variations de niveaux d'eau et en partie les phénomènes naturels d'érosion. Par ailleurs, les cours d'eau en biefs et plus particulièrement si ceux—ci sont navigués sont souvent l'objet de protections lourdes (enrochements) qui altèrent leur fonctionnement. Il est à noter que lors des enquêtes REH, l'altération des berges sur les cours d'eau en biefs a été sous considérée par les experts locaux.

Au final, nos variables forment trois groupes qui influent différemment sur la distribution de nos points dans le plan F1/F2 :

- plus les valeurs prises par les variables « Débit » / « Lit majeur » sont importantes, plus la valeur de l'ordonnée (coordonnée sur l'axe F2) est importante (valeur positive) ;
- plus les variables prises par le couple « Berges » / « Ligne d'eau » sont fortes, plus la valeur de l'ordonnée est faible (valeur négative).

Enfin, selon la valeur prise par la variable « Lit mineur », les stations se dispersent le long de l'axe F1.



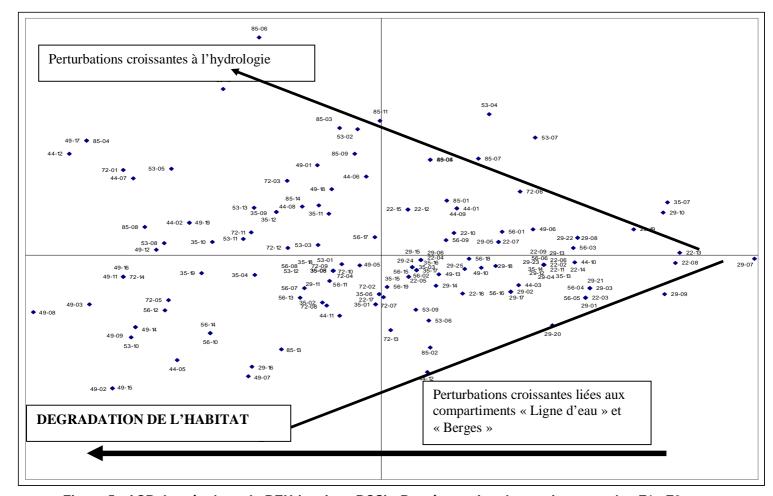


Figure 5 : ACP des résultats du REH (stations RCS) - Représentation des stations sur plan F1 - F2

L'analyse multivariée réalisée montre ainsi que les différents compartiments de l'habitat sont altérés de manière conjointe et concomitante sous l'effet des pressions (principalement d'origine agricole). Les activités agricoles dominantes en Bretagne et Pays de la Loire ont des effets multifactoriels sur les écosystèmes aquatiques et leur bassin versant. Il est par conséquent assez difficile de cibler des types de perturbations particuliers.

Par contre, on observe des différences significatives entre l'Ouest de la Bretagne (globalement classée peu altérée) et la partie Est de la Bretagne et les Pays de la Loire (beaucoup plus altérés) alors que ces deux régions sont soumises à de fortes pressions agricoles. Cela peut s'expliquer par des modalités différentes d'expression de ces pressions et une meilleure résilience des cours d'eau de l'Ouest de la Bretagne. Ceux-ci présentent des caractéristiques de débit et de pente plus favorables à leur résilience et l'encaissement des vallées a permis de conserver une certaine intégrité du lit mineur (peu de travaux hydrauliques) et du corridor fluvial (ripisylve et fond de vallée).

Si globalement, on observe une altération graduelle de l'habitat des cours d'eau en fonction de leur taille, l'analyse met en évidence certaines discordances entre taille du cours d'eau et niveau de dégradation. En effet, certaines stations sur des cours d'eau de faible taille se situent en effet à des niveaux de dégradation très marqués alors que des très grands cours d'eau comme la Loire (49-06) présentent des habitats peu altérés (partie droite du plan factoriel). Ainsi, le Brionneau (49-17) ou l'Argos (49-08), classés à des niveaux d'altération parmi les plus élevés sont de taille très petite à moyenne.



3. Analyse des résultats d'altération de la qualité d'eau

L'état des biocénoses est largement déterminé par l'hydromorphologie et par la qualité d'eau. Après l'analyse des impacts s'exerçant sur le compartiment habitat, il est apparu important de connaître l'état de la qualité physico-chimique de l'eau dans l'objectif de mieux comprendre l'état des peuplements. Les données des principaux paramètres de l'état écologique 2009 ont été collectées à partir des publications mises en ligne sur le site de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Sur les 160 stations du RCS étudiées, nous avons pu récupérer les principaux éléments physico-chimiques soutenant la biologie et les autres indicateurs biologiques sur 120 stations.

Les figures 6 a et b ci-dessous présentent les résultats de deux paramètres synthétiques de physico-chimie soutenant la biologie, le bilan d'oxygène (combinant le taux d'oxygène, le taux de saturation en oxygène, la DBO5 et le carbone organique dissous) et les nutriments (combinant les phosphates, le phosphore total, l'ammonium et les nitrites). Ces deux paramètres synthétiques rendent compte respectivement des pollutions organiques carbonées pour le bilan oxygène et des pollutions liées aux excédents de nutriments azotés et phosphorés pour le paramètre nutriment. Les limites de classes sont celles définies dans la circulaire d'évaluation du bon état des eaux (Circulaire DCE 2005/12 n°14 du 28 juillet 2005).

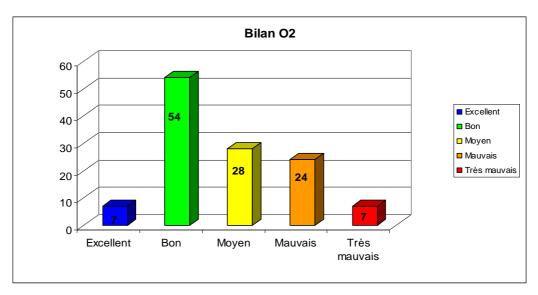


Fig. 6a : état du paramètre « bilan d'O_{2 »}

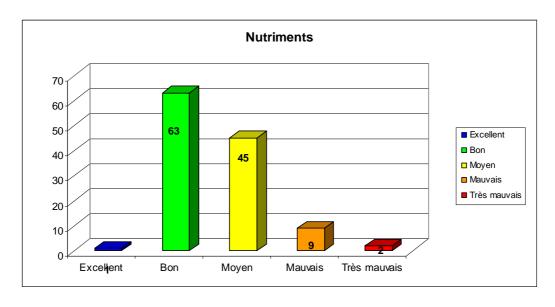


Figure 6b : état du paramètre « Nutriments »



Les analyses du bilan d'oxygène mettent en évidence **un bon ou très bon état sur 50 % des stations**, un état moyen sur de 23 % des stations, mauvais sur 20 % et très mauvais sur 6 %.

L'analyse par région montre une dégradation du paramètre O2 beaucoup plus marqué dans les Pays de Loire avec seulement 28 % des stations en bon état alors que la Bretagne en compte 66% en bon et très bon état. L'état du paramètre bilan d'O2 tend également à se dégrader avec la taille du cours d'eau.

Le profil de l'histogramme du paramètre synthétique « nutriment » est assez semblable à celui du bilan d'oxygène. Une majorité des stations est en bon état (53 %). La classe « moyen » est bien représentée avec 38 % des stations. Par contre, les stations en mauvais et très mauvais état sont peu fréquentes (moins de 10%). Ce paramètre nutriment traduit à l'échelle interrégionale l'impact des pressions agricole.



PARTIE 3 :
Composition et structure de la faune pisciaire





1. Composition et structure de la faune pisciaire.

L'étude de la composition et de la structure de la faune pisciaire permet de caractériser les cours d'eau régionaux et d'apporter des éléments de connaissance déterminants pour établir un diagnostic global de l'état de santé des milieux aquatiques.

La faune pisciaire, résultante de facteurs spatio-temporels multiscalaires :

La richesse en espèce d'une région est la résultante de plusieurs facteurs intervenant à des échelles spatiotemporelles différentes :

- biogéographique paléohistoriques: la faune actuelle est d'abord largement structurée par les phénomènes d'extinctions/recolonisations majeurs qui sont intervenus à la fin du quaternaire (glaciations du RISS et du Würm) et par le degré de connectivité du bassin (opportunités de recolonisation) (Baranescu P.,1989; Belliard, 2002).
- régionaux : la richesse spécifique régionale est dépendante de la taille du bassin versant dans lequel se situe le cours d'eau (Belkessam et Oberdorff, 1998 ; Oberdorff, 2001). Plus le bassin est de grande taille plus il est probable que ce bassin présente des conditions d'habitats diversifiées et puisse abriter un nombre d'espèces important.
- de gradient amont aval : le phénomène naturel d'évolution longitudinale des caractéristiques hydro-morphologiques et physico-chimiques est le principal facteur structurant la richesse spécifique à l'intérieur d'un bassin donné. La richesse tend notamment à augmenter avec la taille du cours d'eau (Verneaux, 1973).
- anthropiques: les interventions humaines directes sur les espèces tendent actuellement à accélérer la recolonisation en espèces des milieux aquatiques français (mise en contact avec des bassins orientaux, introduction d'espèces exotiques). L'exploitation de certaines espèces par les pêcheries peut également affecter certaines espèces et même accélérer leur disparition.

Par ailleurs des interventions indirectes de l'homme sur la structure du milieu (altération de la qualité d'eau, de l'habitat et de la connectivité) présentent un effet majeur sur la structure et la composition de la faune aquatique.

Composition en espèces et contexte régional :

Les deux régions que nous étudions font partie du grand bassin administratif Loire —Bretagne mais présentent des caractéristiques écologiques assez différentes (au regard de la faune et des milieux).

Nous avons d'une part la partie aval d'un grand bassin français, le bassin de la Loire qui compte actuellement une richesse spécifique globale proche de 50 espèces, et d'autre part une péninsule constituée d'une multitude de petits bassins versant à faible richesse, isolés les uns des autres par le milieu marin.

Ces caractéristiques différentes vont avoir des conséquences non négligeables sur la composition faunistique régionale.

L'échantillon de 160 stations du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS), qui par construction est globalement représentatif de la typologie naturelle des cours d'eau et des niveaux de pressions anthropiques, permet d'analyser la composition et la structure de la faune piscicole interrégionale.



2. Richesse spécifique et composition faunistique

La composition de l'ichtyofaune échantillonnée dans le cadre du RCS en 2007-2008 sur les régions Bretagne-Pavs de Loire est présentée ci-dessous.

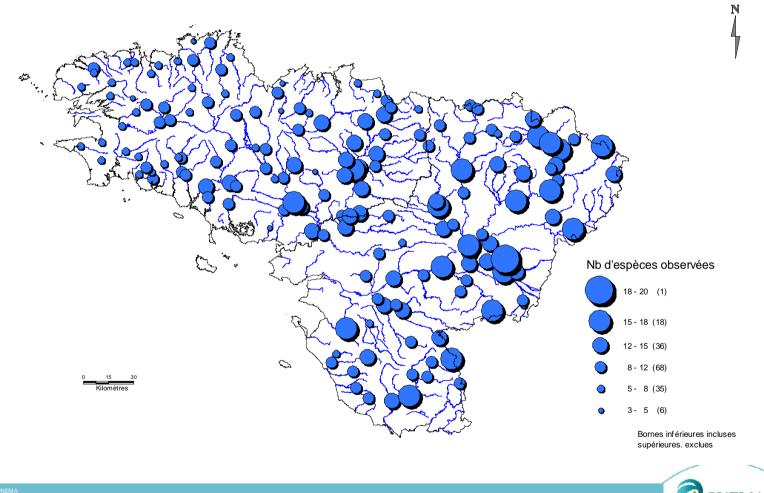
Bretagne-Pays de Loire est présentée ci-dessous.						
Nom français	Code	PDL	BZH	Statut Li rouge	ivre Liste UICN 2010	Directive habitats
Lamproie de rivière	LPR	0	0	VU	VU	An II, V
Lamproie de planer	LPP	1	1		LC	An II
Lamproie marine	LPM	0	0	NT	NT	An II
Esturgeon commun	EST	0	0	Éteinte (LB)	CR	An II, IV
Anguillidae	ANG	1	1	CR	CR	An II
Crapet de roche	CDR	0	0	Intro.	NA	7 (11 11
Perche soleil	PES	1	1	Intro.	NA	
Black bass à grande		•	•	Intro.	NA	
bouche	BBG	1	1	mao.		
Grande alose	ALA	0	1	VU	VU	An II, V
Alose feinte	ALF	0	0	VU.	VÜ	An II, V
Loche épineuse	LOR	1	0	EN (LB)	VU	An II
Loche franche	LOF	1	1	()	LC	
Chabot	CHA	1	1		DD	
Brème	BRE	1	1		LC	
Spirlin	SPI	1	1		LC	
Ablette	ABL	1	1		LC	
Barbeau fluviatile	BAF	1	0		LC	An V
Brème bordelière	BRB	1	1		LC	
Carassin doré	CAA	0	0	intro.	NA	An V
<u>Carassin</u>	CAS	1	0	intro.	NA	7.11. 7
Carassin argenté	CAG	1	1	Intro	NA	
Hotu	HOT	1	0	ii ii o	LC	
Toxostome	TOX	0	0	VU.	NT	An II
Carpe commune	CCO	1	1	intro.	LC	7 (11 11
Goujon	GOU	1	1		LC	
Able de Heckel	ABH	1	0		NA	
Chevaine	CHE	1	1		LC	
Ide mélanote	IDE	1	0	intro.	DD	
Vandoise	VAN	1	1	iiiio.	DD	
Vairon	VAI	1	1		DD	
<u>Pseudorasbora</u>	PSR	1	0	intro.	NA	
Bouvière	BOU	1	0		LC	An II
Gardon	GAR	1	1		LC	7 11 11
Rotengle	ROT	1	1		LC	
Tanche	TAN	1	1		LC	
Brochet	BRO	1	1	VU.	VU	
Lote de rivière	LOT	0	0	VU	VU	
Epinoche	EPI	1	1		LC	
Epinochette	EPT	1	1		LC	
Poisson chat	PCH	1	1	intro.	NA	
Mulet porc	MUP	1	1		LC	
Grémille	GRE	1	1		LC	
Perche	PER	1	1		LC	
Sandre	SAN	1	1	intro.	NA	
Flet	FLE	0	0		DD	
<u>Gambusie</u>	GAM	1	0	intro.	NA NA	
Truite arc-en-ciel	TAC	0	0	intro.	NA	
Saumon atlantique	SAT	0	1	VU	VU	An II, V
Truite de rivière	TRF	1	1	V O	LC	/ ((1 11, V
Truite de niviere Truite de mer (sous espèce		0	1		LO	
Saumon de fontaine	SDF	0	0	intro.		
	SIL	1	0		NA	
Silure glane				intro.	NA VU	An II M
Ombre commun	OBR	0	0	VU	٧٥	An II, V
Richesse		38	30			

Tableau 3 : liste des espèces recensées sur le bassin Loire et celles capturées en Bretagne et dans les Pays de Loire, campagne RCS 2007-2008. (0 : absence de l'espèce dans l'échantillon, 1 : présence ; les espèces exotiques sont soulignées)

Légende UICN 2010 : CR : en danger critique d'extinction – EN : en danger – VU : Vulnérable – NT : quasi menacée – LC : préoccupation mineure – DD : données insuffisantes – NA : sp introduite- NE non évaluée



Carte n° 2 : Stations du Réseau de Contrôle et de surveillance (RCS) Régions Bretagne et Pays de Loire



urces : ONEMA nds cartographiques : ®IGN BD CARTO, ®BD Carthage Lóire-Bretagne 2008 allastator : ©ONEMA Délégation Interrégionale Bretagne, Pays-de-Loire nité Connaissance et informations sur l'eau, Mai 2010, Projection Lambert II





2.1. Un gradient de richesse inter -régional

La richesse spécifique piscicole globale pour les deux régions est de 40 espèces. L'échantillonnage révèle ainsi une bonne partie des espèces recensées sur le bassin Loire-Bretagne qui est de l'ordre de 50 espèces (Boët, 1997).

La région Bretagne présente naturellement une richesse plus faible (**30 espèces** recensées) que la région Pays de la Loire (**38 espèces**). Cette différence peut s'expliquer par deux principaux facteurs :

Un effet paléo-historique et biogéographique: la Bretagne présente une position péninsulaire occidentale extrême qui a favorisé les phénomènes d'extinction massives lors des glaciations et entravé les phénomènes de recolonisation (éloignement extrême du bassin refuge du Danube et faiblesse des connectivités). Les bassins versant bretons sont en effet les bassins français les plus pauvres en espèces primaires strictement d'eau douce (Keith et Allardi, 2001).

Un effet taille de bassin versant : la petite taille des bassins versant et le phénomène d'isolement engendré par les barrières marines entre les bassins tend à limiter fortement la richesse régionale. Par contre, le milieu marin ne constituant pas une barrière pour les espèces migratrices amphihalines, ces petits bassins présentent la caractéristique d'être fortement colonisés par ces espèces ou sous espèces amphihalines (anguille, saumon atlantique, lamproie marine, alose et truite de mer).

Les Pays de la Loire, partie aval et occidentale du grand bassin de la Loire bénéficie d'une richesse plus importante (38 espèces) liée au pool d'espèces important du grand fleuve Loire. La plupart des espèces du bassin de la Loire sont représentées dans la région (pour indication la richesse annuelle recueillie sur le RHP du bassin Loire Bretagne était de l'ordre de 40 à 45 espèces).

Sur le « pool » global de 40 espèces, 28 sont communes aux deux régions, soit 70 % des espèces.

La région Pays de Loire possède 10 espèces non représentées dans l'échantillon breton. Parmi ces espèces, on note une grande part d'espèces introduites (gambusie, pseudorasbora, carassin commun, ide mélanote, able de Heckel et silure), des espèces du bassin de la Loire historiquement absentes en Bretagne (Hotu, barbeau, loche épineuse). A noter que sur ces 10 espèces, 4 espèces ont déjà été échantillonnées ou signalées en Bretagne (le silure, l'able de Heckel, l'ide et la gambusie).

La région Bretagne riche en espèces amphihalines possède deux espèces de migrateurs non représentées dans l'échantillon Pays de Loire (le saumon atlantique et la grande alose). Ces espèces sont malgré tout présentes sur cette région mais difficilement capturables car elles transitent saisonnièrement sur des grands milieux profonds difficiles à échantillonner et souvent prospectés en dehors des pics de migration (Loire Aval ou aval des grands affluents). Ce constat illustre le potentiel important de la péninsule bretonne pour la conservation des migrateurs amphihalins.

L'examen de la carte n°2 montre que les richesses de l'ouest de la Bretagne sont beaucoup plus faibles (moins de 15 espèces) que celles observées sur le bassin de la Vilaine et sur les bassins des Pays de la Loire. Par contre, certains côtiers vendéens ont des richesses qui apparaissent élevées compte tenu de la taille des bassins et de la typologie des cours d'eau (effets probables des multiples perturbations thermiques et biologiques).

Les têtes de bassin du nord du bassin de la Maine présentent des richesses supérieures à 8 espèces, alors que la typologie de plusieurs stations devrait plutôt correspondre à des richesses plus faibles (conséquence de la multiplication des étangs et des biefs). Afin de mieux appréhender les anomalies dans la richesse spécifique, nous allons comparer les richesses observées sur les stations RCS à une courbe de richesse établie sur la base de données de référence du bassin de la Loire.

2.2. Richesse observée – Richesse selon le modèle typologique

Une synthèse des données RHP sur le bassin de la Loire (Vigneron, 1999) avait permis d'établir un modèle statistique d'évolution de la richesse spécifique en fonction du gradient amont-aval. A partir d'un jeu de 60 stations pas ou peu perturbées, une régression linéaire hautement significative (R²=0.886) entre le carré du niveau typologique théorique résumant le gradient amont-aval (Verneaux, 1977b) et la richesse a été établie. La relation entre le niveau typologique et la richesse est donc de type puissance (Richesse = 0.361*NTT² - 0.698). Sur les 160 stations du RCS, le niveau typologique a été calculé sur 40 stations de ce bassin. La figure 7 indique pour chaque niveau typologique, les valeurs observées et les valeurs calculées selon ce modèle statistique.



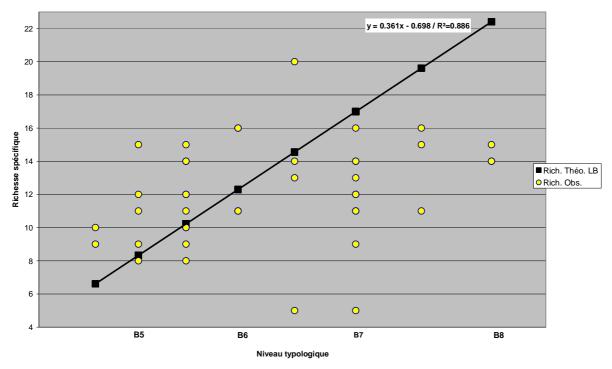


Fig 7 Richesse observée et droite de régression entre richesse spécifique et le niveau typologique (NTE : nombre total d'espèces observées / NTE Reg : nombre total prédit par la régression linéaire)

L'étude de cette figure indique une tendance assez nette avec :

- pour les cours d'eau de l'amont (niveaux typologiques B4+ à B6) une richesse observée plus importante que celle prédite par le modèle ;
- pour les milieux aval (niveaux typologiques B6+ à B8), une richesse observée nettement inférieure à la richesse calculée.

La richesse excessive observée dans les milieux amont est probablement (au vu des listes faunistiques) liée à des phénomènes de dérive de la structure du peuplement, imputable à diverses dégradations du milieu (prolifération des étangs, biefs, qualité de l'eau,...).

Pour les milieux aval (potamons), la faible richesse observée peut être attribuable en partie à une forte régression des cyprinidés d'eaux courantes (disparition de leur habitat) et probablement aux difficultés d'échantillonnage des grands milieux profonds.

L'examen des résultats détaillés par région montre que les plus fortes perturbations sont sur les cours d'eau des Pays de la Loire. Elles se caractérisent par des excès de richesse sur les cours amont et des déficits sur les systèmes potamiques comme indiqué plus haut.

Nous allons maintenant nous intéresser à la structure de la faune et plus particulièrement à la fréquence et à la dominance des espèces dans l'échantillon.



3. Occurrence et abondance relative des espèces

Pour chaque espèce, la fréquence des captures sur les stations est présentée dans le tableau 4.

	PDL	Frequence
GARoc	73	94.8%
CHEoc	67	87.0%
PERoc	65	84.4%
ANGoc	61	79.2%
GOUoc	59	76.6%
PESoc	50	64.9%
ABLoc	47	61.0%
BBBoc	46	59.7%
BROoc	42	54.5%
LOFoc	42	54.5%
ROToc	38	49.4%
VAIoc	38	49.4%
PCHoc	33	42.9%
BOUoc	32	41.6%
TANoc	26	33.8%
VANoc	25	32.5%
CHAoc	20	26.0%
GREoc	18	23.4%
CCOoc	16	20.8%
SANoc	16	20.8%
CASoc	15	19.5%
BAFoc	14	18.2%
TRFoc	12	15.6%
EPToc	11	14.3%
LPPoc	11	14.3%
SPIoc	11	14.3%
НОТос	5	6.5%
EPIoc	2	2.6%
SATOO	^	0.00/

	BZH	Frequence
LOFoc	78	88.6%
ANGoc	77	87.5%
CHAoc	67	76.1%
VAIoc	67	76.1%
TRFoc	59	67.0%
GARoc	46	52.3%
GOUoc	45	51.1%
LPPoc	41	46.6%
PERoc	36	40.9%
CHEoc	33	37.5%
SAToc	31	35.2%
BROoc	26	29.5%
VANoc	23	26.1%
BBBoc	19	21.6%
ABLoc	17	19.3%
PESoc	17	19.3%
ROToc	15	17.0%
TANoc	11	12.5%
EPToc	8	9.1%
GREoc	8	9.1%
SANoc	8	9.1%
PCHoc	7	8.0%
EPIoc	3	3.4%
CCOoc	1	1.1%
SPIoc	1	1.1%
BAFoc	0	0.0%
BOUoc	0	0.0%
CASoc	0	0.0%
НОТос	0	0.0%

	PDL + BZH	Frequence
ANGoc	138	83.6%
LOFoc	120	72.7%
GARoc	119	72.1%
VAIoc	105	63.6%
GOUoc	104	63.0%
PERoc	101	61.2%
CHEoc	100	60.6%
CHAoc	87	52.7%
TRFoc	71	43.0%
BROoc	68	41.2%
PESoc	67	40.6%
BBBoc	65	39.4%
ABLoc	64	38.8%
ROToc	53	32.1%
LPPoc	52	31.5%
VANoc	48	29.1%
PCHoc	40	24.2%
TANoc	37	22.4%
BOUoc	32	19.4%
SAToc	31	18.8%
GREoc	26	15.8%
SANoc	24	14.5%
EPToc	19	11.5%
CCOoc	17	10.3%
CASoc	15	9.1%
BAFoc	14	8.5%
SPIoc	12	7.3%
EPIoc	5	3.0%
HOToc	5	3.0%

Tableau 4 : Occurrence des espèces pisciaires capturées sur les stations RCS Bretagne – Pays de Loire en 2007 – 2008.

Le calcul des occurrences permet d'appréhender la notion de fréquence d'une espèce sur un territoire. Cette métrique va nous apporter des connaissances à la fois sur le statut de l'espèce (notion d'amplitude écologique, d'ubiquité ou de rareté) et sur l'état global du milieu en analysant les caractéristiques auto écologiques des espèces les plus fréquentes.

3.1. L'anguille reste l'espèce la plus fréquente

L'espèce la plus fréquemment échantillonnée sur les deux régions est l'anguille avec une occurrence de plus de 80 %. Cette information illustre à la fois le caractère occidental des deux régions et plus exactement l'intensité de contact avec le milieu marin qui favorise sur les deux régions une forte colonisation des espèces migratrices amphihalines et également la forte capacité naturelle de l'anguille à coloniser les milieux continentaux les plus divers.

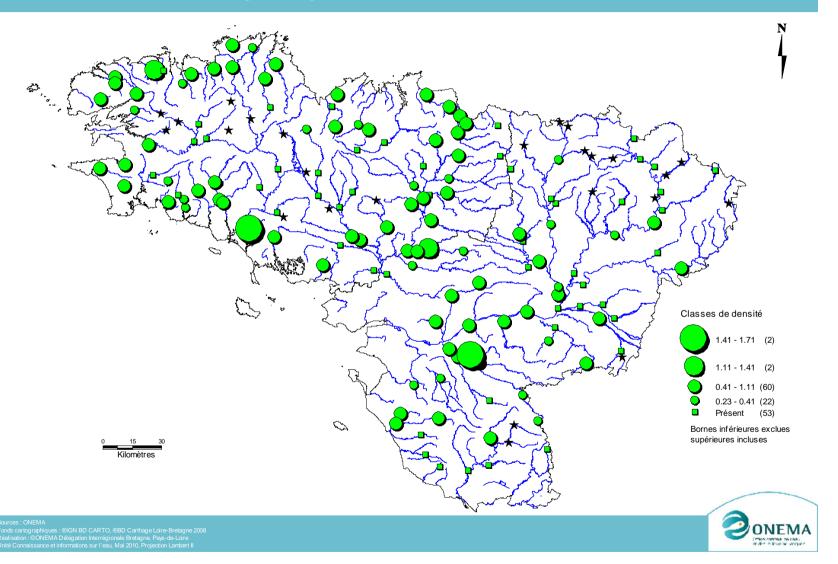
L'évolution temporelle de cette occurrence sera très intéressante à suivre dans l'avenir compte tenu du déclin important constaté à large échelle pour cette espèce (classée en danger critique d'extinction) tant en abondance qu'en fréquence.

Le caractère péninsulaire de la Bretagne explique la fréquence plus élevée de l'anguille qu'en Pays de Loire (meilleur contact avec le milieu marin). Il peut paraître surprenant au vu de ces résultats que cette espèce soit classée en danger critique d'extinction. Il faut donc relativiser cette forte occurrence par une vision sur une échelle beaucoup plus large et en considérant également la stratégie particulière de développement de cette espèce.

L'Anguille est une espèce qui possède une aire de répartition très large (Atlantique). Cette aire de répartition ainsi que les densités d'anguille au sein de cette aire sont en très forte régression (Moriarty & Dekker, 1997). La Bretagne et les Pays de la Loire sont parmi les dernières régions recevant une quantité appréciable de civelles, au sein de la façade Atlantique européenne. Ces deux régions conservent encore de fortes fréquences et effectifs car elles sont très favorablement placées par



Carte n°3: Répartition de l'anguille (Log Nb ind / 100 m²)





rapport au Gulf Stream, principal vecteur marin de colonisation des larves d'anguille jusqu'aux milieux continentaux.

Par ailleurs, cette espèce possède un coefficient de développement particulièrement important et il semble que la population ne peut se maintenir qu'avec des effectifs très importants. Les travaux du groupe CIEM/EIFAC ont amené à considérer en 2001 la population comme étant "en dehors des limites biologiques de sécurité", avec notamment une diminution significative du nombre et de la qualité des géniteurs produits par les systèmes aquatiques continentaux (Vauclin, 2003). Malgré le positionnement très favorable de la Bretagne pour cette espèce, nous avons constaté, depuis les années 1980, une chute considérable du recrutement sur les cours d'eau de la région (Briand & Vigneron, 2003).

La carte n°3 montre que les plus fortes densités sont sur des fleuves côtiers bretons proches de la mer ou sur les parties basses des affluents des deux principaux fleuves (Vilaine et Loire ou leurs affluents directs). Les fortes densités observées sur ces affluents directs (Aron, Sanguèze) s'expliquent par la forte colonisation des grands axes (effet attractif des débits) et par une meilleure efficacité de pêche sur ces milieux peu profonds par rapport aux grands milieux (Vilaine et Loire).

On remarque une **chute très rapide des densités sur le bassin de la Maine** liée à la multitude de barrages qui entravent sa migration de croissance et réduisent ainsi considérablement son aire de colonisation continentale. Cette régression rapide des densités s'observe également dans la zone centrale de la Bretagne malgré une certaine proximité de la mer en raison d'obstacles majeurs (grands barrages) ou de l'effet cumulatif des ouvrages. Enfin, les densités relativement faibles observées sur des petits côtiers très proches de la mer sont vraisemblablement le résultat de la baisse globale des recrutements.

3.2. Une forte occurrence des espèces ubiquistes

Les espèces les plus communément rencontrées (loche franche, gardon, vairon, goujon) sont présentes sur 60 à 70 % des stations. Ces espèces ubiquistes ont effectivement assez peu d'exigences en terme de qualité d'habitat et de qualité d'eau (Verneaux, 1981, Oberdorff, 2001).

L'examen par région fait ressortir les différences biotypologiques inter-régionales. Les cours d'eau de l'Ouest de la Bretagne typologiquement, plus apicaux que ceux des Pays de Loire, sont dominés en fréquence par des espèces de la zone à truite (loche franche, chabot, vairon, truite fario). Les cours d'eau des Pays de Loire sont dominés en fréquence par des espèces plus potamiques ou intermédiaires (gardon, chevaine, perche, goujon). Ces espèces plus thermophiles sont aussi très résistantes à la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats (gardon, chevaine, goujon et ablette). Leur fréquence tend à montrer une certaine dégradation globale de la qualité des milieux dans cette région corroborée par la fréquence très importante des espèces exotiques introduites (Perche soleil à 65 % et Poisson chat à 43 % d'occurrence – Cf. carte N°5).

3.3. Une faible occurrence des cyprinidés d'eaux vives symptomatique de la dégradation des habitats lotiques

Les cyprinidés d'eaux vives apparaissent très peu fréquents dans les deux sous-échantillons. Cette sous représentation est d'ordre naturel en Bretagne (biogéographie) du fait de l'extinction de ces espèces (hotu, barbeau, spirlin...) lors des épisodes glaciaires.

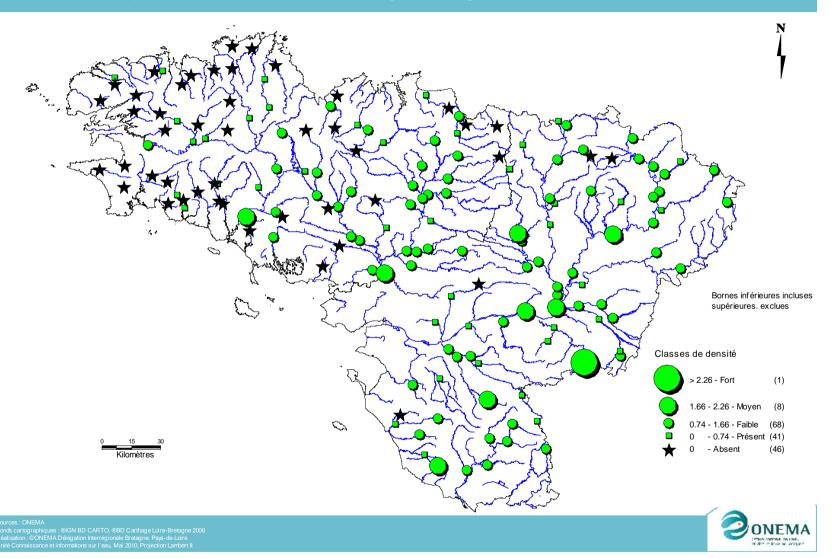
Par contre, leur sous-représentation en région Pays de la Loire n'est pas d'ordre naturel car ils font partie intégrante de la faune actuelle du bassin de la Loire. Les fréquences pour ces espèces sont respectivement de 32 % pour la vandoise, 18 % pour le barbeau, 14 % pour le spirlin et seulement 6 % pour le hotu.

L'examen des abondances relatives de ces espèces (Cf. Tableau 5) renforce le constat de vulnérabilité et de régression de ces espèces à l'échelle régionale (spirlin 1.5 % des effectifs capturés, vandoise 0.3 % et barbeau 0.2 %).

Les causes de ces faibles fréquences sont vraisemblablement liées à la destruction des habitats courants engendrée par la mise en biefs (succession de barrages de faible hauteur) de nombreux cours d'eau de typologie épipotamiques comme cela a été montré sur le bassin Loire Bretagne (Vigneron, 1998). La restauration de ces zones courantes transformées en plan d'eau par la multitude de barrages est un enjeu très fort de reconquête du bon état écologique à l'échelle interrégionale.

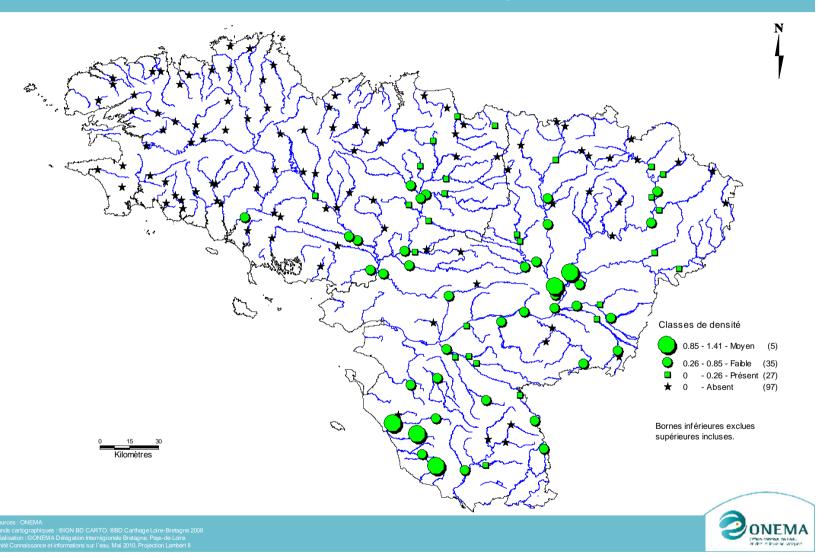


Carte n°4 : Répartition d'une espèce ubiquiste : le gardon (Log Nb ind / 100 m²)





Carte n°5 : Répartition d'une espèce exotique : La perche soleil (Log Nb ind / 100 m²)





Après avoir examiné l'occurrence des espèces nous allons maintenant analyser les dominances dans la structure des peuplements à travers l'abondance relative des espèces capturées dans l'échantillon.

BZH

PDL					
	Nb	Proportion	Freq cummulé		
GAR	14459	35.6%	35.6%		
VAI	4488	11.1%	46.7%		
GOU	3919	9.7%	56.3%		
PCH	2633	6.5%	62.8%		
LOF	2408	5.9%	68.7%		
CHE	2391	5.9%	74.6%		
BBB	1235	3.0%	77.7%		
BOU	1209	3.0%	80.7%		
ANG	1194	2.9%	83.6%		
ABL	1178	2.9%	86.5%		
PER	1067	2.6%	89.1%		
PES	1026	2.5%	91.7%		
CHA	865	2.1%	93.8%		
ROT	710	1.7%	95.6%		
SPI	602	1.5%	97.0%		
BRO	178	0.4%	97.5%		
LPP	151	0.4%	97.8%		
TRF	116	0.3%	98.1%		
VAN	115	0.3%	98.4%		
TAN	113	0.3%	98.7%		
EPT	110	0.3%	99.0%		
BAF	97	0.2%	99.2%		
GRE	79	0.2%	99.4%		
CAS	74	0.2%	99.6%		
EPI	73	0.2%	99.8%		
CCO	42	0.1%	99.9%		
SAN	29	0.1%	99.9%		
HOT	11	0.0%	100.0%		

	Nb	Proportion	Freq cummulé	
VAI	6734	23.4%	23.4%	
GAR	3965	13.8%	37.2%	
CHA	3300	11.5%	48.6%	
TRF	2756	9.6%	58.2%	
LOF	2460	8.5%	66.8%	
ANG	1891	6.6%	73.3%	
GOU	1853	6.4%	79.8%	
ABL	1015	3.5%	83.3%	
SAT	998	3.5%	86.8%	
CHE	803	2.8%	89.5%	
PER	725	2.5%	92.1%	
LPP	500	1.7%	93.8%	
BBB	418	1.5%	95.3%	
PES	283	1.0%	96.2%	
VAN	210	0.7%	97.0%	
ROT	202	0.7%	97.7%	
SPI	192	0.7%	98.3%	
BRO	161	0.6%	98.9%	
PCH	134	0.5%	99.4%	
EPT	63	0.2%	99.6%	
SAN	49	0.2%	99.7%	
GRE	41	0.1%	99.9%	
TAN	26	0.1%	100.0%	
CCO	4	0.0%	100.0%	
EPI	4	0.0%	100.0%	

PDL+BZH				
	Nb	Proportion	Freq cummulé	
GAR	18424	26.6%	26.6%	
VAI	11222	16.2%	42.8%	
GOU	5772	8.3%	51.1%	
LOF	4868	7.0%	58.1%	
CHA	4165	6.0%	64.1%	
CHE	3194	4.6%	68.7%	
ANG	3085	4.4%	73.2%	
TRF	2872	4.1%	77.3%	
PCH	2767	4.0%	81.3%	
ABL	4740	3.2%	84.5%	
PER	1792	2.6%	87.1%	
BBB	1653	2.4%	89.4%	
PES	1309	1.9%	91.3%	
BOU	1209	1.7%	93.1%	
SAT	998	1.4%	94.5%	
ROT	912	1.3%	95.8%	
SPI	794	1.1%	97.0%	
LPP	651	0.9%	97.9%	
BRO	339	0.5%	98.4%	
VAN	325	0.5%	98.9%	
EPT	173	0.2%	99.1%	
TAN	139	0.2%	99.3%	
GRE	120	0.2%	99.5%	
BAF	97	0.1%	99.6%	
SAN	78	0.1%	99.7%	
EPI	77	0.1%	99.8%	
CAS	74	0.1%	100.0%	
CCO	46	0.1%	100.0%	
HOT	11	0.0%	100.0%	
D	- D	l - !		

Tableau 5 : Abondance relative des espèces capturées sur les stations RCS Bretagne – Pays de Loire en 2007 – 2008.

3.4. Un peuplement dominé par des espèces tolérantes aux dégradations du milieu

Le tableau 5 indique la prédominance dans les peuplements observés dans la région des Pays-de-Loire d'espèces tolérantes aux dégradations du milieu, ubiquistes et opportunistes. Ainsi, le gardon (carte n°4) représente plus du tiers des poissons capturés, suivi par le vairon, le goujon et le poisson chat (ces quatre espèces représentant près de 63% des effectifs capturés).

En Bretagne, le peuplement est également dominé par des espèces tolérantes et ubiquistes : le vairon, le gardon, la loche franche et le goujon représentent 53 % des effectifs capturés. Des espèces plus exigeantes sur la qualité du milieu arrivent toutefois en deuxième et troisième position : le chabot (11,5%) et la truite (9,6%). La proportion de ces deux espèces apparaît toutefois assez faible compte tenu du caractère salmonicole de la majorité des cours d'eau bretons.

Ces dominances d'espèces très tolérantes apparaissent comme un phénomène très général à l'échelle nationale. Il est la traduction biologique d'une dégradation généralisée des milieux aquatiques français (qualité d'eau et altérations hydro-morphologiques).

3.5. Une situation inquiétante des espèces menacées ou vulnérables :

Huit espèces régionales sont classées sur la liste rouge des espèces menacées en France établie par l'UICN en 2010 : L'anguille **en danger critique d'extinction**, la lamproie de rivière, la lamproie marine, la grande alose, le saumon atlantique, l'ombre commun, la loche épineuse, le brochet, classées **vulnérables**.

Si l'anguille, (espèce en danger critique d'extinction) présente une forte occurrence sur le territoire interrégional (présence sur 138 stations) pour les raisons mentionnées plus haut, son abondance compte tenu du fort coefficient de développement de l'espèce apparaît particulièrement faible et alarmante, (seulement 4,4% des effectifs capturés).

Le **saumon atlantique** est présent exclusivement en Bretagne. L'espèce est retrouvée sur 31 stations (19 %) avec 998 individus pêchés (1,4%). Il est absent des échantillons des Pays de la Loire bien que sa présence sur l'axe Loire soit avérée lors de ses migrations de reproduction (comptage sur stations de contrôle situées plus en amont de l'axe Loire –Allier).



La **grande alose** espèce vulnérable n'a été capturée que sur une seule station sur l'Aulne à Chateaulin. Sa très faible fréquence est à relativiser car la période d'échantillonnage retenue pour le RCS est mal adaptée pour rendre compte de la fréquence de cette espèce qui ne colonise les eaux douces que saisonnièrement au printemps pour sa reproduction. Cette espèce semble en voie de recolonisation sur plusieurs fleuves côtiers bretons et est présente sur l'axe Loire.

La lamproie de rivière pose un problème d'analyse car les éléments actuels de systématique ne permettent pas de définir s'il s'agit bien d'une espèce ou d'une forme migrante de la Lamproie de Planer. Aucun critère morphologique ne permettant de déterminer avec assurance les larves en eau douce, nous préférons ne pas commenter son absence dans les échantillons.

Le brochet (classé Vulnérable) est présent sur plus de la moitié des stations en Pays-de-Loire et près d'un tiers en Bretagne mais les effectifs capturés sont très faibles, respectivement 178 et 161 poissons (soit 0,4% et 0,6% des effectifs échantillonnés) et certainement bien en dessous du fort potentiel des cours d'eau des Pays de la Loire et de la Vilaine. Ce constat alarmant est à mettre en relation avec la régression drastique de son habitat de reproduction (lutte contre les inondations, mise en culture des plaines alluviales...) qui dépend d'une bonne connectivité entre le lit mineur et les plaines alluviales.

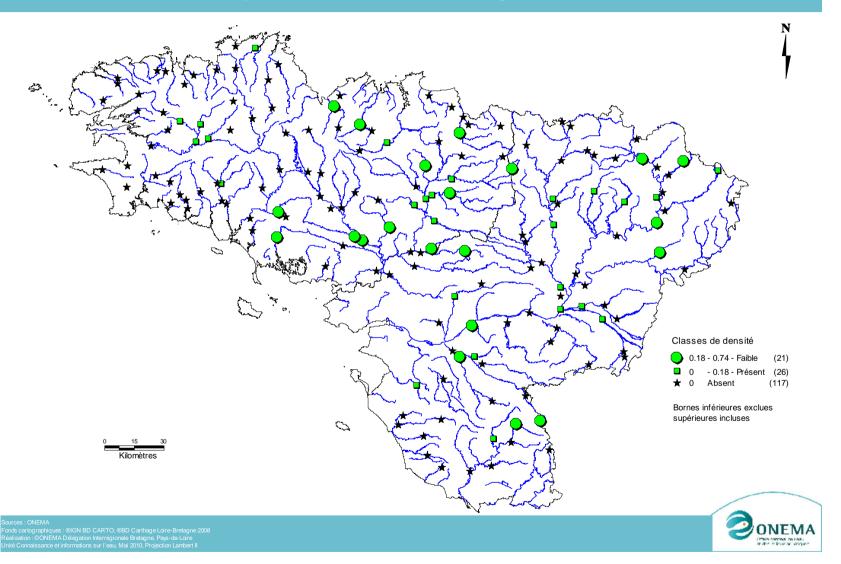
La Loche épineuse n'est présente que sur une seule station sur la Sarthe avec 5 individus capturés. D'autres sources de données (RHP) nous permettent de révéler sa présence sur la Loire au niveau de Montjean et sur la Cisse (41). Cette espèce présente une aire de répartition très réduite sur le bassin de la Loire et apparaît ainsi menacée.

L'Ombre commun est classé vulnérable sur le bassin de la Loire et absent de la Bretagne. Sur le territoire interrégional, sa présence est avérée sur un seul cours d'eau (bassin de l'Huisne) où il a été introduit récemment avec succès. Cependant, son absence des échantillons est vraisemblablement liée à des difficultés d'échantillonnage de la seule station où il a été capturé par le passé. Le caractère allogène de cette espèce à l'échelle interrégionale est en contradiction avec son classement sur la liste nationale de l'UICN.

La situation d'autres espèces sensibles aux dégradations de la qualité d'eau (Verneaux,1981) ou de l'habitat (Grandmottet, 1983) comme la lamproie de Planer, le hotu, la truite ou le barbeau apparaît assez alarmante dans la région Pays de la Loire. La reconquête de leurs habitats électifs (principalement zones courantes) et de la qualité d'eau doit être une priorité régionale.



Carte n°6 : Répartition d'un cyprinidé rhéophile : La vandoise (Log Nb ind / 100 m²)





4. Occurrence théorique / occurrence observée

Le modèle « Indice-Poisson » définit à partir d'un modèle théorique basé sur des valeurs de références une probabilité de présence pour 34 espèces parmi les plus représentées au niveau national.

		PDL			BZH		PDL+BZH		
	Observée	Théorique	Ecart	Observée	Théorique	Ecart	Observée	Théorique	Ecart
ABLoc	61.8%	52.1%	9.7%	19.3%	5.6%	13.7%	38.8%	27.0%	11.8%
ANGoc	80.3%	81.0%	-0.8%	87.5%	93.6%	-6.1%	83.6%	87.2%	-3.6%
BAFoc	18.4%	40.5%	-22.1%	0.0%	12.6%	-12.6%	8.5%	25.4%	-16.9%
BAMoc	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
BLNoc	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
BOUoc	42.1%	8.0%	34.1%	0.0%	3.2%	-3.2%	19.4%	5.4%	14.0%
BBBoc	60.5%	34.2%	26.3%	21.6%	17.4%	4.2%	39.4%	25.1%	14.3%
BROoc	55.3%	24.8%	30.4%	29.5%	10.1%	19.4%	41.2%	16.8%	24.4%
CASoc	19.7%	6.8%	12.9%	0.0%	4.6%	-4.6%	9.1%	5.6%	3.5%
CCOoc	21.1%	32.4%	-11.4%	1.1%	0.0%	1.1%	10.3%	14.9%	-4.6%
CHAoc	26.3%	35.3%	-8.9%	76.1%	48.0%	28.1%	52.7%	41.9%	10.9%
CHEoc	88.2%	66.8%	21.4%	37.5%	12.5%	25.0%	60.6%	37.4%	23.2%
EPIoc	2.6%	3.6%	-1.0%	3.4%	1.1%	2.3%	3.0%	2.2%	0.8%
EPToc	14.5%	18.6%	-4.1%	9.1%	5.1%	4.0%	11.5%	11.3%	0.2%
GARoc	96.1%	66.8%	29.3%	52.3%	35.5%	16.8%	72.1%	49.7%	22.4%
GOUoc	77.6%	85.0%	-7.4%	51.1%	54.3%	-3.1%	63.0%	68.1%	-5.1%
GREoc	23.7%	25.9%	-2.2%	9.1%	0.1%	9.0%	15.8%	12.0%	3.8%
НОТос	6.6%	21.3%	-14.7%	0.0%	0.0%	0.0%	3.0%	9.8%	-6.8%
LOFoc	55.3%	70.1%	-14.8%	88.6%	67.2%	21.4%	72.7%	68.2%	4.6%
LOToc	0.0%	6.0%	-6.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	2.8%	-2.8%
LPPoc	14.5%	25.0%	-10.5%	46.6%	41.2%	5.4%	31.5%	33.5%	-1.9%
OBRoc	0.0%	0.6%	-0.6%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.3%	-0.3%
РСНос	43.4%	17.0%	26.4%	8.0%	0.8%	7.1%	24.2%	8.3%	16.0%
PERoc	85.5%	53.4%	32.1%	40.9%	6.3%	34.6%	61.2%	28.0%	33.2%
PESoc	65.8%	47.7%	18.1%	19.3%	6.7%	12.7%	40.6%	25.5%	15.1%
ROToc	50.0%	3.9%	46.1%	17.0%	1.1%	15.9%	32.1%	2.4%	29.7%
SANoc	21.1%	10.9%	10.2%	9.1%	3.7%	5.4%	14.5%	7.0%	7.6%
SAToc	0.0%	1.2%	-1.2%	35.2%	18.2%	17.0%	18.8%	10.2%	8.5%
SPIoc	14.5%	36.5%	-22.0%	1.1%	0.0%	1.1%	7.3%	16.8%	-9.5%
TANoc	34.2%	29.2%	5.0%	12.5%	16.7%	-4.2%	22.4%	22.4%	0.1%
TOXoc	0.0%	17.4%	-17.4%	0.0%	6.7%	-6.7%	0.0%	11.6%	-11.6%
TRFoc	15.8%	43.0%	-27.2%	67.0%	67.0%	0.0%	43.0%	55.5%	-12.5%
VAIoc	50.0%	71.3%	-21.3%	76.1%	66.6%	9.6%	63.6%	68.3%	-4.7%
VANoc	32.9%	39.9%	-7.0%	26.1%	22.4%	3.7%	29.1%	30.3%	-1.2%

Tableau 6 : Comparaison des occurrences observées et théoriques (les cellules grisées correspondent à un écart mesuré supérieur à 20%)

En sommant pour chaque espèce les probabilités de présence prédites par le modèle sur toutes les stations, nous avons calculé une probabilité de présence globale pour l'échantillon RCS. La comparaison de cette probabilité de présence globale avec la fréquence réellement observée permet une **analyse grossière** des discordances observées. Les principaux écarts observés peuvent ensuite être interprétés en fonction des caractéristiques auto-écologique des espèces.

On constate tout d'abord d'avantage de discordances entre valeurs prédites et observées sur les Pays de Loire qu'en Bretagne. Dans les Pays de Loire, 12 espèces présentent un écart à la richesse prédite par le modèle indice poissons supérieur à 20% :

- Quatre espèces apparaissent nettement « sous-représentées » (écart négatif) : le barbeau, le spirlin, la truite et le vairon :
- huit semblent « sur-représentées » : la bouvière, les brèmes, le brochet, le chevaine, le gardon, le poisson-chat, la perche, le rotengle.



Les espèces sous-représentées sont plutôt des espèces sensibles à la dégradation du milieu (truite, spirlin, barbeau) alors que les espèces sur-représentées sont plutôt des espèces ubiquistes et résistantes aux dégradations (brèmes, gardon, poissons chat).

Différents facteurs peuvent être avancés pour expliquer cette observation :

- une dégradation de l'habitat et de la qualité d'eau assez généralisée dans les zones aval qui se traduit par une expansion des espèces opportunistes citées précédemment et dans les zones amont par une régression d'espèces typiques comme la truite, le chabot ou le vairon.
- une mise en bief importante des cours d'eau moyens et grand dans la région ce qui induit une disparition dans de nombreux secteurs courants, habitat préférentiels des cyprinidés d'eaux vives (barbeau, spirlins) et en parallèle une expansion assez généralisée d'espèces tolérantes et opportunistes comme le gardon, le chevaine, le poisson-chat et la perche.
- La sur-représentation du rotengle peut être attribuable à la dérive typologique liée à la mise en bief des cours d'eau qui tend à transformer les cours d'eau en successions de plans d'eau favorables à son développement (réchauffement, ralentissement des vitesses d'écoulement, développement des végétaux). Il est également fort plausible que le modèle IPR sous estime cette espèce par manque de références pour cette espèce phytophile.



PARTIE 4 :
Assemblages et structuration des peuplements de poissons





1. Structuration typologique des peuplements Bretagne – Pays de la Loire

Les écosystèmes aquatiques d'eaux courantes sont fortement structurés selon un gradient amont-aval. Ce phénomène de structuration des peuplements a été largement décrit dans la littérature (HUET, 1949 ; Verneaux, 1973 ; Belliard, 1994, ...). L'évolution des conditions d'habitat (température, pente, débit...) d'amont en aval conduit à un remplacement progressif des espèces (phénomène de vicariance).

Les données pisciaires recueillies en 2007-2008 ont été structurées en une matrice espèces- stations. Les densités de poissons par unité de surface ont subi une transformation de type Ln (x+1) afin de normaliser les variations intrinsèques au développement des chacune des espèces.

Les données pisciaires des 160 stations du RCS (Bretagne, Pays de Loire) inventoriées, ont été analysées par Analyse Factorielle des Correspondance avec le logiciel ADE-4 (Chessel & al, 2004). Cette méthode multivariée d'ordination, basée sur la distance du Chi 2 est particulièrement adaptée à la mise en évidence de structures typo-écologiques. L'AFC, utilisée par Verneaux et Benzécri en 1973 ordonne les espèces en fonction de leur position moyenne relative dans un gradient amont-aval (notion d'optimum écologique) et permet une représentation dans un même plan factoriel des objets (les stations) et de leurs descripteurs (les espèces).

La représentation du plan factoriel F1-F2 (fig. 8) illustre, par un effet "Guttman" marqué, la forte liaison entre les variables qui constituent le tableau et l'importance du premier axe qui concentre l'essentiel de la structure. Cet axe 1 contribue pour 26 % à l'explication de la variabilité du nuage (F1 : 26 % de l'inertie totale). Cet axe fort de l'analyse synthétise le phénomène de succession progressive des espèces le long d'un gradient amont - aval. Les espèces apicales d'eaux courantes et froides sont opposées aux espèces potamiques d'eaux calmes et chaudes.

1.1. Succession des espèces dans le gradient longitudinal (Fig 8)

Le saumon atlantique et la truite apparaissent comme les deux espèces les plus apicales.

La position du saumon atlantique très apicale est assez surprenante car il apparaît classiquement moins apical que la truite sur ce type d'analyse. Il est probable que l'absence de cette espèce sur la région Pays de Loire et l'Est Armoricain soit à l'origine ce positionnement.

Un deuxième groupe socio-écologique constitué des espèces d'accompagnement de la truite (chabot, lamproie de Planer, vairon, loche franche...) apparaît ensuite. Ces espèces ont leur preferendum au niveau de la zone à truite mais se rencontrent jusque dans les milieux épi-potamiques.

Au niveau des cours moyens (hyporhitron), nous observons un éclatement des espèces en deux groupes distincts. Les cyprinidés d'eaux vives les plus rhéophiles et exigeants (hotu, barbeau fluviatile, spirlin...) se positionnent de manière excentrée (en haut du plan factoriel) alors qu'un autre groupe constitué par le Chevesne le Goujon et la Vandoise occupe une position plus centrale.

La dissociation entre ces deux groupes est la traduction statistique de deux phénomènes écologiques :

1- des différences biogéographiques interrégionales :

La présente analyse porte sur deux régions présentant des différences biogéographiques notoires. La Bretagne est constituée d'une multitude de petits bassins versants isolés par la mer. La faune piscicole y est ainsi plus pauvre que dans le bassin de la Loire et les richesses par bassin sont plus variables. La région pays de la Loire fait partie intégrante du bassin de la Loire, plus grand bassin versant français qui est constitué d'un pool d'espèce plus important, notamment pour les cyprinidés rhéophiles (le barbeau fluviatile, le hotu sont présents sur le bassin Loire mais pour l'instant absents de la Bretagne pour des raisons paléohistoriques et biogéographiques).



2- La résultante de la dégradation hydromorphologique des milieux

Le positionnement central sur le plan factoriel du chevesne, du goujon et dans une moindre mesure de la vandoise traduit le caractère euryèce (ubiquiste) et peu structurant pour l'analyse de ces espèces.

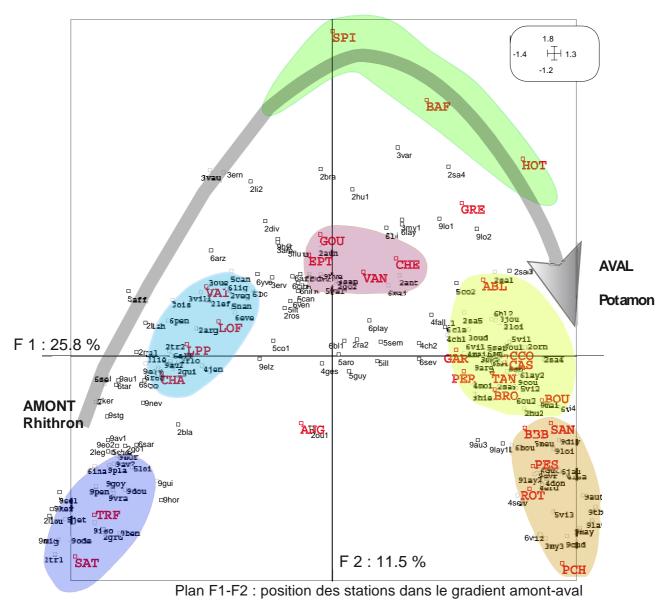


Fig. 8 : Structure des peuplements des régions Bretagne-Pays de la Loire (AFC espèces - stations)

Le chevesne et le goujon sont effectivement des espèces à forte occurrence (>60 % sur les deux régions), à large amplitude écologique (B5 à B9) et très tolérantes aux dégradations du milieu.

La dominance de ces espèces dans les cours intermédiaires résulte d'une profonde modification de ces milieux et plus particulièrement de la forte régression généralisée des habitats courants. La plupart des cours moyens de la région Pays de la Loire et de la Bretagne Est sont effectivement largement transformés par la mise en bief ou étagement (succession de barrages de faible hauteur) qui fait disparaître les faciès courants.

La zone potamique est caractérisée par le groupement d'espèces suivant (ablette, gardon, carpe, perche, tanche et brochet...). Ce positionnement est tout à fait conforme aux descriptions classiques du continuum « eau courantes ».



Enfin, un dernier groupement est composé d'espèces caractéristiques des milieux très lentiques comme le rotengle, la bouvière, la brème, la perche soleil et le poisson chat.

L'anguille, migrateur thalassotoque, occupe habituellement une position très centrale en raison de sa faible signification typologique. Sa répartition est davantage structurée par la distance à la mer et la présence de barrages, obstacles à sa migration.

Sa position dans cette analyse, légèrement excentrée vers les zones amont pose question. Il serait effectivement plus logique qu'elle soit mieux représentée dans les milieux aval plus proches de la mer.

Ce décalage est vraisemblablement lié à une bonne représentation en Bretagne, y compris sur les zones amont (relativement peu d'obstacles et fleuves cours) et une sous représentation sur les milieux aval des Pays de la loire. Cette sous-représentation est liée à la grande quantité de barrages qui limitent fortement son aire de répartition sur la plupart des affluents de la Loire aval (axe Mayenne-Sarthe, Thouet...) et en Vendée. Les difficultés d'échantillonnage de cette espèce en grand milieu profond contribuent également à expliquer cette position.

La fréquence des échantillonnages de poissons du RCS est fixée à deux ans. Ce pas de deux ans est un compromis entre les exigences DCE et allocation des moyens. La DCE préconise une fréquence maximale de 2 ans alors qu'une fréquence annuelle permet de mieux appréhender les variabilités naturelles interannuelles (fréquence utilisée dans le cadre du Réseau Hydrobiologique et Piscicole).

Le pas bisannuel impose donc un découpage de l'échantillon en deux sous échantillons annuels. Nous avons réparti les stations dans les deux sous-échantillons en tentant de respecter un certain équilibre en terme de biotypologie (gradient amont aval), répartition géographique, et niveau de perturbation.

Il est donc apparu intéressant de comparer ces deux sous échantillons (2007 & 2008) en terme de structure des peuplements, ce que permet le logiciel ADE-4 sur une Analyse Factorielle des Correspondances. L'AFC permet en effet des représentations graphiques où tous les relevés d'un même groupe (classements a priori suivant divers critères) sont reliés au barycentre de celle-ci. Cette représentation offre la possibilité de visualiser la dispersion dans le plan factoriel F1-F2 de l'analyse de stations appartenant à un même groupe (année, bio-typologique,...).

La représentation des barycentres des années 2007 et 2008 (fig. 8a) montre une forte proximité des deux sous-échantillons au centre du plan factoriel. Les deux sous échantillons présentent donc globalement des structures de peuplements similaires. On peut cependant noter un léger décalage avec une structure moyenne de peuplement légèrement plus apicale en 2008 qu'en 2007.

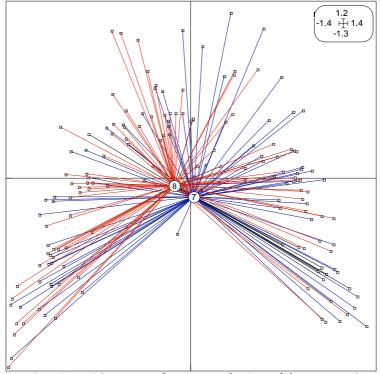


Fig 8a : représentation des objets centrés par année de prélèvements (7 : 2007 ; 8 : 2008)



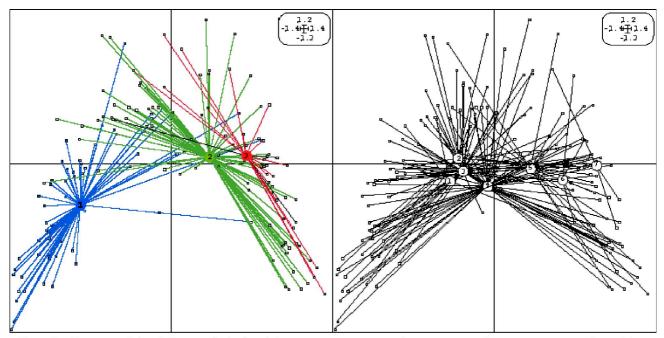


Figure 9a : Groupement des stations par hydroécorégions

Figure 9b : Groupement des stations par rangs de Strahler

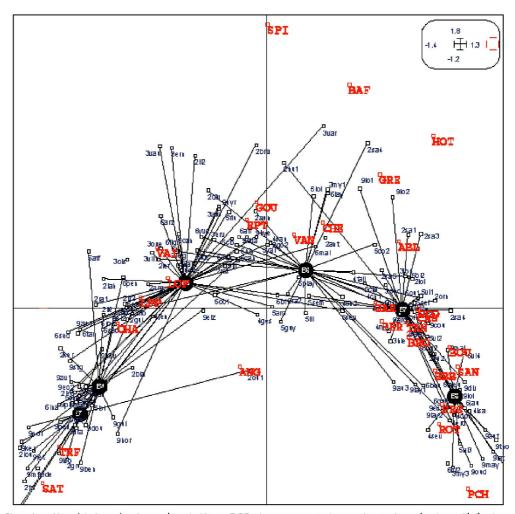


Figure 9 : Structuration biotypologique des stations RCS et groupement par niveau typologique théorique



Organisation typologique des objets stations (figure 9)

Les stations ont été groupées par classes selon deux modalités biotypologiques, le système écorégions et rang utilisé en France pour définir les types de masses d'eau et le niveau typologique théorique (Verneaux, 1976 b).

1.1.1. Groupement de stations par la biotypologie de Verneaux (niveaux typologiques théoriques ; figure 9).

Le structuration des stations déterminée à partir de la biologie suit bien l'évolution des variables environnementales synthétisées ici par les niveaux typologiques théoriques. Ce phénomène exprime l'évolution des communautés biologiques déterminée par la transformation progressive des conditions de vie d'amont en aval. La dispersion des stations autour de chaque barycentre (variabilité intra-type) n'apparaît pas dépasser globalement le barycentre du type suivant. Ceci tend à montrer que la variabilité intra type semble moins importante que la variabilité inter-type.

Cette représentation graphique illustre la pertinence du choix des variables environnementales dans le système de repérage longitudinal biotypologique (Calcul du niveau typologique théorique, Verneaux, 1977b). Cependant l'examen en détail des dispersions intra-groupe et des positions des stations tend à mettre en évidence certaines **anomalies dans la structure bio-typologique** et un éclatement plus marqué des stations de typologie B5 et B6 et B7 (zone à ombre et zone à barbeau). Des stations ont tendance à migrer le long du continuum (dérive typologique) ou vers le centre des axes.

Les migrations vers le centre des axes peuvent s'expliquer pour les stations bretonnes par l'absence naturelle de certains cyprinidés rhéophiles ou plus généralement par la forte dominance dans le peuplement d'espèces ubiquistes peu structurantes (LOF, CHE, GAR).

Les **glissements typologiques** le long du gradient amont aval s'opèrent par la présence anormale et prématurée d'espèces thermophiles (goujon, gardon, brême, perche soleil, poisson chat...) dans les peuplements souvent concomitante à la régression des espèces plus rhéophiles (Truite, chabot et cyprinidés rhéophiles).

Ces anomalies majeures de la structure des peuplements sont très souvent engendrées par l'introduction d'espèces issues d'étangs ou le réchauffement du cours d'eau liés à des étangs sur le cours ou à l'étagement en bief. Ces situations très dégradantes sont très fréquemment rencontrées dans le Massif Armoricain Est et Sud.

1.1.2. Groupement par rang de Strahler (figure 9b)

La représentation groupée par rang de Strahler (fig 9b) s'organise selon l'axe F1 qui exprime le gradient amont aval. Si la succession des rangs de Strahler décrit correctement la succession des espèces, on note une forte dispersion entre les stations d'un même rang et un important recouvrement entre les différents rangs. La structure des peuplements de poissons apparaît donc très variable pour un même rang.

1.1.3. La représentation des barycentres par hydroécorégion (figure 9a)

La représentation centrée par écorégion (fig. 9a) montre une nette différence de structure des peuplements de l'hydroécorégion armoricain ouest (2b) alors que les stations des hydroécorégions Armoricain-Est (2a) et Tables Calcaires (9) présentent des distributions très proches.

L'écorégion Armoricain Ouest est constituée essentiellement de groupements typologiques supérieurs (zone à truite et zone à ombre) alors que les deux autres écorégions sont caractérisées par des cours moyens et potamiques (zone à barbeau et zone à brème). L'absence de différences significatives entre le Massif Armoricain Est-Sud et les Tables Calcaires peut s'expliquer par :

- une proximité géographique qui implique une certaine similarité hydro-climatique,
- un niveau de dégradation important de ces zones qui tend à banaliser les cours d'eau et leur donner ainsi une certaine similarité.

1.1.4. Groupement par type de masses d'eau (figure 10)

Les types de masses d'eau ont été définis avec un objectif de cadrage de la variabilité biologique intra type (références biologiques définies par type de masses d'eau). Nous avons donc analysé au regard de la structure amont-aval des peuplements exprimée par AFC, la dispersion inter et intra type. La figure 10 représente un groupement des stations RCS par type de masse d'eau (croisement écorégion x rang).



Outre la multiplication des types par rapport à des typologies classiques (Huet, Verneaux), la variabilité intra type apparaît assez forte et pour certains types une variabilité inter-type trop faible pour justifier une différenciation (ordres 2 3 4 de l'armoricain Ouest confondus, ordres 2 et 3 de armoricain est, ordres 4 et 5 des écorégions armoricain est et tables calcaires).

Ce système de typologie basé sur des critères géographiques généraux apparaît beaucoup moins précis pour décrire la structuration des peuplements qu'un système typologique basé sur le recueil de paramètres mésologiques (biotypologie de Verneaux). Ceci s'explique en grande partie par les variables qui sont utilisées pour définir les deux systèmes de typologie. La typologie DCE (écorégion –rang) est basée sur des critères généraux géographiques (hydro-écorégions) et sur un système de description du gradient très rudimentaire (rang de strahler) qui ne rend pas bien compte de l'évolution des paramètres de milieux déterminants pour la biologie (température, pente,). Le système de typologie de Verneaux a été construit à partir des données biologiques pour décrire le plus précisément possible l'évolution des conditions de milieux concomitante à la succession des espèces (macro-invertébrés et poissons) dans le gradient amont aval. Les données physiques utilisées sont des paramètres très déterminants pour la biologie (température de l'eau, pente, distance à la source...). La contre partie de ce système performant de description du gradient amont-aval est la lourdeur qu'impose le recueil de ces données de terrain à large échelle. Ces résultats apportent un éclairage important sur le risque d'obtenir une forte variabilité sur les analyses ou référentiels biologiques basées en utilisant la typologie hydroécorégion x rang.

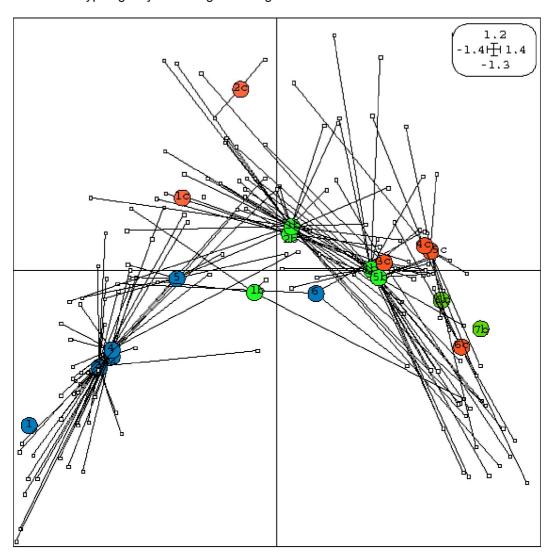


Figure 10 : représentation des stations RCS regroupées par type de masses d'eau (écorégion x rang de Strahler) dans le plan F1 F2 de l'AFC



PARTIE 5 : Analyse de l'état des peuplements de poissons et autres indicateurs biologiques





1. Etat des peuplements d'après l'indice poisson (IPR ; carte 7)

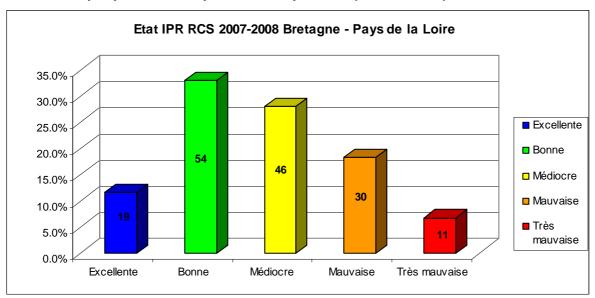


Figure 11 : Etat des peuplements 2007-2008 d'après l'Indice Poissons Rivière

Les résultats détaillés par station pour les années 2007 à 2010 sont présentés à l'annexe 5.

A l'échelle des régions Bretagne-Pays de la Loire, l'indice poissons révèle en moyenne un état Médiocre (note moyenne IPR = 18,6) :

- 12 % des stations présentent un peuplement excellent.
- 33 % des stations présentent des peuplements de bonne qualité
- 28 % des stations présentent des peuplements de qualité passable.
- 18 % des stations présentent des peuplements de qualité mauvaise.
- 7 % des stations présentent des peuplements de qualité très mauvaise.

Par conséquent, le taux de bon état révélé par L'IPR est voisin de 45 %. Ce constat moyen dissimule de grandes disparités territoriales.

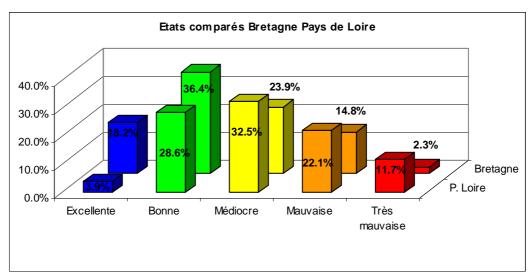
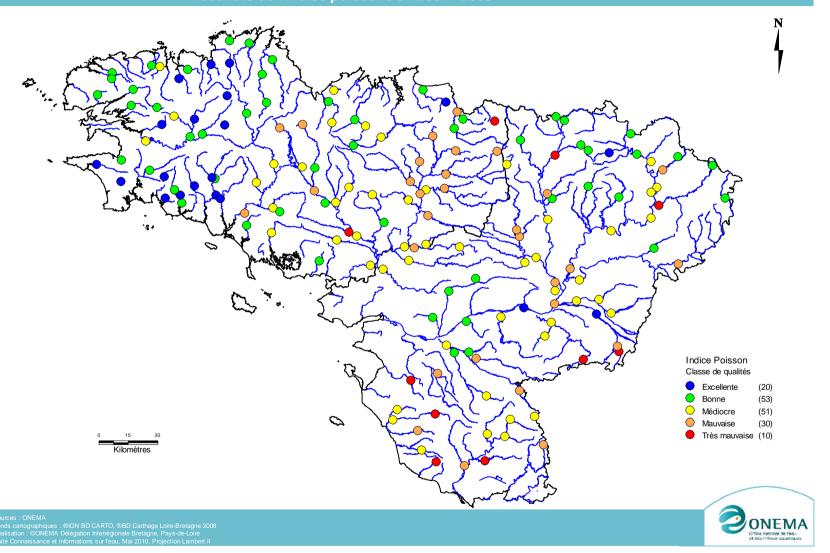


Figure 12 : Comparaison interrégionale des classes de qualités IPR 2007-2008



Carte n°7 : Réseau de Contrôle et de surveillance (RCS) - Régions Bretagne - Pays de Loire Résultats de l'Indice poissons en 2007 - 2008

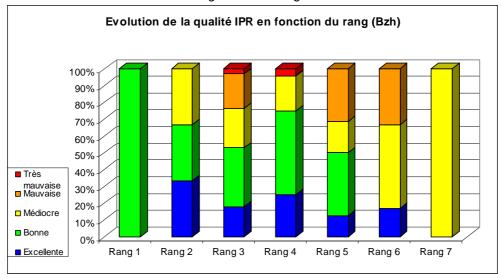




La proportion de station en bon état « poisson » atteint à peine 32 % des stations en région Pays de Loire alors qu'il est proche de 55 % en Bretagne. L'écart entre les deux régions est encore plus marqué si l'on compare l'hydroécorégion Massif Armoricain Ouest et Nord et le Massif Armoricain Est et Sud. La carte N°7 illustre bien l'altération des peuplements sur le Massif Armoricain Est et Sud. Les « réservoirs » de bonne qualité se concentrent sur l'Ouest de la Bretagne et quelques têtes de bassins de la Maine.

2. Analyse de l'état des peuplements en fonction de la taille des cours d'eau

Les résultats de l'indice poissons ont été ensuite exprimés en fonction du gradient longitudinal des cours d'eau. Nous avons utilisé comme référence de gradient le rang de Strahler.



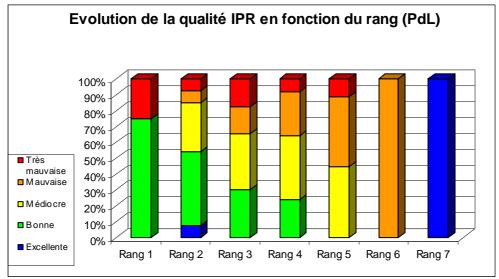


Figure 13 : Evolution amont aval de l'état des peuplements (IPR) Bretagne - Pays de Loire

Une dégradation croissante avec la taille du cours d'eau

Dans les deux régions, l'état des peuplements se dégrade de manière concomitante avec la taille du cours d'eau. Sur les petits cours d'eau (rangs 1, 2 et 3), les états biologiques poissons sont majoritairement bons. Toutefois, les petits cours d'eau des Pays de Loire apparaissent largement plus perturbés que ceux de Bretagne (<30 % de bon état pour les rangs 3 contre 50 % en Bretagne).



La situation se dégrade significativement à partir des rangs 3 en Pays de Loire et des rangs 5 en Bretagne. Les stations du cours moyen des Pays de la Loire (rang 4 et 5) ne présentent plus aucune station en bon état. La situation excellente des cours potamiques (rangs 7) des Pays de la Loire est peu significative car elle n'est représentée que par les deux stations du fleuve Loire. Le cours aval de la Loire est toutefois soumis à des problèmes sérieux d'enfoncement du lit qui contribuent par abaissement de la ligne d'eau à déconnecter le « lit vif » de la plaine alluviale, réduisant ainsi une bonne partie de la diversité des habitats disponibles et augmentant le caractère rhéophile du fleuve. La fréquence de connexion entre le lit mineur et la plaine a été largement diminuée.

Les grands cours d'eau de Bretagne sont également dans un état critique à partir du rang 6 (état médiocre à très mauvais pour 90 % des stations).

Ce phénomène de dégradation de l'amont vers l'aval est très classique et observé sur la plupart des bassins français (Blanc, 2007; Roset, 2007, Belliard, 2002; Vigneron, 2000...) et correspond à un dégré d'anthropisation et d'aménagement croissant avec la taille du cours d'eau. Dans le cas des régions Pays de la Loire et Bretagne, un facteur géographique vient se superposer à ce phénomène de dégradation avec le gradient amont-aval. On observe en effet des disparités typologiques importantes entre l'Ouest de la Bretagne (rhithron) et le reste du territoire, plus potamique.

Les pressions responsables de cette altération graduelle sont principalement d'origine agricole et impactent à la fois la qualité de l'eau et l'hydromorphologie (Cf. § partie 2).

Le phénomène d'étagement des cours d'eau moyens à grands serait une des perturbations les plus prégnantes sur l'état des cours d'eau moyens à grands (Chaplais, 2010). D'après l'étude menée en 2010, il a été mis en évidence une relation très forte entre le taux d'étagement et la note de l'indice poisson (explication de l'ordre de 30 %). Cette perturbation induit, outre les problèmes de continuité, des modifications profondes des caractéristiques morphologiques du cours d'eau (hauteur d'eau, ralentissement du courant, colmatage, réchauffement...). Les peuplements de poissons subissent par conséquent une dérive typologique importante avec disparition des espèces rhéophiles (d'habitats courants) et l'apparition d'espèces plus limnophiles et thermophiles.

3. Analyse de l'état des peuplements en fonction des hydro-écorégions

Un gradient de qualité important entre les hydroécorégions

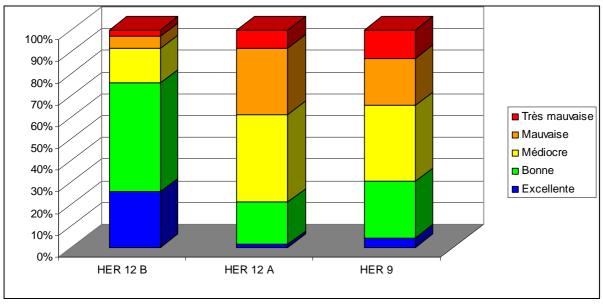


Figure 14 : Analyse écorégionale de l'état des peuplements (IPR) Bretagne -Pays de Loire

L'histogramme met en évidence un gradient très net de l'état biologique poisson entre l'HER Armoricain ouest et Nord et les deux autres hydroécorégions (armoricain est et tables calcaires) qui présentent des états très comparables. Ce résultat est en cohérence avec l'analyse de la structuration des peuplements menée au paragraphe 1.2.3. Il semblerait que l'altération des milieux soit plus structurante dans l'organisation des peuplements que la typologie hydroécorégionale.



Le niveau de bon état « poissons » est de l'ordre de 70 % dans l'Armoricain ouest alors qu'il se situe autour de 20 % dans les deux autres écorégions.

Si les cours d'eau de l'Ouest Armoricain bénéficient de conditions naturelles de débit plus favorables (pluviométrie plus régulières et variabilité saisonnière plus faible), ce facteur ne peut à lui seul expliquer ce gradient. Les cours d'eau des HER 12A et 9 sont soumis à des impacts sur l'hydromorphologie et la qualité générale de l'eau (hors nitrates) beaucoup plus importants que ceux de l'Ouest Armoricain. Les cours d'eau de l'Ouest Armoricain conservent notamment des fonds de vallées peu anthropisés, une structure physique d'habitat naturelle qui augmente leur résilience et des bassins versants à forte densité de bocage qui constituent autant de filtres biologiques épurateurs. Les cours d'eau de l'Armoricain Est et Sud et des tables calcaires et leur bassin versant ont été beaucoup plus anthropisés (étangs, étagement, remembrements drastiques, recalibrages...). Aussi, leur structure physique a été profondément modifiée, la qualité d'eau y est globalement plus altérée et par conséquent les communautés pisciaires ont été fortement affectées.

4. Analyse de l'état des peuplements sur le 2ème cycle de suivi 2008-2010

Les résultats obtenus sur le 2^{ème} cycle de suivi montrent très peu d'évolution par rapport aux années 2007 et 2008. La moyenne interrégionale des indices (**18.2**) n'est pas significativement différente de celle du premier cycle (18.3). Ce résultat montre que l'état des milieux étudiés a très peu évolué en regard au diagnostic basé sur l'ichtyofaune. L'examen des coefficients de variation (écart type de la note IPR / moyenne de la note) par station confirme cette stabilité.

On peut observer quelques évolutions dans les classes de qualité qui restent néanmoins modestes (8 % des stations qui évoluent de 2 classes). Il s'agit le plus souvent de mouvement d'une classe de qualité en partie liée à des notes qui se situent en limite de classe (problématique fréquente dans l'utilisation de données discrètes). Compte tenu de ce phénomène, il convient de prendre avec précaution les stations dont les notes d'indice se situent à la limite du bon état (vert/jaune) qui sont ainsi susceptibles de basculer d'un état bon à moyen d'une année à l'autre sans qu'il y ait de modifications significatives du milieu.

Cette stabilité dans l'évaluation nous montre que pour l'instant les mesures pour l'atteinte du bon état n'ont pas engendré d'améliorations significatives de l'état des milieux au regard des peuplements ichtyologiques.

5. Analyse comparatif de l'état des indicateurs biologiques

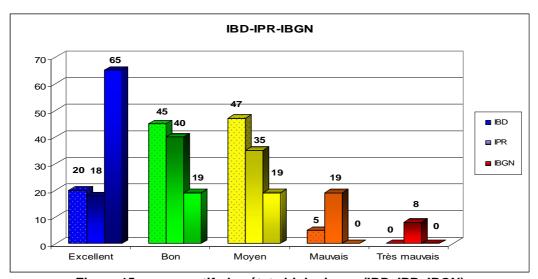


Figure 15 : comparatif des états biologiques (IBD, IPR, IBGN) (IBD 1^{ère} barre ; IPR 2^{ème} barre ; IBGN 3^{ème} barre de l'histogramme)

L'histogramme ci-dessus montre une évaluation concordante de l'état avec les indicateurs IBD et IPR (56 % de bon état) alors que l'indicateur IBGN indique une forte proportion d'état excellent et bon (81 % des stations). La proportion d'état équivalente entre IPR et IBD masque des discordances certaines entre ces deux indicateurs. L'IBD est en effet assez sensible aux déséquilibres trophiques et notamment aux excès de nutriments (azote et de phosphore) et moins sensibles à des dégradations de l'habitat. Par contre l'IPR bien



que sensible à la qualité d'eau (en particulier aux paramètres liés à l'oxygène dissous) est un indicateur pertinent qui réagit aux altérations de l'habitat (Oberdorff & al.,2002). Ainsi, si l'on observe les résultats détaillés par station, on remarque que l'IPR et l'IBD donnent fréquemment des résultats différents qui correspondent à des réponses biologiques à des altérations de natures différentes. Ainsi, certaines stations peuvent avoir un bon IBD car elles ne présentent pas de dystrophie (excès de nutriments) mais un mauvais indice poisson car le milieu est soumis à des perturbations hydromophologiques qui affectent les cycles de vie des poissons (travaux hydrauliques par ex.). On peut donc conclure à une complémentarité des deux indices

Quant à l'IBGN, cet indice traduit une situation très favorable (63% de stations en Très bon état et 18% en bon état) qui n'est pas conforme aux pressions et impacts qui s'exercent sur les cours d'eau (Cf. partie 2). D'après les résultats publiés par la Dreal Bretagne, l'ensemble des cours d'eau étudié serait en très bon voire bon état, alors qu'une part très significative des cours d'eau de l'Est de la région est soumise à des impacts forts des compartiments qualité d'eau et hydromorphologie. Les évolutions méthodologiques de cet indice basé sur les macro-invertébrés devraient permettre à l'avenir une meilleure discrimination des milieux.

Conclusion

Ce rapport fait la synthèse de la première campagne bisannuelle de prélèvements du compartiment poisson du réseau de contrôle de surveillance. Le bilan de cette première campagne de prélèvement sur 160 stations constitue ainsi un « état zéro » de l'état des peuplements de poissons avant toute mesure de restauration des milieux en vue de l'obtention du « bon état écologique ».

La comparaison des résultats de la campagne 2007-2008 et du 2^{emè} cycle 2009-2010 montre une importante stabilité de l'état des peuplements ichtyologiques.

Les analyses effectuées montrent que l'état donné par l'indicateur poissons est à un niveau médiocre (55 % des stations n'atteignent pas le bon état pour l'indicateur poissons). Ce niveau médiocre masque d'importantes disparités régionales avec un niveau de qualité des milieux nettement supérieur sur la partie ouest de la Bretagne (70 % de stations en bonne ou très bonne qualité) et un niveau de dégradation très marqué sur l'est du Massif Armoricain et les Tables Calcaires (à peine 20 % de bonne qualité). Les activités agricoles (élevages et cultures) sont les principales pressions anthropiques du territoire. Ces pressions ont engendrées des impacts très divers multiples et diffus sur les milieux aquatiques (qualité d'eau et modifications drastiques des conditions morphologiques). Nous avons également identifié des altérations importantes des peuplements liées à l'étagement par les barrages de la plupart des cours d'eau moyens à grands. Cette problématique très prégnante sur les Pays de la Loire et l'est de la Bretagne a fait l'objet d'une étude particulière en 2010 (Chaplais, 2010). Ce type d'altération ne reposant pas sur une activité économique significative, la restauration des écoulements libres sur le territoire apparaît comme une orientation prioritaire pour répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique.

La composition et la structure de la faune piscicole traduisent le même constat, à savoir une forte altération et banalisation de la faune piscicole de la plupart des stations de la région Pays de la Loire et de l'Est Armoricain. La faune originale de la région Bretagne est caractérisée par une faible richesse spécifique (biogéographie) mais par un potentiel important d'espèces migratrices qui sont pour la plupart menacées (anguille, saumon atlantique, alose, lamproie marine...). A ce titre, cette richesse patrimoniale des cours d'eau de Bretagne et de la Loire aval est un élément déterminant pour la biodiversité de la faune piscicole qu'il convient de protéger et de restaurer (restauration des milieux et de la connectivité).



Bibliographie

ADRIAMAHEFA H., 1999. Les hydroécorégions du bassin de la Loire. Morphologie, hydrologie, pressions anthropiques sur les cours d'eau et les bassins versant. *Thèse de doctorat de l'Université jean Monnet – Saint Etienne.* 272 p. + annexes.

AFNOR NT90-344, 2004. Qualité d'eau – Détermination de l'indice poissons rivières. (IPR)

ALLARDI J., KEITH P., 1991. Atlas préliminaire des poissons d'eau douce de France. *Coll. patrimoines Naturels, vol.4*, *Secrétariat Faune Flore. Musée National d'Histoire Naturelle.* 196 p.

ALLARDI J., KEITH P., 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. *Musée National d'Histoire Naturelle*. 387 p.

AMOROS & PETTS, 1993. Hydrosystèmes fluviaux. MASSON Ed. Paris, 300 p.

BARANESCU P. 1989, Zoogeography and history of the freshwater fish fauna of Europe. In HOLCIK J., The freshwater fishes of Europe, 89-107, Aula-Verla, Wiesbaden.

BELKESSAM D, OBERDORFF T., HUGUENY B., 1997. Unsatured fish assemblages in rivers of the North Western France: potential consequences for species introduction. *Bull. Fr. Pêche et Piscic.* 344/345: 193-204.

BELLIARD J., 1994. Le peuplement ichtyologique du bassin de la Seine : rôle et signification des échelles temporelles et spatiales. *Thèse de doctorat de l'Université Paris VI*. 197 p.

BELLIARD J., 2002, Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP), Synthèse des données 2000, Bassin Seine-Normandie, Conseil Supérieur de la Pêche, *D.R. de Compiègne, Agence de l'Eau Seine-Normandie*, 75 p.

BLANC L., 2007. RHP. Bassin Adour-Garonne. Synthèse des données1995 à 2004. 64 p. + Annexes.

BOET P., BELLIARD, 1997. Constitution d'un référentiel régionalisé de bioindicateurs des écosystèmes d'eau courantes du bassin de la Loire. CEMAGREF-Agence de l'eau Loire-Bretagne.

BRIAND C., VIGNERON T., 2003. Situation de l'Anguille en Bretagne. Colloque les poissons migrateurs. Rennes 2003.

CHESSEL, D., A.-B. DUFOUR, & J.THIOULOUSE,2004. The ADE package-I- one table methods. R news 4:5-10.

CHAPLAIS S., 2010. Etude des impacts de l'étagement des cours d'eau sur les peuplements piscicoles en Bretagne et Pays de la Loire. Onema. Université de Rennes 1. 41p.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE, 2004. Rapport annuel sur l'état des populations piscicoles. Année 2003. Rapport technique du Conseil supérieur de la pêche. *Direction générale*.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE, 2003. Le Brochet. Biologie et gestion. Collection mise au point.199 p.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE, 2006. L'indice poissons rivière (IPR). Notice de présentation et d'utilisation. 20 p.

COPP, **G.H.**, 1989. The habitat diversity and fish reproductive function of floodplain ecosystems in Environmental Biology of Fishes 26 : 1-27..

CRAIG J.F. 1996. Pike biology and exploitation. Fish and fisheries series 19. Chapmann & Hall. 298 p.

DIREN Bretagne, 2008. L'eau en Bretagne, Bilan 2007. 20 p.

DREAL Bretagne, 2009. L'eau en Bretagne, Bilan 2008. 20 p.

DREAL Pays de Loire, 2009. Qualité des cours d'eau dans la région Pays de la Loire. Eléments marquants de l'année 2007. 42 p. + annexes.



GRANDMOTTET J. P., 1983. Principales exigences des téléostéens dulcicoles vis à vis de l'habitat aquatique. Annales Scientifiques de l'Université de Franche Comté-*Biologie Animale* **4ème série** fasc. 4 : 3-32.

HUET M., 1949. Aperçu des relations entre la pente et les populations piscicoles des eaux courantes. *Revue Suisse d'Hydrologie* Vol **XI** n°fasc. 3/4: 332-351

KEITH P., ALLARDI J., MOUTOU B., 1992. Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France et bilan des introductions. *M.N.H.N., C.S.P, CEMAGREF, Ministère de l'environnement, Paris*, 111 p.+Annexes.

LELEK A., 1987. Threatened fishes of europe in The freshwater fishes of Europe, vol.9 *Aula-verlag. Ed., Wiesbaden..*

LEVEQUE C., 1995, L'habitat : être au bon endroit au bon moment ?, *Colloque "Habitat-Poissons", Bull. Fr. Peche Piscic.*, 337/338/339, 9-20.

MORIARTY C., DEKKER W., 1997. Management of European eel fisheries. Fishery Bulletin, 15, 1-110.

OBERDORFF T., D. PONT, B. HUGUENY & D. CHESSEL, 2001. A probabilistic model characterizing riverine fish communities of French rivers: a framework for environmental assessment. *Fresh water Biology* 46, 399-415.

OBERDORFF T., D. PONT, B. HUGUENY & J.P. PORCHER., **2001**. Development and validation of a fish-based index for the assessment of rivers "health" in France. *Freshwater Biology*.

OBERDORFF T., B. HUGUENY & T. VIGNERON, 2001. Is assemblage variability related to environnemental variability? An answer for riverine fish. *Oikos* 93: 419-428

PONT D et al. , 1995, Stratégies démographiques des poissons des rivières françaises : premiers résultats. *Bull. Fr. Pêche Pisci.* **337/338/339** : 113-119.

ROSET, 2007. RHP. Bassin RMC synthèse des données 1995-2004. Onema DIR n°5.

SCHERRER B., 1984. Biostatistiques. Gaëtan Morin ed., 850 p

VAUCLIN V., 2003. **Etat** des populations de poissons migrateurs en Europe Implications pour la gestion à l'échelle régionale. Colloque les poissons migrateurs. Rennes 2003.

VERNEAUX J., 1973. Cours d'eau de Franche-Comté (Massif du Jura). Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs - Essai de biotypologie -. Thèse d'état. Univ. Franche-Comté, Besançon, 257p.

VERNEAUX J., 1977. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". Détermination approchée de l'appartenance typologique d'un peuplement ichtyologique Compte-rendu à l'Académie des Sciences, Paris Vol **284** série D: 675-678.

VERNEAUX J., 1981. Les poissons et la qualité des cours d'eau Annales Scientifiques de l'Université de Franche-Comté Besançon - Biologie Animale **4ème série** fasc. 2: 33-41.

VIGNERON T. & CHAPON P.M., 1997. Etude écologique des cours d'eau bretons - C.S.P, Délégation régionale n° 2 - Agence de l'Eau Loire- Bretagne, 67 p.et Annexes.

VIGNERON T. , 1999. Réseau Hydrobiologique et Piscicole Loire-Bretagne. Synthèse des données 1997 - C.S.P, Délégation régionale n° 2 - Agence de l'Eau Loire- Bretagne, 55 p.et annexes.

VIGNERON T., **OBERDORFF T.**, **2001**. Peuplements de poissons et anthropisation du milieu : le cas des systèmes potamiques du bassin de la Loire. Colloque grands fleuves, Lyon, 7p.

VIGNERON T., **2003.** RHP Loire-Bretagne. Synthèse des données 2000 - *C.S.P, Délégation régionale n° 2 - Agence de l'Eau Loire- Bretagne*, 42 p. annexes.

VIGNERON T. , 2005. Le Réseau d'Evaluation des Habitats, note méthodologique. Conseil Supérieur de la Pêche. 10 p. + annexes.

VIGNERON T., **2006**. RHP Loire-Bretagne. Synthèse des données 1995-2004. *ONEMA, DIR n° 2 - Agence de l'Eau Loire- Bretagne*, 42 p. annexes.

WASSON J.G.; **BETHEMONT & Col.**, 1993. Approche écosystèmique du bassin de la Loire : Eléments pour l'élaboration des orientations fondamentales de gestion. *CEMAGREF Groupement de Lyon Division Biologie des écosystèmes aquatiques - CRENAM CNRS U.R.A 260 Université de St Etienne.*



Annexe 1 : Localisation des stations



Code ONEMA	Code Sandre	Nom station	X Lambert II ONEMA	Y Lambert II ONEMA	code ME
04220008	04173100	LEGUER à PLOUBEZRE	175915.5038	2422687.667	FRGR0046
04220033	04164758	RANCE à EREAC	252922.3024	2371544.505	FRGR0014a
04220037	04195950	LARHON à SAINT-MAUDAN	221015.2007	2358310.548	<frgr0126c></frgr0126c>
04220062	04196008	LIÉ à CHEZE (LA)	228755.3178	2357660.554	FRGR0131
04220072	04168140	GOUESSANT à COETMIEUX	237372.4054	2398713.515	FRGR0038b
04220083	04171670	TRIEUX à PLESIDY	198964.334	2398089.53	FRGR0030a
04220132	04173405	GRUGUIL à SAINT-QUAY-PERROS	175896.5987	2436573.566	FRGR1488
04220133	04167750	FLORA à SAINT-ALBAN	240784.3862	2405889.571	FRGR0037
04220134	04173200	YAR à TREDUDER	164463.444	2421865.693	FRGR0048
04220135	04164850	RANCE à CAULNES	270041.3279	2376577.403	FRGR0014a
04220136	04195400	OUST à SAINT-MARTIN-DES-PRES	207012.3188	2382354.591	FRGR0126a
04220137	04172570	GUINDY à PLOUGUIEL	188147.4875	2435136.544	FRGR0045
04220138	04166800	ROSETTE à MEGRIT	260452.2858	2383819.455	FRGR0033
04220139	04190650	BLAVET à KERIEN	186435.3673	2391585.581	FRGR0092a
04220140	04196095	LIÉ à PLOEUC-SUR-LIE	221413.3549	2384556.527	FRGR0130
04220141	04167815	GOUESSANT à SAINT-GLEN	239643.3164	2385686.483	FRGR0038a
04220142	04172030	TRIEUX à SQUIFFIEC	196290.4565	2415717.62	FRGR0030b
04220143	04171450	LEFF à YVIAS	202620.4778	2424894.529	FRGR0043
04290012	04180900	PONT L'ABBE à PLONEOUR-LANVERN	108480.217	2349160.907	FRGR1581
04290018	04178455	AULNE à LOCMARIA-BERRIEN	154216.3877	2387916.834	FRGR0054
04290024	04178103	MIGNONNE à IRVILLAC	114884.484	2396472.852	FRGR0067
04290039	04181960	JET à ELLIANT	135465.3311	2352120.883	FRGR0083
04290044	04178000	ELORN à PLOUEDERN	116169.5767	2406414.79	FRGR0066c
04290063	04179565	KERAMBELLEC	133885.3178	2384437.826	<frgr0074></frgr0074>
04290070	04174520	HORN à MESPAUL	132722.8222	2420726.227	FRGR0057
04290136	04177320	ELORN à COMMANA	131018.4932	2395099.764	<frgr0066c></frgr0066c>
04290150	04184830	STER GOZ à BANNALEC	145285.2453	2340790.733	FRGR0087
04290151	04186700	ISOLE à SAINT-THURIEN	154330.277	2346330.747	FRGR0091
04290176	04178486	ELLEZ à BRENNILIS	141523.4617	2389809.1	FRGR0069b
04290155	04184950	AVEN à PONT-AVEN	146255.252	2335810.769	FRGR0086
04290156	04177250	PENFELD à BOHARS	93921.40883	2403043.026	FRGR0065
04290157	04184195	MOROS à MELGEVEN	135900.2644	2338860.802	FRGR0085
04290158	04179000	HYERE à CARHAIX-PLOUGUER	158942.3345	2378671.751	FRGR0070
04290159	04175100	ABER WRAC'H à LANARVILY	103007.459	2416795.787	FRGR0062
04290160	04179500	AULNE à CHATEAULIN	123785.3781	2374345.792	FRGR0056a
04290161	04180100	GOYEN à PONT-CROIX	93260.41561	2359711.019	FRGR0081
04290162	04179690	NEVET à DOUARNENEZ	108890.4018	2362430.842	FRGR0077
04290163	04182000	ODET à QUIMPER	126275.3599	2356065.875	FRGR0078
04290164	04188000	ELLE à ARZANO	167640.1987	2340605.691	FRGR0080
04290165	04175450	ABER BENOIT à PLABENNEC	102676.4468	2413077.886	FRGR0061
04290166	04173737	DOURDUFF à GARLAN	149983.5791	2418656.742	FRGR0050
04290167	04174250	QUEFFLEUTH à MORLAIX	144605.4615	2412905.792	FRGR0052
04290168	04174660	GUILLEC à TREZILIDE	127505.5703	2421140.881	FRGR0058
04290175	04178650	AULNE à LANDELEAU	151450.3906	2377085.665	FRGR0055
04350002	04162300	COUESNON à ROMAZY	315571.2604	2382187.309	FRGR0013
04350010	04161595	NANCON à LECOUSSE	340522.2936	2386688.227	FRGR0017
04350019	04201185	CANTACHE à DOMPIERRE-DU-CHEMIN	341953.1279	2367837.26	FRGR2260
04350052	04215750	VILAINE à SAINTE-MARIE	284600.1361	2308635.458	FRGR0010
04350062	04212700	SEMNON à PLECHATEL	299170.1728	2327870.372	FRGR0120
04350069	04205500	ILLE à MONTREUIL-SUR-ILLE	302184.2285	2377347.359	FRGR0110
04350092	04163500	GUYOULT à MONT DOL	296204.3538	2405911.34	FRGR0024
04350106	04199370	AFF à PAIMPONT	264600.193	2340945.411	FRGR0128



0.4050450	0.404.4000	OFIGUE > DDUZ	007000 4500	0044045.00	ED000440
04350153	04211000	SEICHE à BRUZ	297880.1533	2344015.38	FRGR0118
04350154	04210800	YAIGNE à NOUVOITOU	309260.1443	2344890.403	FRGR1257
04350155	04209990	VILAINE à GUICHEN	294215.187	2341595.291	FRGR0010
04350156	04204300	VILAINE à CESSON-SEVIGNE	310225.2242	2353848.356	FRGR0009b
04350157	04207400	FLUME à PACE	293978.1278	2361642.325	FRGR0112
04350158	04163050	RUISSEAU DE LA CHENELAIS à PLEINES FOUGERES	309862	2397438	FRGR0023
04350159	04162958	LOISANCE à SAINT-OUEN-LA-ROUERIE	320780.2628	2387774.3	FRGR0020
04350160	04163000	COUESNON à ANTRAIN	317359.2305	2392573.347	FRGR0012
04350162	04205605	ILLET à GOSNE	316195.2453	2368176.292	FRGR0111
04350163	04211550	CANUT NORD à MAXENT	287095.1592	2337670.35	FRGR0119b
04350164	04214295	ARON à GRAND FOUGERAY	297790.0959	2310200.461	FRGR0122
04350165	04209000	MEU à MORDELLES	288060.1245	2349315.357	FRGR0114
04560013	04197818	SEDON à GUEGON	235460.2342	2336065.588	FRGR1218
04560028	04192830	EVEL à GUENIN	203035.2456	2332740.685	FRGR0101
04560041	04187525	ELLE à FAOUET (LE)	166890.2939	2351025.758	FRGR0080
04560043	04187710	STER LAËR ou INAM à LANVENEGUEN	164950.2805	2351565.644	FRGR0090
04560076	04192550	SARRE à MELRAND	192485.1338	2348473.676	FRGR0100
04560082	04192950	TARUN à PLUMELIN	207095.2724	2330520.646	FRGR0102
04560087	04199078	CLAIE A PLEUCADEUC	250135.2232	2317780.515	FRGR0134
04560128	04196950	YVEL à LOYAT	250115.1722	2345670.441	FRGR0133a
04560141	04217100	PENERF A SURZUR	231775.1024	2299840.547	FRGR1611
04560142	04196449	OUST à PLEUGRIFFET	228575.2032	2343425.539	FRGR0127
04560143	04194000	BLAVET à LANGUIDIC	185225.2078	2329615.605	FRGR0094
04560144	04197600	NINIAN A TAUPONT	241935.195	2336300.47	FRGR0132
04560145	04216000	VILAINE à RIEUX	263260.1035	2297180.533	FRGR1066
04560146	04199200	OUST à SAINT-MARTIN	255025.1293	2315265.555	FRGR0127
04560147	04191410	BLAVET à NEULLIAC	203415.2966	2359985.545	FRGR0093c
04560148	04199490	AFF à QUELNEUC	271835.2559	2323655.552	FRGR0129a
04560149	04190000	SCORFF à ARZANO	170231.2371	2338449.128	FRGR0095
04560150	04195000	LOC'H à BRECH	201830.1274	2317530.623	FRGR0104
04560151	04194500	ETEL A NOSTANG	186505.1445	2322030.739	FRGR1626
04560152	04199865	ARZ à MOLAC	242615.0933	2312735.472	FRGR0137
04440007	04215485	Don à Guemene-penfao	287525.00	2299973.00	FRGR0124a
04440027	04146840	Gesvres à Treillieres	302240.00	2264805.00	FRGR0541
04440028	04143000	Moine à Getigne	329130.00	2239250.00	FRGR0547b
04440029	04146418	Jeanneau à Riaille	329045.00	2289190.00	(FRGR0539a)
04440030	04215800	ISAC à GUENROUET	270470.00	2294885.00	FRGR0139
04440031	04214000	CHERE à CHATEAUBRIANT	318993.00	2308717.00	FRGR0121
04440032	04150500	FALLERON à MACHECOUL	312060.0	2281030.0	FRGR0562a
0444###1	04146500	ERDRE à Nort sur Erdre	312370.00	2280785.00	FRGR0539a
04440106	04214495	CHERE à PIERRIC	292712.00	2308557.00	FRGR0121
04440107	04143150	SANGUEZE à LE PALLET	324385.00	2243445.00	FRGR0548
04440108	04145000	MAINE à CHATEAUTHEBAUD	315180.00	2240540.00	FRGR0550
04440109	04146000	SEVRE NANTAISE à VERTOU	312250.00	2246190.00	FRGR0545
04490005	04110000	Loir à Soucelles	393045.00	2288125.00	FRGR0492c
04490045	04133200	Layon à Nueil-sur-layon	395465.00	2238780.00	FRGR0526
04490046	04102500	Thouet à Artannes-sur-thouet	416885.00	2246960.00	FRGR0436
04490047	04133960	Hyrome à Chemille	371760.00	2253220.00	FRGR0530
04490500	04134700	Loire à Montjean-sur-loire	358295.00	2270945.00	FRGR0007f
04490501	04103200	Loire à le Thoureil	403750.00	2266875.00	FRGR0007e
04490502	04132000	OUDON à ANDIGNE	367330.00	2300980.00	FRGR0505b
04490503	04131550	ARGOS à SAINTE-GEMMES-D'ANDIGNE	359200.00	2299195.00	FRGR0524
04490504	04123000	SARTHE à CHEFFES	387195.00	2295140.00	FRGR0456
04490505	04102400	DIVE à BREZE	417440.00	2243705.00	FRGR0446
04490506	04104500	AUTHION à LES PONTS-DE-CE	391270.00	2274995.00	FRGR0449
04490507	04103950	LATHAN à LONGUE-JUMELLES	412815.00	2267395.00	FRGR0452



04490508	04135000	EVRE à SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	344590.00	2264995.00	FRGR0534
04490509	04132500	MAYENNE à MONTREUIL-JUIGNE	377940.00	2286470.00	FRGR0460c
04490510	04134000	LAYON à SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY	375655.00	2261630.00	FRGR0527
04490512	04104200	COUASNON à GEE	405252.00	2275735.00	FRGR0453
04490513	04132800	BRIONNEAU à AVRILLE	377980.00	2281635.00	FRGR1026
04490516	04136600	DIVATTE à LA VARENNE	323485.00	2262665.00	FRGR0538
04490519	04133000	MAINE à BOUCHEMAINE	378865.00	2275770.00	FRGR0525
04530018	04128050	L'ouette à Parne-sur-roc	376155.00	2338470.00	FRGR0518
04530035	04130500	Oudon à Craon	354033.00	2319143.00	FRGR0504
04530053	04124875	OISILLY à CHAMPGENETEUX	398368.00	2368613.00	(FRGR0513)
04530063	04124985	Aron à Chapelle-au-riboul (la)	394138.00	2371747.00	FRGR0513
04530066	04113050	Vaudelle à Saint-germain-de-coulamer	411367.00	2366737.00	FRGR0467
04530069	04128490	Mayenne à Saint-sulpice	373485.00	2325570.00	FRGR0460c
04530070	04119750	Erve à Chammes	398745.00	2346250.00	FRGR0486
04530071	04125500	Ernee à Larchamps	356497.00	2375025.00	FRGR0514
04530099	04131200	HIERE à CHERANCE	356260.00	2315061.00	FRGR0520
04530100	04123800	VARENNE à COUESMES-VAUCE	378419.00	2389810.00	FRGR0510
04530101	04124850	MAYENNE à SAINT-BAUDELLE	378099.00	2365716.00	FRGR0460b
04530102	04200595	VILAINE à BOURGON	348114.00	2359803.00	FRGR0008a
04530106	04123750	MAYENNE à AMBRIERES-LES-VALLEES	383715.00	2385134.00	FRGR0459
04530108	04127000	JOUANNE à FORCE	375505.00	2343125.00	FRGR0516
04720011	04116800	Huisne à Aveze	475755.00	2359065.00	FRGR0462a
04720050	04119220	Vegre à Epineu-le-chevreuil	417555.00	2339645.00	FRGR0481
04720051	04113250	Sarthe à Saint-aubin-de-locquenay	428885.00	2366125.00	FRGR0457
04720052	04114500	L'Orne saosnoise à Saint-mars-sous-ballon	444835.00	2356590.00	FRGR0471
04560111 / 04720056	04108425	Tusson à Evaille	471760.00	2324760.00	FRGR1193
04720058	04108285	Braye à Vibraye	484025.00	2338755.00	FRGR0498a
04720059	04118000	HUISNE à LE MANS	442560.00	2334430.00	FRGR0462b
04720060	04112200	SARTHE à MOULINS-LE-CARBONNEL	424348.00	2379036.00	FRGR0457
04720061	04113800	Sarthe à Vivoin	438070.00	2360910.00	FRGR0455b
04720062	04115200	SARTHE à NEUVILLE-SUR-SARTHE	441310.00	2345565.00	FRGR0455b
04720063	04114100	DIVE à MONCE-EN-SAOSNOIS	454504.00	2364505.00	FRGR0472
04720103	04115500	ANTONNIERE à SAINT-SATURNIN	437520.00	2342525.00	FRGR0473
04720105	04108736	AUNE à PONTVALLAIN	439590.00	2307775.00	FRGR0503
04720108	04108500	LOIR à NOGENT-SUR-LOIR	454480.00	2298315.00	FRGR0492c
04720110	04119000	SARTHE à ARNAGE	437730.00	2326370.00	FRGR0456
04850009	04153600	Grand Lay à Monsireigne	350255.00	2201555.00	FRGR0571
04850010	04139050	Sevre nantaise à Mallievre	356110.00	2219295.00	FRGR0544
04850011	04156200	Vendee à Chapelle-aux-lys (la)	370725.00	2185805.00	FRGR0585a
04850012	04153100	Ciboule à Girouard (le)	295171.00	2182491.00	FRGR0568
04850014	04150830	Vie à Poire-sur-vie (le)	303765.00	2205005.00	FRGR0563
04850022	04153300	Gue chatenay à Poiroux	304080.00	2175145.00	FRGR1896
04850032	04151500	LIGNERON à SOULLANS	280110.00	2207465.00	FRGR2017
04850034	04153700	LOING à CHANTONNAY	346970.00	2190820.00	FRGR0573
04850035	04152000	VIE à LE FENOUILLER	277255.00	2201380.00	FRGR0564b
04850036	04152500	JAUNAY à MARTINET	292610.00	2194685.00	FRGR0566a
04850037	04143500	GRANDE MAINE à SAINT-FULGENT	335225.00	2216260.00	FRGR0549a
04850038	04137993	SEVREAU à SAINT MESMIN	365395.00	2203250.00	(FRGR0543)
04850103	04154050	PETIT LAY à SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS	336040.00	2192465.00	FRGR0574
04850104	04148590	BOULOGNE à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-L	305060.00	2229920.00	FRGR0552
04850105	04155500	LAY à LA CLAYE	321795.00	2172800.00	FRGR0570
04850106	04154200	SMAGNE à SAINTE-PEXINE	334620.00	2175920.00	FRGR0575b



Annexe 2 : Pluviométrie

(source Météo France ; Dreal Pays de la Loire)



(20 à 30 mm seulement).

dépasse 25 %.

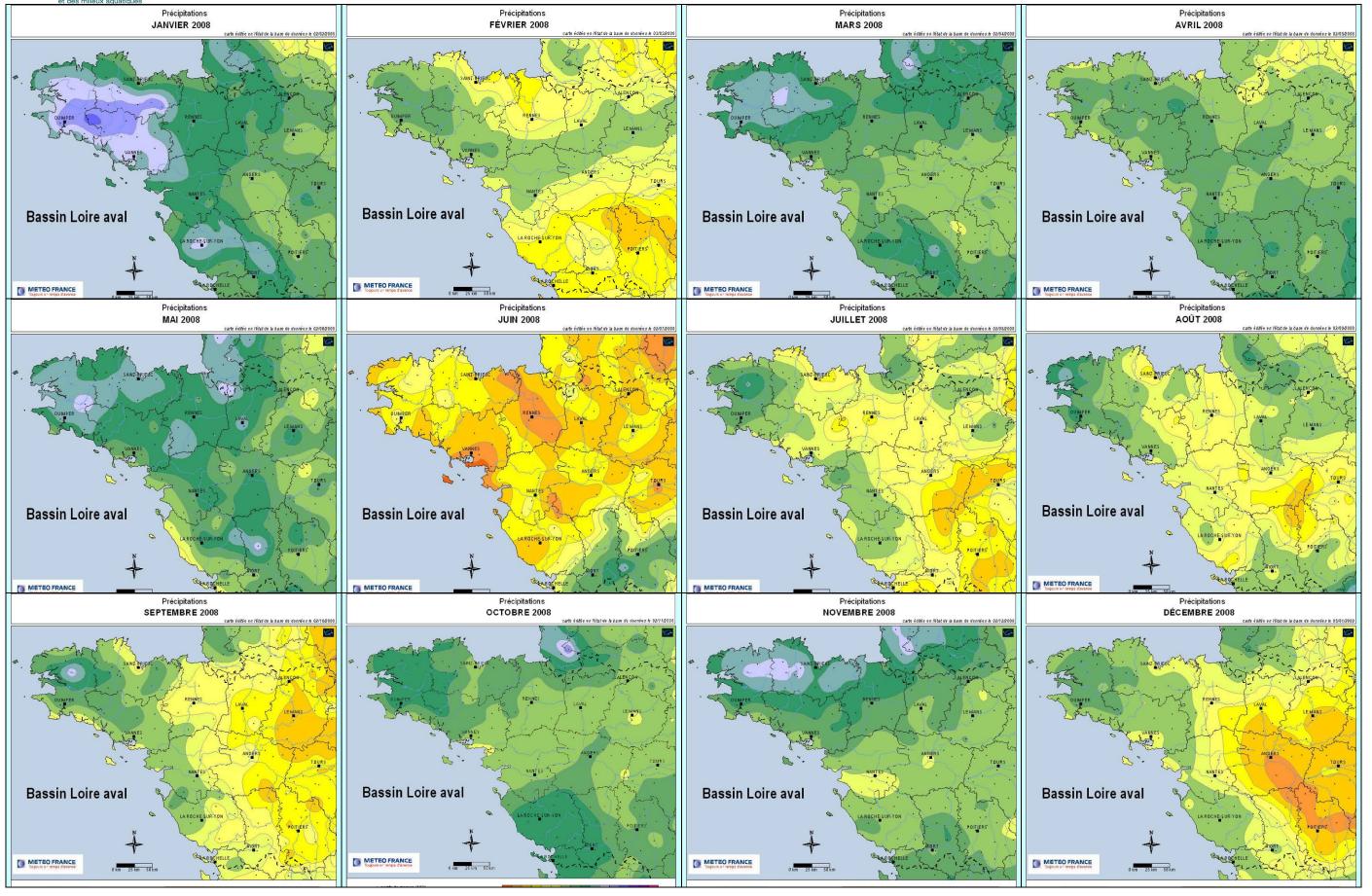
5.1. La pluviométrie (source : Météo France)

Les cartes p.7 donnent l'écart à la référence d'une moyenne mensuelle. La couleur vert foncé (100%) se retrouve lorsque la pluviométrie observée en 2008 correspond à cette moyenne. Mois de février 2008 Mois de mars 2008 Mois d'avril 2008 Mois de ianvier 2008 Des pluies excédentaires sont apparues en 3 vagues successives : 5 Temps fortement pluvieux en début de mois, faiblement pluvieux Les perturbations se sont succédées sans quasiment de répit ; le Après une première décade quasiment sèche où passage le plus marqué se situant les 9 et 10 mars. Ainsi, les les derniers jours; entre ces deux courtes périodes perturbées, le prédominent les conditions anticycloniques, les perturbations , 10 et 15 janvier. précipitations sont excédentaires, jusqu'au double de la normale. océaniques prennent le relais, variant avec du temps Perturbé en première décade, en particulier autour du 5, le temps temps anticyclonique est en place, synonyme de temps calme et instable, où se mêlent grêle et giboulées, voire quelques devient fortement pluvieux sur l'ouest du 10 au 15. La suite est plus d'ensoleillement remarquable. Le nombre de 'jours de pluie' (plus de 1 millimètre) se situe autour La pluviométrie est normale en Pays de la Loire, voire orages. Cela fait deux mois de suite excédentaires. calme et quasiment sèche jusqu'au 31. de 20. excédentaire, sur près de la moitié de la région, autour d'un axe Sur les Pays-de-la-Loire, les pluies ont été abondantes avec un La pluviométrie se situe entre 60 et 100 mm. à part quelques Mayenne et Vendée sont bien arrosées avec un cumul compris dégradé géographique ouest-est ; plus de 100 mm de Nantes à Laval Ponchâteau-Le Mans. Déficit croissant au nord de Laval (44 mm entre 80 et 120 mm. Sud-Sarthe, Maine et Loire et Loire zones réduites ; le maximum est observé à Palluau (85) avec (autour de 150 % de la normale) à moins de 80 mm sur Angers et Le seulement à Ernée) et au sud d'une ligne Nantes-Angers, déficit 108 mm. Ces valeurs représentent de 110 à 200 % de la Atlantique cumulent une pluviométrie de 60 à 80 mm. La Mans (environ 120% de la normale). La Vendée est particulièrement supérieur à 50% sur une bonne partie de la Vendée. pluviométrie est excédentaire, comprise entre 20 à 100 %. normale. Notons que l'extrême nord-ouest de la Mavenne ne arrosée (à cause de l'épisode pluvieux du 4 au 6 janvier) autour de recueille qu'une pluviométrie habituelle. 150 mm sur une bonne partie du département, soit de l'ordre de 150% de la normale. Mois de mai 2008 Mois de juin 2008 Mois de juillet 2008 Mois de aout 2008 Le temps fortement instable persiste le 1er et surtout le 2, de la . La première décade est perturbée, voire tempétueuse. Un temps Les passages pluvieux se succèdent jusqu'au 24 (1 jour de Le temps instable, souvent orageux et ponctuellement fortement pluvieux a sévi tout au long du mois, jamais de manière généralisée Loire Atlantique à la Basse Normandie ; de nombreux dommages anticylonique, quasiment sec, s'installe ensuite. La pluie revient le pluie sur 2 sur la pointe Bretagne, 1 jour sur 3 ailleurs). mais certaines régions ont subit des pluies conséquentes plusieurs sont constatés, coulées de boue et inondations urbaines. Quelques 25 avec des épisodes instables, parfois forts, sur l'est de la région. L'anticyclone s'impose ensuite mais des orages ponctuent fois dans le mois. Les pluies horaires ont très souvent dépassé les faibles épisodes pluvieux concernent la région ensuite puis du 21 De 80 à 100 mm sur la frange littorale, le Perche et la région de cet épisode sec ; des pluies fortes se produisent sur le nord valeurs décennales. Les cumuls mensuels sont de nouveaux au 23, des lignes d'orages stagnent sur le sud de la Vendée (20 Pré-en-Pail (53) soit près du double de la normale pour les régions Finistère. records pour Laval et St Brieuc tandis que 1981 reste encore la mm le 21 à St Gemme la Plaine et Fontenay-85) et dans une côtières. Le centre de la région recueille une cinquantaine de La pluviométrie est habituelle de Chateaubriand à Saumur. référence des pluies abondantes en de nombreuses stations. moindre mesure, sur le sud du Maine et Loire, millimètres, ce qui avoisine la normale. Sur la moitié sud-est du voire déficitaire en limite des Deux-Sèvres et de l'Indre et Avant les derniers jours du mois, la Sarthe apparaissait déficitaire Les fortes pluies du 2 juin ont souvent échappé à notre réseau de Maine et Loire la pluviométrie est inférieure à 50 mm voire Loire; l'excédent est généralisé sur le reste de la région, mais les fortes pluies du 31 l'ont ramenée au niveau des autres stations automatiques mais la carte à venir prenant en compte les inférieure à 30 mm sur le saumurois (déficit supérieur à 25%). jusque 1,5 fois la normale. Des cumuls, de 20 mm et plus, départements soit un excès généralisé de 1.5 à 2 fois la normale, à postes du RCE améliorera l'information. Ainsi, hormis le sud de sont fréquents le 21. l'exception toutefois du Perche et du littoral vendéen qui, avec région touché par des orages du 21 au 23, seules 3 zones, seulement 50 mm, sont déficitaires. Trois stations automatiques ont géographiquement modestes, apparaissent avec plus de 40 mm. enregistré le 31 des pluies rarement observées dans nos régions, L'essentiel de la région se situe entre 30 et 40 mm. Le déficit jusque 70 mm en 1 heure s'étend de 25 et 75 %. Mois de septembre 2008 Mois d'octobre 2008 Mois de novembre 2008 Mois de décembre 2008 Temps perturbé de sud-ouest à nord-ouest jusqu'au 13 ; ensuite un Le début et la fin de mois sont pluvieux. Entre les deux, excepté Mois généralement bien arrosé, les périodes de pluies se suivent Mois de décembre peu arrosé, tous les points de mesure anticyclone s'installe sur les lles Britanniques, orientant un flux de autour du 20, les pluies sont moins significatives. tout au long du mois. Tout au plus constate-t-on un répit du 12 ou sont nettement déficitaires. Des pluies parfois fortes se nord-est sec jusqu'en fin de mois, si l'on excepte les plujes faibles Plus de 100 millimètres sur la Vendée en raison d'une fin de mois 22, sous influence anti-cyclonique et flux de nord, avec des produisent jusqu'en milieu de mois puis le temps reste sec. particulièrement pluvieuse. Le reste de la région recueille entre 60 précipitations faibles et éparses. 60 à 80 mm en général, un peu autour du 24. Le déficit s'est accentué avec ce mois peu pluvieux ; seul le Nous trouvons un fort gradient des côtes atlantiques (60 à 80 mm) au et 80 mm ce qui représente une pluviométrie normale ou plus sur le nord Mayenne et un peu moins en Loire Atlantique au littoral vendéen a un cumul normal, le reste de la région excédentaire sauf sur l'ouest de la Loire-Atlantique où le déficit sud de la Loire. Ces valeurs pluviométriques sont inférieures aux affiche un déficit de 10 à 25 %, plus de 25 % localement. Perche peu arrosé

normales pour les deux départements côtiers (déficit de 20 à 50

%) mais normales ou excédentaires plus au nord.







6. Hydrométéorologie de l'année 2008 une année proche de la moyenne

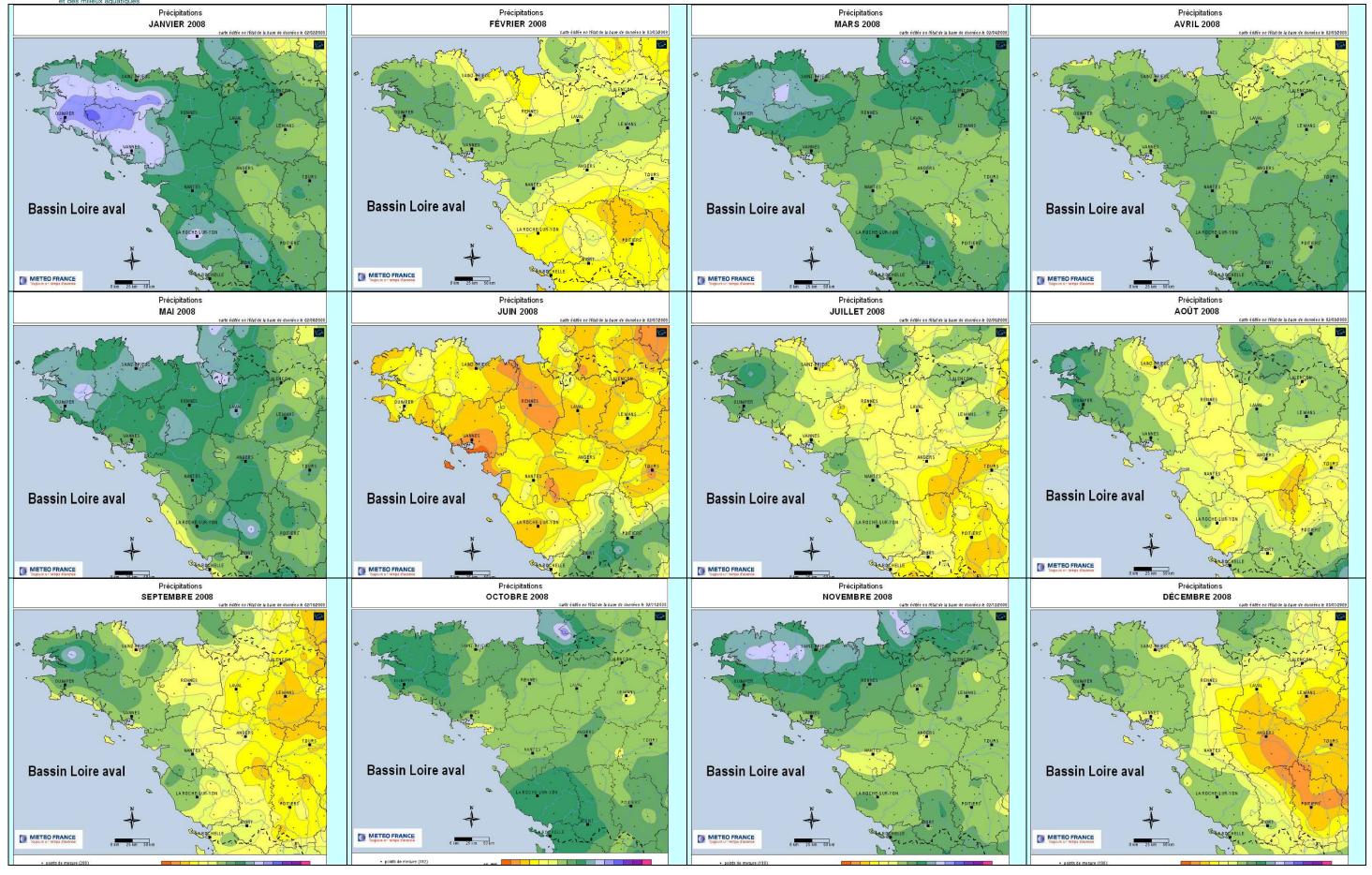
6.1. La pluviométrie (source : Météo France)

les cartes p.7 donnent l'écart à la référence d'une moyenne mensuelle. La couleur vert foncé (100%) se retrouve lorsque la pluviométrie observée en 2008 correspond à cette moyenne.

Sur l'ensemble de la région, juin est mois les plus sec observé cette année. L'alternance des périodes sèches et pluvieuses donne une vision équilibrée et moyenne des précipitations pour ces 12 mois.

Sur l'ensemble de la région, juin est mois les plus sec observé Mois de janvier 2008	Mois de février 2008	Mois de mars 2008	Mois d'avril 2008
Mois de janvier 2006	Wiois de levrier 2006	Wols de mars 2006	WIOIS G AVIII 2006
Des pluies excédentaires sont apparues en 3 vagues successives : 5 , 10 et 15 janvier. Perturbé en première décade, en particulier autour du 5, le temps devient fortement pluvieux sur l'ouest du 10 au 15. La suite est plus calme et quasiment sèche jusqu'au 31. Sur les Pays-de-la-Loire, les pluies ont été abondantes avec un dégradé géographique ouest-est ; plus de 100 mm de Nantes à Laval (autour de 150 % de la normale) à moins de 80 mm sur Angers et Le Mans (environ 120% de la normale). La Vendée est particulièrement arrosée (à cause de l'épisode pluvieux du 4 au 6 janvier) autour de 150 mm sur une bonne partie du département, soit de l'ordre de 150% de la normale.	Temps fortement pluvieux en début de mois, faiblement pluvieux les derniers jours; entre ces deux courtes périodes perturbées, le temps anticyclonique est en place, synonyme de temps calme et d'ensoleillement remarquable. La pluviométrie est normale en Pays de la Loire, voire excédentaire, sur près de la moitié de la région, autour d'un axe Ponchâteau-Le Mans. Déficit croissant au nord de Laval (44 mm seulement à Ernée) et au sud d'une ligne Nantes-Angers, déficit supérieur à 50% sur une bonne partie de la Vendée.	Les perturbations se sont succédées sans quasiment de répit ; le passage le plus marqué se situant les 9 et 10 mars. Ainsi, les précipitations sont excédentaires, jusqu'au double de la normale. Le nombre de 'jours de pluie' (plus de 1 millimètre) se situe autour de 20. Mayenne et Vendée sont bien arrosées avec un cumul compris entre 80 et 120 mm. Sud–Sarthe, Maine et Loire et Loire Atlantique cumulent une pluviométrie de 60 à 80 mm. La pluviométrie est excédentaire, comprise entre 20 à 100 %.	Après une première décade quasiment sèche où prédominent les conditions anticycloniques, les perturbations océaniques prennent le relais, variant avec du temps instable, où se mêlent grêle et giboulées, voire quelques orages. Cela fait deux mois de suite excédentaires. La pluviométrie se situe entre 60 et 100 mm, à part quelques zones réduites ; le maximum est observé à Palluau (85) avec 108 mm. Ces valeurs représentent de 110 à 200 % de la normale. Notons que l'extrême nord-ouest de la Mayenne ne recueille qu'une pluviométrie habituelle.
Mois de mai 2008 Le temps instable, souvent orageux et ponctuellement fortement pluvieux a sévi tout au long du mois, jamais de manière généralisée mais certaines régions ont subit des pluies conséquentes plusieurs fois dans le mois. Les pluies horaires ont très souvent dépassé les valeurs décennales. Les cumuls mensuels sont de nouveaux records pour Laval et St Brieuc tandis que 1981 reste encore la référence des pluies abondantes en de nombreuses stations. Avant les derniers jours du mois, la Sarthe apparaissait déficitaire mais les fortes pluies du 31 l'ont ramenée au niveau des autres départements soit un excès généralisé de 1.5 à 2 fois la normale, à l'exception toutefois du Perche et du littoral vendéen qui, avec seulement 50 mm, sont déficitaires. Trois stations automatiques ont enregistré le 31 des pluies rarement observées dans nos régions, jusque 70 mm en 1 heure.	Loire Atlantique à la Basse Normandie ; de nombreux dommages sont constatés, coulées de boue et inondations urbaines. Quelques faibles épisodes pluvieux concernent la région ensuite puis du 21 au 23, des lignes d'orages stagnent sur le sud de la Vendée (20 mm le 21 à St Gemme la Plaine et Fontenay-85) et, dans une moindre mesure, sur le sud du Maine et Loire. Les fortes pluies du 2 juin ont souvent échappé à notre réseau de stations automatiques mais la carte à venir prenant en compte les postes du RCE améliorera l'information. Ainsi, hormis le sud de	anticylonique, quasiment sec, s'installe ensuite. La pluie revient le 25 avec des épisodes instables, parfois forts, sur l'est de la région. De 80 à 100 mm sur la frange littorale, le Perche et la région de Pré-en-Pail (53) soit près du double de la normale pour les régions côtières. Le centre de la région recueille une cinquantaine de millimètres, ce qui avoisine la normale. Sur la moitié sud-est du Maine et Loire la pluviométrie est inférieure à 50 mm voire inférieure à 30 mm sur le saumurois (déficit supérieur à 25%	pluie sur 2 sur la pointe Bretagne, 1 jour sur 3 ailleurs)
Mois de septembre 2008 Temps perturbé de sud-ouest à nord-ouest jusqu'au 13 ; ensuite un anticyclone s'installe sur les Iles Britanniques, orientant un flux de nord-est sec jusqu'en fin de mois, si l'on excepte les pluies faibles autour du 24. Nous trouvons un fort gradient des côtes atlantiques (60 à 80 mm) au Perche peu arrosé (20 à 30 mm seulement).	Mois d'octobre 2008 Le début et la fin de mois sont pluvieux. Entre les deux, excepté autour du 20, les pluies sont moins significatives. Plus de 100 millimètres sur la Vendée en raison d'une fin de mois particulièrement pluvieuse. Le reste de la région recueille entre 60 et 80 mm ce qui représente une pluviométrie normale ou excédentaire sauf sur l'ouest de la Loire-Atlantique où le déficit dépasse 25 %.	Mois de novembre 2008 Mois généralement bien arrosé, les périodes de pluies se suivent tout au long du mois. Tout au plus constate-t-on un répit du 12 ou 22, sous influence anti-cyclonique et flux de nord, avec des précipitations faibles et éparses. 60 à 80 mm en général, un peu plus sur le nord Mayenne et un peu moins en Loire Atlantique au sud de la Loire. Ces valeurs pluviométriques sont inférieures aux normales pour les deux départements côtiers (déficit de 20 à 50 %) mais normales ou excédentaires plus au nord).	Mois de décembre 2008 Mois de décembre peu arrosé, tous les points de mesure sont nettement déficitaires. Des pluies parfois fortes se produisent jusqu'en milieu de mois puis le temps reste sec. Le déficit s'est accentué avec ce mois peu pluvieux ; seul le littoral vendéen a un cumul normal, le reste de la région affiche un déficit de 10 à 25 %, plus de 25 % localement.







Annexe 3:

Codification des espèces de poissons



Code	Nom latin	Nom français
ABH	Leucaspius delineatus	Able de Heckel
ABL	Alburnus alburnus	Ablette
ALA	Alosa alosa	Grande alose
ALF	Alosa fallax fallax	Alose feinte
CTI	Ctenopharyngodon idella	Amour blanc
ANG	Anguilla anguilla	Anguille
ASP	Aspius aspius	Aspe
LOU	Dicentrarchus labrax	Bar
BAF	Barbus barbus	Barbeau fluviatile
BBG	Micropterus salmoides	Black bass a grande bouche
BBP	Micropterus dolomieu	Black bass a petite bouche
BOU	Rhodeus amarus	Bouvière
BRE	Abramis brama	Brème
BRB	Blicca bjoerkna	Brème bordeliére
BRO	Esox lucius	Brochet
CAS	Carassius carassius	Carassin
CAG	Carassius auratus gibelio	Carassin argenté
CAD	Carassius auratus auratus	Carassin doré
CAA	Carassius auratus	Carassin doré ou argenté
CGT	Aristichthys nobilis	Carpe a grosse tête
CCO	Cyprinus carpio	Carpe commune
CCU	Cyprinus carpio	Carpe cuir
CMI	Cyprinus carpio	Carpe miroir
CHA	Cottus gobio	Chabot
CHE	Leuciscus cephalus	Chevaine
APP	Austropotamobius pallipes	Ecrevisse a pieds blancs
ASL	Astacus leptodactylus	Ecrevisse a pieds grêles
OCL	Orconectes limosus	Ecrevisse américaine
PCC	Procambarus clarkii	Ecrevisse de Louisiane
PFL	Pacifastacus leniusculus	Ecrevisse signal
EPE	Osmerus eperlanus	Eperlan
EPI	Gasterosteus aculeatus	Epinoche
EPT	Pungitius pungitius	Epinochette
FLE	Platichthys flesus	Flet
GAM	Gambusia affinis	Gambusie
GAR	Rutilus rutilus	Gardon
GOU	Gobio gobio	Goujon
GRE	Gymnocephalus cernuus	Grémille
HOT	Chondrostoma nasus	Hotu
IDE	Leuciscus idus	Ide mélanote
CYP	Cyprinidae	Juvénile de cyprinidés
LPP	Lampetra planeri	Lamproie de planer
LPR	Lampetra fluviatilis	Lamproie de pianei Lamproie de rivière
LPM	Petromyzon marinus	Lamproie marine
LOR	Cobitis taenia	Loche de rivière
LOF	Barbatula barbatula	Loche franche
LOT	Lota lota	Lote de rivière
MUP	Liza ramada	Mulet porc
		·
OBR	Thymallus thymallus	Ombre commun
PER	Perca fluviatilis	Perche



et des n	nilieux aquatiques	
PES	Lepomis gibbosus	Perche soleil
PLI	Pleuronectes platessa	Plie
PCH	Ameiurus melas	Poisson chat
PSR	Pseudorasbora parva	Pseudorasbora
ROT	Scardinius erythrophtalmus	Rotengle
SAN	Stizostedion lucioperca	Sandre
SAT	Salmo salar	Saumon atlantique
SDF	Salvelinus fontinalis	Saumon de fontaine
SIL	Silurus glanis	Silure glane
SPI	Alburnoïdes bipunctatus	Spirlin
TAN	Tinca tinca	Tanche
TOX	Chondrostoma toxostoma	Toxostome
TAC	Onchorhynchus mykiss	Truite arc-en-ciel
TRC	Salmo trutta macrostigma	Truite de Corse
TRM	Salmo trutta trutta	Truite de mer
TRF	Salmo trutta fario	Truite de rivière
VAI	Phoxinus phoxinus	Vairon
VAN	Leuciscus leuciscus	Vandoise
VAR	Leuciscus burdigalensis	Vandoise rostrée



Annexe 4:

Résultats IPR

par station années 2007 à 2010



Commonstrate	Code	Code	Localisation ONEMA	Y /I II ó+ \	V /I II 64 \	2007	2008	2009	2010	moye	CV
04173100 04220008 Le Léguer à Tonquedec 176026 2422763 3.5 6.0 5.3 2 04164758 04220030 Le Loup à Plougonver 174434 2402555 6.4 5.1 5.5 5.7 7 04159550 04220037 Le Laron à St-maudan 22083 3388163 16.8 11.8 13.3 2 2 2 2 2 2 2 2 2			Localisation ONEMA	A (LII et.)	i (Lii et.)	2007	2000	2009	2010		CV
04164758 04220033 La Chup à Plougorier 174434 2402555 6.4 5.1 5.5 5.7 1 04195950 04220037 Le Larion à Si-maudan 220983 2387660 13.8 11.8 14.3 20 04196008 04220068 La Liú à Plumieux 228763 2387660 13.8 11.8 12.3 13.1 8 12.3 13.1 8 12.3 13.1 8 12.0 14.3 20 04196008 04220068 La Liú à Plumieux 228763 2387660 15.6 15.7 1 12.0 1 14.3 20 04196140 04220078 Le Tire ux à Saint-fiacre 198972 2398077 15.6 16.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 5 1 15.7 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2 16.2											
04179260 04220037 Le Larhon à St-maudan 220983 2385163 16.8 13.3 1.8 04196008 04220062 Le Lià à Pitumieux 228755 2387660 13.8 13.3 1.8 04196008 04220072 Le Guessant à Andel 237400 2398674 15.6 16.7 15.2 15.0 04196008 04220072 Le Guessant à Andel 237400 2398674 15.6 16.7 16.2 15.0 04171670 04220073 Le Grussant à Andel 237400 2398674 15.6 16.7 16.2 15.0 04171670 04220073 Le Grussant à Andel 237400 2398674 15.6 16.7 16.2 15.0 04171670 04220132 Le Gruguil à Saint-discre 198972 2398077 7.3 3.0 7.7 6.0 04173405 04220132 Le Gruguil à Saint-discre 198972 2398077 7.3 3.0 7.7 6.0 04173405 04220133 La Flora à Saint-discre 198972 2398077 7.3 3.0 7.7 6.0 04173405 04220133 La Flora à Saint-discre 198972 2398077 7.3 3.0 7.7 6.0 04173200 04220133 La Flora à Saint-discre 198972 2398077 7.3 3.0 7.7 6.0 04173200 04220133 La Flora à Saint-discre 270042 2376674 20.8 13.9 19.5 21.8 1.1 9.4				176025					6.0	5.3	20%
04195050 04220062 Le Licâ pi Piumieux 228755 2357660 13.8 11.8 12.3 13.1 20.0 04196008 04220062 Le Licâ piumieux 228755 2357660 10.8 13.2 13.1 12.0 14.0 04167000 04220068 L'Ariguenon à Dolo 253607 2387646 10.8 13.2 12.0 14.0 04176170 042200031 Le Trieva à Saint-flacre 198972 2398077 7.3 10.7 7.7 6.0 04178150 042200131 Le Kersault à Locarn 172796 2384424 5.1 5.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1 6.4 5.6 1.1	04164758	04220033	La Rance à Ereac	253037	2371605		9.7		9.5	1	1%
04196008 04220062 Le Lié à Plrumieux 228755 2357660 13.8 12.3 13.1 12.0 10.0 1						_		_	5.5		11%
04168140 04220072 Le Gouessant à Andel 237400 2398674 15.6 16.7 16.2 16.0 04171870 04220083 Le Trieux à Saint-flacre 198972 2398077 7.3 8.0 7.7 6.0 041718850 04220131 Le Kersault à Locarn 172796 2384424 5.1 5.1 6.4 5.6 1.1 1.1 04173405 04220132 Le Gruguli à Saint-quay 175893 2438562 11.8 10.5 11.1 9.0 04176750 04220133 La Flora à Saint-alban 240784 2405899 4.0 19.6 2.1 11.1 9.0 04176750 04220133 La Flora à Saint-alban 240784 2405899 4.0 19.6 2.1 11.1 9.0 04176750 04220133 La Flora à Saint-alban 240784 2405899 4.0 19.6 2.1 11.1 9.0 04176300 04220135 La Rance à Caulnes 270042 2376574 20.8 13.9 17.4 21.0 041762570 04220135 La Rance à Caulnes 270042 2376574 20.8 13.9 17.4 21.0 041762570 04220135 La Rance à Caulnes 270042 2376574 20.8 13.9 17.4 21.0 041762570 04220137 Guindy à Plouguiel 18147 2435136 9.2 8.5 8.9 6.0 041762500 04220138 Rosette à Tremeur 260452 2383819 17.2 16.4 16.8 3.0 04196055 04220140 Liè à Ploeuc-sur-lie 221413 2384556 25.9 13.2 19.5 44.0 04167815 04220141 Gouessant à Saint-glen 239643 2385666 17.3 19.7 18.5 9.0 04172030 04220142 Le Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 4.9 5.2 4.8 04178050 04220143 Left à Yuise 202602 2424894 9.7 6.9 8.3 2.0 04178050 04220012 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 6.7 6.9 6.9 6.9 6.3 2.0 04189600 04290012 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 6.7 6.7 6.9 6.9 6.9 6.7 6.9 6.	04195950	04220037			2358163	16.8		11.8		14.3	25%
0416140 04220072 Le Gouessant à Andel 237400 2398674 15.6 16.7 15.2 5.0 04171670 04220083 Le Trieux à Saint-flacre 198972 2398077 7.3 8.0 7.7 8.0 047178405 042201312 Le Gruguil à Saint-quay 175983 2438562 11.8 10.5 11.1 9.0	04196008	04220062		228755	2357660		13.8		12.3	13.1	8%
041716760 042200132 Le Frieux à Saint-fiacre 198972 2398077 7,3 8,0 7,7 6 041780850 04220132 Le Gruguil à Saint-quay 175883 2458656 11,5 10,5 11,1 9 04167750 04220133 Le Flora à Saint-quay 175883 2458656 21,8 10,5 11,1 9 04167750 04220133 Le Flora à Saint-quay 175887 2458692 11,8 10,5 11,1 9 04167800 04220133 Le Flora à Saint-quay 175887 2458692 12,8 13,9 3,5 3,7 7 04164850 04220135 Le Rance à Caulines 270042 2376574 20,8 13,9 17,4 22 04172570 04220135 Le Rance à Caulines 270042 2376574 20,8 13,9 17,4 24 2408890 240,0 13,9 17,4 24 2408400 04220135 Le Rance à Caulines 270042 2376574 20,8 13,9 17,4 24 240472570 04220135 Le Var à Treducine 260452 2383819 17,2 16,4 16,8 3,0 04172570 04220139 Blavet à Kerien 260452 2383819 17,2 16,4 16,8 3,0 04196095 04220144 Gouessant à Saint-glen 239843 2384566 25,9 13,2 19,5 44 14,7	04167000	04220068	L'Arguenon à Dolo	253807	2387646				13.2	12.0	14%
04178650 04220131 Le Kersault à Locarn 17796 3384424 5,1 10,5 11,1 5 04173405 04220132 Le Gruguil à Saint-quay 175893 2436562 11,8 10,5 11,1 5 04173200 04220133 Le Flora à Saint-alban 240784 2405889 24,0 19,5 21,8 1,1 1,			Le Gouessant à Andel	237400	2398674				16.7	16.2	5%
1417405 04220132 Le Grugui à Saint-quay 17583 2436562 11 8 11,5 11,1 1,1			Le Trieux à Saint-fiacre	198972			7.3		8.0	7.7	6%
04177300 04220133 La Flora à Saint-alban 240784 2405889 24.0 19.5 21.8 1.04173200 04220135 La Rance à Caulnes 164444 241923 3.9 3.5 3.7 7.04174520 04220135 La Rance à Caulnes 270042 2376674 20.8 13.9 17.4 21.04172570 04220135 Caulnes 270042 2376674 20.8 13.9 17.4 21.04172570 04220137 Caulney à Plouguiel 188147 2435136 9.2 8.5 8.5 8.5 8.6 04170570 04220138 Rosette à Tremeur 260452 2383819 17.2 16.4 16.8 3.04190680 04220138 Rosette à Tremeur 260452 2383819 17.2 16.4 16.8 3.04190680 04220140 Lié à Ploeuc-sur-lie 221413 2385686 25.9 13.1 19.7 18.5 0417030 04220141 Gouessant à Saint-glen 239643 2386686 25.9 13.2 19.5 19.4			I .	172796	2384424				6.4	5.6	14%
04179200 04220134 Le Yar à Treduder 16444 241923 3.9 3.5 3.7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	04173405	04220132		175893	2436562			10.5		11.1	9%
04164850 04220135 La Rance à Caulnes 270042 237674 20.8 13.9 17.4 21 24 24 24 24 24 24 2	04167750	04220133	La Flora à Saint-alban	240784	2405889						14%
04195400 04220136 L'Oust à St-martin-des-pres 207011 2382281 26.0 13.3 19.6 44	04173200	04220134		164444	2421923					3.7	7%
04172570 04220137 Cuindy à Plouguiel 188147 2435136 9.2 8.5 8.9 6.0	04164850	04220135	La Rance à Caulnes	270042	2376574						28%
04166800 04220138 Roseite à Tremeur 260452 2383819 17.2 16.4 16.8 3 04190650 04220139 Blavet à Kerien 186435 2391585 10.1 9.8 9.9 2 24196095 04220140 Lié à Ploeuc-sur-lie 2214131 2384556 25.9 13.2 19.5 4 04167815 04220141 Gouessant à Saint-glen 239643 2385686 17.3 19.7 18.5 5 04172030 04220142 Trieux à Tregonneau 196290 2415718 7.4 12.3 9.8 33 04171450 04220143 Left à Yvias 202620 2424844 9.7 6.9 8.3 24180900 04290012 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 4.5 4.9 5.2 4.8 7 04178455 04290018 L'Aulne à Locmaria-berrie 154259 2388003 6.7 5.5 6.1 1.4 04181960 04290032 Le Jet à Elliant 135469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 204181960 04290034 L'Élorn à la Roche-Maurice 116154 2406418 7.6 5.5 6.6 2.0 04179565 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 1.9 04178300 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 1.9 04184880 04290155 Le Ster goz à Bannalec 145265 2340771 5.6 4.1 4.9 2.0 04187950 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 3.0 04187950 04290155 Le Nore à Pont-aven 146187 2338882 2.5 2.8 2.7 8.0 04179500 04290155 Le Moros à Melgven 135910 233882 2.5 2.8 2.7 8.0 04184195 04290157 Le Moros à Melgven 136910 233882 2.5 2.8 2.7 8.0 0418600 04290156 Le Deriel dà Bohars 39696 2402819 9.8 9.0 9.4 6.9 04189160 04290156 Le Moros à Melgven 136910 233882 2.5 2.8 2.7 8.0 04187950 04290156 Le Deriel dà Bohars 39696 2402819 9.8 9.0 9.4 6.9 0418950 04290156 Le Moros à Melgven 136910 233882 2.5 2.8 2.7 8.0 0418950 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 2.0 04189000 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2386055 7.5 6.4 6.9 1.0 04189500 04290161 Le Goyen à Pont-cro	04195400	04220136	L'Oust à St-martin-des-pres	207011		26.0		13.3			46%
04190650 04220140 Lié à Ploeuc-sur-lie 221413 2391585 25,9 13,2 19,5 40167816 04220141 Couessant à Saint-glen 239643 2385666 17,3 19,7 18,5 9,0 04172030 04220142 Trieux à Tregonneau 196290 2415718 7,4 12,3 9,8 3,3 04171450 04220141 Life à Yivas 202620 2424894 9,7 6,9 8,3 2,0 04178455 04290120 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 4,5 4,9 5,2 4,8 7,0 04178455 04290012 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 4,5 4,9 5,2 4,8 7,0 04178455 04290018 L'Auline à Locmaria-berrie 154259 2388003 6,7 5,5 6,1 1,0 1418960 04290039 Le Jet à Elliant 114732 2396392 6,7 8,1 7,4 1,0 1418960 04290039 Le Jet à Elliant 135469 2385138 3,8 5,4 4,2 2,0 04178000 04290042 L'Elorn à la Roche-Maurice 116154 2406418 7,6 5,5 6,6 2,0 04178600 04290039 Le Kerambellec à Braspart 141735 2344045 9,0 7,4 11,9 9,4 2,0 04174520 04290073 L'Aven à Melgven 141735 2344045 9,0 7,4 11,9 9,4 2,0 04174520 04290073 L'Elorn à Lommana 131018 2395099 13,0 10,2 11,6				188147	2435136		9.2		8.5	8.9	6%
04196095 04220140 Lié à Ploeuc-sur-lie 221413 2384556 25.9 13.2 19.5 44 04167815 04220141 Gouessant à Saint-glen 239643 2386686 17.3 19.7 18.5 9.8 04171450 04220143 Leff à Yvias 202620 2415718 7.4 12.3 9.8 3. 04171450 04220143 Leff à Yvias 202620 2424894 9.7 6.9 8.3 22 04180900 04290012 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 4.5 4.9 5.2 4.8 7. 04178455 0429018 L'Aulne à Locmaria-berrie 154259 2388033 6.7 5.5 6.1 1. 04178103 04290024 La Mignonne à St-urbain 114732 2396392 6.7 8.1 7.4 1. 04178196 04290039 Le Jet à Elliant 135469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 22 04178000 04290044 L'Elorn à la Roche-Maurice 116154 2406418 0.6 4.1 1.9 9.4 2. 04178565 04290050 Le Kerambellec à Braspart 133898 2384897 4.7 6.8 5.7 2. 04174520 04290136 L'Elorn à Respaul 132715 2340445 9.0 7.4 11.9 9.4 2. 04174520 04290136 L'Elorn à Mespaul 132715 2346924 3.8 6.0 4.1 4.9 2. 04184800 04290150 Le Ster goz à Bannalec 145265 2340771 5.6 4.1 4.9 2. 04184800 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2340771 5.6 6.0 4.8 3.0 4.7 6.8 5.7 2. 04177250 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6. 04184910 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2336809 7.0 4.8 5.9 2. 04179500 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6. 04184900 04290161 Le Goyen à Pont-aven 146187 2336809 7.0 4.8 5.9 2. 04179500 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93388 2359777 4.2 4.7 4.5 7. 04173737 04290166 Deurch' à Lanarvily 102867 2416870 1.3 6.1 8.7 4.5 7. 04173600 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93388 2359777 4.2 4.7 4.5 7. 04173737 04290166 Deurch' à Carlabenic 102676 2413077 4.4 4.7 5.6 6.4 6.9 1. 04173650 04290165 Benoît à Plabennec 102676			Rosette à Tremeur	260452	2383819				16.4		3%
0417815 04220141 Gouessant à Saint-glen 239643 2386866 17.3 19.7 18.5 5 04172030 04220142 Trieux à Tregonneau 196290 2415718 7.4 12.3 9.8 3 04171450 04220142 Leff à Yvias 202602 2424894 9.7 6.9 8.3 2 04180900 04220012 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 4.5 4.9 5.2 4.8 7.0 04178455 04290018 L'Aulne à Locmaria-berrie 154259 2388003 6.7 5.5 6.1 1.0 04178103 04290024 La Mignonne à St-urbain 114732 2396392 6.7 5.5 6.1 1.0 04181960 04290039 Le Jet à Elliant 135469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 24041800 04290039 Le Jet à Elliant 135469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 2404178000 04290044 L'Élorn à la Roche-Maurice 116154 2406418 7.6 5.5 6.6 2204179565 04290037 L'Aven à Melgven 141735 2344045 9.0 7.4 11.9 9.4 2.0 24174520 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2			Blavet à Kerien	186435	2391585		10.1		9.8	9.9	2%
04172030				221413	2384556				13.2		46%
04171450 04220143 Leff à Yvias 202620 2424894 9,7 6,9 8.3 22 04180900 04290012 La Pont l'abbé à Peumerit 108495 2349135 4.5 4.9 5.2 4.8 7.0 04178455 04290018 L'Aulne à Locmaria-berrie 154259 2388003 6.7 5.5 6.1 1.0 04178103 04290024 La Mignonne à St-urbain 114732 2396392 6.7 8.1 7.4 1.0 04181960 04290039 Le Jet à Elliant 135469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 2.0 04178000 04290044 L'Élorn à la Roche-Maurice 116154 2406418 7.6 5.5 6.6 2.0 04184600 04290045 L'Aven à Melgven 141735 2344045 9.0 7.4 11.9 9.4 2.0 04179565 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 1.0 04177320 04290136 L'Elorn à Commana 131018 2395099 13.0 10.2 11.6 1.5 04184830 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 3.0 04184850 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 3.0 04184950 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8.0 04179500 04290158 L'Aven à Pont-aven 146187 2338898 7.0 4.8 5.9 2.0 04179500 04290158 L'Aven à Pont-aven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8.0 04179500 04290158 L'Ayen à Pont-aven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8.0 04179500 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 04290163 L'Ayer à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3.0 04179500 04290163 L'Ayer à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3.0 0418000 04290163 L'Ayer à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3.0 04176400 04290163 L'Ayer à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3.0 04176400 04290163 L'Ayer à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3.0 04176400 04290168 L'Ayer à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3.0 04176450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1.0 0417	04167815	04220141	Gouessant à Saint-glen	239643	2385686		17.3		19.7	18.5	9%
04180900	04172030	04220142		196290	2415718				12.3	9.8	35%
04178455 04290018 L'Aulne à Locmaria-berrie 154259 2388003 6.7 5.5 6.1 1.04178103 04290024 La Mignonne à St-urbain 114732 2396392 6.7 8.1 7.4 1.04181960 04290039 Le Jet à Elliant 1135469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 2040418600 04290057 L'Aven à Melgven 116154 2406418 7.6 5.5 6.6 22 04178600 04290063 Le Kerambellec à Braspart 133898 2384487 7.4 11.9 9.4 24 2406418 7.6 5.5 6.6 22 04179565 04290063 Le Kerambellec à Braspart 133898 2384487 4.7 6.8 5.7 21 04177520 04290150 Le Ster goz à Bannalec 145265 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 3 04177250 04290151 L'Isole à Bohars 93696 2402819 9.8 9.	04171450	04220143	Leff à Yvias	202620	2424894		9.7		6.9	8.3	24%
04178103 04290024 La Mignonne à St-urbain 114732 2396392 6.7 8.1 7.4 1.04181960 04290039 Le Jet à Elliant 136469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 21 04178000 04290044 L'Élorn à la Roche-Maurice 116154 2406418 7.6 5.5 6.6 22 0417800 04290075 L'Aven à Melgven 141735 2344045 9.0 7.4 11.9 9.4 2 04179565 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 11 04177320 04290136 L'Élorn à Commana 131018 2395099 13.0 10.2 11.6 1 04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04184950 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2335809 7.0 4.8 5.9 2 04179000 04290158 L'Phyère à Carhaix-ploug 158937	04180900	04290012	La Pont l'abbé à Peumerit	108495	2349135	4.5		4.9	5.2	4.8	7%
04181960 04290039 Le Jet à Elliant 135469 2352138 3.4 3.8 5.4 4.2 204178000 04178000 04290057 L' Aven à Melgven 116154 2406418 7.6 5.5 6.6 2:04184600 04179650 04290063 Le Kerambellec à Braspart 133898 2344045 9.0 7.4 11.9 9.4 6.8 5.7 2 04174550 04290063 Le Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 11 04184830 04290150 Le Ster goz à Bannalec 145265 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 3.8 04187950 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2335809 7.0 4.8 5.9 2 04177250 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8 04178900 04290158 <td>04178455</td> <td>04290018</td> <td>L'Aulne à Locmaria-berrie</td> <td>154259</td> <td>2388003</td> <td>6.7</td> <td></td> <td>5.5</td> <td></td> <td>6.1</td> <td>14%</td>	04178455	04290018	L'Aulne à Locmaria-berrie	154259	2388003	6.7		5.5		6.1	14%
04178000 04290044 L'Élorn à la Roche-Maurice 116154 2406418 7.6 5.5 6.6 22 04184600 04290067 L'Aven à Melgven 141735 2344045 9.0 7.4 11.9 9.4 2 04179565 04290063 Le Kerambellec à Braspart 133898 2384487 4.7 6.8 5.7 20 04177520 04290136 L'Elorn à Commana 131018 2395099 13.0 10.2 11.6 1 04184830 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04184950 04290151 L'Aven à Pont-aven 146187 2335809 7.0 4.8 5.9 2 04177250 04290155 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6 04184195 04290155 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290163 L'Abèr-vrac'h à Lanarvi	04178103	04290024	La Mignonne à St-urbain	114732	2396392		6.7		8.1	7.4	14%
04184600 04290057 L' Aven à Melgven 141735 2344045 9.0 7.4 11.9 9.4 2.0 04179565 04290063 Le Kerambellec à Braspart 133898 2384487 4.7 6.8 5.7 20 04174520 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 11 04177320 04290150 L'Elorn à Commana 131018 2395099 13.0 10.2 11.6 11 04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 33 04184950 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2338809 7.0 4.8 5.9 2 041784195 04290156 Le Moros à Melgven 135910 233882 2.5 2.8 2.7 8 0417900 04290152 L'Aber - Vacc'h à Lan	04181960	04290039	Le Jet à Elliant	135469	2352138	3.4		3.8	5.4	4.2	26%
04179565 04290063 Le Kerambellec à Braspart 133898 2384487 4.7 6.8 5.7 20 04174520 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 11 041877320 04290136 L'Elorn à Commana 131018 2395099 13.0 10.2 11.6 1 04188430 04290150 Le Ster goz à Bannalec 145265 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04186700 04290155 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 3.6 0418750 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 233889 7.0 4.8 5.9 2 04177250 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6 04179000 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 1589			L'Élorn à la Roche-Maurice	116154	2406418		7.6		5.5	6.6	22%
04174520 04290070 L'Horn à Mespaul 132715 2420796 17.3 13.1 15.2 19.2 11.6 11.0 11.0	04184600	04290057	L' Aven à Melgven	141735	2344045	9.0		7.4	11.9	9.4	24%
04177320 04290136 L'Élorn à Commana 131018 2395099 13.0 10.2 11.6 1 04184830 04290150 Le Ster goz à Bannalec 145265 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 3 04184950 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2335809 7.0 4.8 5.9 2 041777250 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.0 9.4 6 04184195 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaullin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 23 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 <td< td=""><td>04179565</td><td>04290063</td><td>Le Kerambellec à Braspart</td><td>133898</td><td>2384487</td><td></td><td>4.7</td><td></td><td>6.8</td><td>5.7</td><td>26%</td></td<>	04179565	04290063	Le Kerambellec à Braspart	133898	2384487		4.7		6.8	5.7	26%
04184830 04290150 Le Ster goz à Bannalec 145265 2340771 5.6 4.1 4.9 2 04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 36 04184950 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2335809 7.0 4.8 5.9 2 0417750 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6 04184195 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338822 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 33 04179500 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 11.3 6.1 8.7 42 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 22 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix	04174520	04290070	L'Horn à Mespaul	132715	2420796	17.3		13.1		15.2	19%
04186700 04290151 L'Isole à Saint-thurien 154326 2346324 3.6 6.0 4.8 36 04184950 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2335809 7.0 4.8 5.9 27 04177250 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6 04184195 04290157 Le Moros à Melgven 135910 233882 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 3 04179100 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 11.3 6.1 8.7 4 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaullin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 2 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04182000 04290162 Névet à Kerlaz 10889	04177320	04290136	L'Élorn à Commana	131018	2395099		13.0		10.2	11.6	17%
04184950 04290155 L'Aven à Pont-aven 146187 2335809 7.0 4.8 5.9 2 04177250 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6 04184195 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 33 04175100 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 11.3 6.1 8.7 43 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 22 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04179690 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04182000 04290165 Benoit à Plabennec 102	04184830	04290150		145265	2340771		5.6		4.1	4.9	21%
04177250 04290156 La Penfeld à Bohars 93696 2402819 9.8 9.0 9.4 6 04184195 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 33 04175100 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 11.3 6.1 8.7 43 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 28 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04179690 04290162 Névet à Kerlaz 108890 2362430 8.8 13.0 10.9 2 04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290165 Benoit à Plabennec 10267	04186700	04290151	L'Isole à Saint-thurien	154326	2346324	3.6		6.0		4.8	36%
04184195 04290157 Le Moros à Melgven 135910 2338882 2.5 2.8 2.7 8 04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 33 04175100 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 11.3 6.1 8.7 44 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 25 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04179690 04290162 Névet à Kerlaz 108890 2362430 8.8 13.0 10.9 22 04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 1499			1	146187	2335809	7.0		4.8		5.9	27%
04179000 04290158 L'Hyère à Carhaix-ploug 158937 2378772 11.9 18.9 15.4 33 04175100 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 11.3 6.1 8.7 43 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 29 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04179690 04290162 Névet à Kerlaz 108890 2362430 8.8 13.0 10.9 22 04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290164 ELLE à Locunolé 167640 2340605 4.7 6.3 5.5 2 04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04174250 04290168 Guillec à Trezilide 12750				93696	2402819	9.8		9.0		9.4	6%
04175100 04290159 L'Aber-vrac'h à Lanarvily 102867 2416870 11.3 6.1 8.7 4.2 04179500 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 29.5 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04179690 04290162 Névet à Kerlaz 108890 2362430 8.8 13.0 10.9 2 04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290164 ELLE à Locunolé 167640 2340605 4.7 6.3 5.5 2 04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 1 04174600 04290168 Guillec à Trezilide 127505	04184195	04290157	Le Moros à Melgven	135910	2338882	2.5		2.8		2.7	8%
04179500 04290160 L'Aulne à Chateaulin 123620 2374150 23.5 33.6 28.5 29.5 04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04179690 04290162 Névet à Kerlaz 108890 2362430 8.8 13.0 10.9 2 04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290164 ELLE à Locunolé 167640 2340605 4.7 6.3 5.5 2 04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 1 04174250 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505				158937	2378772	11.9		18.9		15.4	32%
04180100 04290161 Le Goyen à Pont-croix 93338 2359717 4.2 4.7 4.5 7 04179690 04290162 Névet à Kerlaz 108890 2362430 8.8 13.0 10.9 2 04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290164 ELLE à Locunolé 167640 2340605 4.7 6.3 5.5 2 04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 1 04174250 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 16 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557	04175100	04290159		102867		11.3		6.1		8.7	43%
04179690 04290162 Névet à Kerlaz 108890 2362430 8.8 13.0 10.9 2 04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290164 ELLE à Locunolé 167640 2340605 4.7 6.3 5.5 2 04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 1 04174650 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505 2421140 7.7 13.4 10.6 36 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 36 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 340515				1							25%
04182000 04290163 Odet à Ergue-gaberic 126245 2356065 7.5 6.4 6.9 1 04188000 04290164 ELLE à Locunolé 167640 2340605 4.7 6.3 5.5 2 04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 1 04174250 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505 2421140 7.7 13.4 10.6 36 04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 16 04161595 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 33 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 340515				93338		4.2		4.7		4.5	7%
04188000 04290164 ELLE à Locunolé 167640 2340605 4.7 6.3 5.5 20 04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 10 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 10 04174250 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505 2421140 7.7 13.4 10.6 36 04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 16 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 33 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604			Névet à Kerlaz	108890	2362430				13.0	10.9	27%
04175450 04290165 Benoit à Plabennec 102676 2413077 8.4 10.7 9.5 1 04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 1 04174250 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505 2421140 7.7 13.4 10.6 38 04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 16 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 38 04161595 04350010 Le Nançon à Parigne 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04201185 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 3 04212700 04350062 Le Semnon à Poligne </td <td>04182000</td> <td>04290163</td> <td></td> <td>126245</td> <td></td> <td></td> <td>7.5</td> <td></td> <td>6.4</td> <td>6.9</td> <td>11%</td>	04182000	04290163		126245			7.5		6.4	6.9	11%
04173737 04290166 Dourduff à Garlan 149983 2418656 7.2 5.6 6.4 1 04174250 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505 2421140 7.7 13.4 10.6 38 04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 16 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 38 04161595 04350010 Le Nançon à Parigne 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 341919 2367842 25.9 31.9 28.9 15 04215750 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 24 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille				167640			4.7		6.3	5.5	21%
04174250 04290167 Queffleuth à Plourin 144605 2412905 6.5 8.0 7.3 15 04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505 2421140 7.7 13.4 10.6 38 04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 16 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 38 04161595 04350010 Le Nançon à Parigne 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 341919 2367842 25.9 31.9 28.9 15 04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 3 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 15	04175450	04290165	Benoit à Plabennec	102676	2413077		8.4		10.7	9.5	17%
04174660 04290168 Guillec à Trezilide 127505 2421140 7.7 13.4 10.6 36 04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 10 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 38 04161595 04350010 Le Nançon à Parigne 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 341919 2367842 25.9 31.9 28.9 15 04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 3 04212700 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 24 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13	04173737	04290166		149983			7.2		5.6	6.4	17%
04178650 04290175 Aulne à Landeleau 151305 2377220 10.3 12.9 11.6 16 04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 38 04161595 04350010 Le Nançon à Parigne 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 341919 2367842 25.9 31.9 28.9 15 04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 3 04212700 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 24 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13	04174250	04290167	Queffleuth à Plourin	144605	2412905		6.5		8.0	7.3	15%
04162300 04350002 Le Couesnon à Romazy 315557 2382304 10.2 17.0 13.6 33 04161595 04350010 Le Nançon à Parigne 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 341919 2367842 25.9 31.9 28.9 15 04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 3 04212700 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 24 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13	04174660	04290168	Guillec à Trezilide	127505	2421140		7.7		13.4	10.6	38%
04161595 04350010 Le Nançon à Parigne 340515 2386732 47.0 46.0 46.5 1 04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 341919 2367842 25.9 31.9 28.9 15 04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 3 04212700 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 24 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13	04178650	04290175		151305	2377220		10.3		12.9	11.6	16%
04201185 04350019 La Cantache à Dompierre 341919 2367842 25.9 31.9 28.9 15.0 04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 33.0 04212700 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 24.0 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13.0			-	315557	2382304						35%
04215750 04350052 La Vilaine à Langon 284604 2308637 17.1 25.3 36.5 26.3 3304212700 04212700 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 2404205500 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 1304200000000000000000000000000000000000	04161595	04350010	Le Nançon à Parigne	340515	2386732		47.0		46.0	46.5	1%
04212700 04350062 Le Semnon à Poligne 299139 2327888 17.8 12.6 15.2 24 04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13	04201185	04350019	La Cantache à Dompierre	341919	2367842		25.9		31.9	28.9	15%
04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13	04215750	04350052		284604	2308637	17.1		25.3	36.5	26.3	37%
04205500 04350069 L'Ille à Montreuil-sur-ille 302184 2377347 31.5 26.0 28.8 13	04212700	04350062	Le Semnon à Poligne	299139	2327888		17.8		12.6	15.2	24%
04163500 04350092 Le Guyoult à Mont-dol 296192 2405983 13.4 21.6 17.5 3:	04205500	04350069		302184	2377347		31.5		26.0	28.8	13%
	04163500	04350092	Le Guyoult à Mont-dol	296192	2405983	13.4		21.6		17.5	33%
04199370 04350106 L'Aff à Paimpont 264595 2340943 16.7 8.8 12.7 4	04199370	04350106	L'Aff à Paimpont	264595	2340943	16.7		8.8		12.7	44%



	des milieux aquation									
04211000	04350153	La Seiche à Bruz	297883	2344019	21.4		17.6		19.5	14%
04210800	04350154	L'Yaigne à Nouvoitou	309344	2344896	25.8		19.0		22.4	21%
04209990	04350155	La Vilaine à Pont-pean	294088	2341305	30.6		24.9		27.8	15%
04204300	04350156	La Vilaine à Noyal	310946	2354040	27.4		31.2		29.3	9%
04207400		La Flume à Pace	293974	2361670	30.0		32.1		31.1	5%
	04350158	Le Chênelais à Pleine-foug	310459	2398495	5.6		5.7		5.7	2%
	04350159	La Loisance à Saint-ouen	320789	2387930	10.5		9.4		10.0	7%
	04350160	Couesnon à Antrain	317414	2392653	47.0		23.2			48%
	04350162	Illet à Gosne	316195	2368176		29.4		27.0	28.2	6%
	04350163	Canut Nord à Lassy	287095	2337620		22.0		14.1	18.1	31%
	04350164	Aron à Grand-fougeray	297790	2310200		19.9		16.4	18.2	14%
	04350165	Meu à Mordelles	288060	2349315		25.3		32.7	29.0	18%
	04440007	Le Don à Guemene-penfao	287525	2299973	25.3	20.0	30.5	02.7	27.9	13%
	04440027	Le Gesvres à Treillieres	302240	2264805	9.6		7.7	8.7	8.7	11%
	04440028	Le Moine à Getigne	329130	2239250	26.4		26.7	0.7	26.6	1%
	04440029	Le Jeanneau à Riaillé	329045	2289190	20.7	14.5	20.7	11.8	13.1	15%
	04440030	Isac à Fegreac	270470	2294885	35.6	14.0	26.1	11.0	30.8	22%
	04440030	Chère à Chateaubriant	318993	2308717	37.1		30.4		33.8	14%
	04440031	Falleron à Paulx	288440	2225620	52.0		63.6		57.8	14%
			292712		52.0	OF C	03.0	12.0	_	
	04440106 04440107	Chère à Pierric Sangueze à Mouzillon	324385	2308557 2243445		25.6 14.1		13.8 16.8	19.7 15.4	43% 12%
		<u> </u>								
	04440108	Maine à Maisdon-sur-sevre Sevre nantaise à Vertou	315180 312250	2240540 2246190		15.2 18.7		18.1	16.7	12%
	04440109					_		14.3	16.5	19%
	04490005	Le Loir à Soucelles	393045	2288125	40.0	23.5	04.0	24.9	24.2	4%
	04490045	Le Layon à Nueil-sur-layon	395465	2238780	42.2	00.5	31.3	07.7	36.7	21%
	04490046	Le Thouet à Artannes	416885	2246960		32.5		27.7	30.1	11%
	04490047	L'Hyrome à Chemille	371760	2253220		16.6		10.8	13.7	30%
	04490500	La Loire à Montjean	358295	2270945	10.2			12.1	11.1	12%
	04490501	Loire à Le Thoureil	403750	2266875		3.0		8.3	5.6	67%
	04490502	Oudon à Andigne	367330	2300980	20.7		19.3		20.0	5%
		Argos à Sainte-gemmes	359200	2299195	23.6		25.3		24.5	5%
	04490504	Sarthe à Cheffes	387195	2295140	31.4		22.5		26.9	23%
	04490505	dive à Breze	417440	2243705	50.5		38.2		44.4	20%
	04490506	Authion à Brain/Authion	391270	2274995	16.6		24.5		20.5	27%
	04490507	Lathan à Longue-jumelles	412815	2267395	18.9		21.9		20.4	10%
	04490508	Evre à Chapelle-st-florent	344590	2264995		23.0		25.4	24.2	7%
	04490509	Mayenne à Montreuil-juigne	377940	2286470		19.3		23.4	21.3	13%
		Layon à St-lambert-du-latta	375655	2261630		20.0		24.4	22.2	14%
04104200	04490512	Couasnon à Gee	405252	2275735		20.0		20.0	20.0	0%
04132800	04490513	Brionneau à Avrille	377980	2281635		18.1		13.2	15.7	22%
04136600	04490516	Divatte à Varenne (la)	323485	2262665		15.0		20.9	17.9	23%
04133000	04490519	Maine à Bouchemaine	378865	2275770		26.4		27.6	27.0	3%
04128050	04530018	L'ouette à Parne-sur-roc	376155	2338470		7.7		11.6	9.6	29%
04130500	04530035	L'Oudon à Craon	354033	2319143		27.8		19.1	23.4	26%
04124875	04530053	L'oisilly à Champgeneteux	398368	2368613	13.6		10.8		12.2	16%
04124985	04530063	L'Aron à la Chapelle-au-rib	394138	2371747	15.9		15.7		15.8	1%
		La vaudelle à St-germain-	411367	2366737		5.8		4.3	5.1	22%
	04530069	La Mayenne à Saint-sulpice	373485	2325570		18.4		18.7	18.6	1%
		L'Erve à Chammes	398745	2346250		12.1		15.1	13.6	16%
04125500	04530071	Ernée à Larchamp	356497	2375025		9.8		10.9	10.3	8%
	04530099	Hiere à Cherance	356260	2315061	28.3		17.4		22.9	34%
	04530100	La Varenne à Soucé	378419	2389810	14.0		8.2		11.1	37%
	04530101	Mayenne à Saint-baudelle	378099	2365716	38.1		29.5		33.8	18%
	04530102	Vilaine à La Croixille	348114	2359803	14.8		20.7		17.8	23%
	04530106	Mayenne à Ambrieres-les-val	383715	2385134		11.0		15.7	13.3	25%
	04530108	Jouanne à Bonchamps	375505	2343125		30.0		22.6	26.3	20%
	04560013	Le Sedon à Guegon	235546	2336186	7.8		10.7	9.1	9.2	16%
	04560028	L'Ével à Baud	202999	2332805	18.5		28.1	J. 1	23.3	29%
	04560041	La Laita au Faouet	166851	2351008	9.1		9.4		9.3	3%
	1	L' Inam à Lanvenegen	164995	2351485		4.6	-	3.1	3.8	29%
04187710	104560043	II Inam a Lanveneden								



04192550	04560076	La Sarre à Melrand	192425	2348424		8.2		10.7	9.4	19%
04192950	04560082	Le Tarun à Plumelin	207329	2330459	8.2		7.9		8.0	2%
	04560087	La Claie à Pleucadeuc	250178	2317711	36.7		31.5		34.1	11%
	04560128	L' Yvel à Neant-sur-yvel	250035	2345594	16.5		12.0		14.2	22%
04217100	04560141	Le Penerf à Trinite-surzur	231748	2299831	15.9		14.3		15.1	7%
04196449	04560142	L'Oust à Pleugriffet	228542	2343419	31.4		35.7		33.6	9%
	04560143	-	185153	2329540	32.4		31.6		32.0	2%
	04560144	Le Ninian à Taupont	241855	2336399	18.6		16.7		17.7	8%
04216000	04560145	Vilaine à Rieux	263260	2297180		23.4		38.6	31.0	35%
	04560146	Oust à Saint-martin	255025	2315265		17.5		7.4	12.5	57%
	04560147	Blavet à Neulliac	203415	2359985		18.9		15.2	17.1	16%
04199490	04560148	Aff à Quelneuc	271835	2323655		13.9		19.4	16.7	23%
	04560149	Scorff à Plouay	170130	2338475		6.1		5.5	5.8	7%
04195000	04560150	LOC'H à Pluvigner	201830	2317530		20.1		18.0	19.0	8%
	04560151	ETEL à Nostang	186505	2322030		12.3		8.8	10.5	24%
	04560152	Arz à Molac	242615	2312735		11.4		17.5	14.5	30%
	04720011	L'Huisne à Aveze	475755	2359065	8.2		11.1		9.6	22%
	04720049	La Sarthe à Dureil	412945	2318665		22.2		25.3	23.7	9%
	04720050	La Vegre à Epineu-le-ch.	417555	2339645		8.7		9.7	9.2	8%
	04720051	La Sarthe à St-aubin-de-log.	428885	2366125	8.6		12.6	10.6	10.6	18%
	04720052	L'orne Saosnoise à St-mars	444835	2356590	31.0		34.0		32.5	7%
04108285	04720058	Braye à Vibraye	484025	2338755	9.8		14.3		12.0	27%
04118000	04720059	Huisne à Mans (le)	442560	2334430	47.7		29.9		38.8	32%
04112200	04720060	Sarthe à Moulins-le-carbonel	424348	2379036	15.2		21.8		18.5	25%
04113800	04720061	Sarthe à Vivoin	438070	2360910	17.5		20.8		19.2	12%
04115200	04720062	sarthe à Neuville	441310	2345565	19.7		13.9		16.8	24%
04114100	04720063	Dive à Avesnes-en-S.	454504	2364505		8.4		8.6	8.5	2%
04115500	04720103	L'antonniere à St-saturnin	437520	2342525		20.5		23.5	22.0	10%
04108736	04720105	Aune à Pontvallain	439590	2307775		13.7		9.4	11.6	26%
04108500	04720108	Loir à Nogent-sur-loir	454480	2298315		32.4		33.5	33.0	2%
04119000	04720110	SARTHE à ARNAGE	437729	2326382		18.7		36.3	27.5	45%
04108425	04720111	Le Tusson à Evaillé	471760	2324760		9.4		28.2	18.8	71%
04153600	04850009	Le Lay à Monsireigne	350255	2201555		22.7		30.4	26.6	20%
	04850010	La Sevre nantaise à St-Malô-	356110	2219295		34.2		40.1	37.1	11%
	04850011	La Vendee à la Chapelle-aux-ly	370725	2185805	32.3		35.1		33.7	6%
04153100	04850012	La Ciboule au Girouard	295171	2182491		19.7		21.3	20.5	6%
04150830	04850014	La Vie au Poire-sur-vie	303765	2205005		40.0		38.8	39.4	2%
	04850022	Le Gué Chatenay à Poiroux	304080	2175145		41.3		32.6	36.9	17%
	04850032	Ligneron à Soullans	280110	2207465	21.5		21.2		21.3	1%
04153700	04850034	Loing à Chantonnay	346970	2190820	16.8		20.8		18.8	15%
	04850035	Vie à Fenouiller (le)	277255	2201380	24.3		34.6		29.5	25%
	04850036		292610	2194685	29.2		35.7		32.5	14%
04143500	04850037	Maine à Saint-fulgent	335225	2216260	24.6		28.9		26.7	11%
04137993	04850038	Sevreau à Saint-mesmin	365395	2203250		24.9		22.1	23.5	9%
04154050	04850103	Petit Lay à St-hilaire-le-vouh.	336040	2192465		21.8		24.0	22.9	7%
04148590	04850104	Boulogne à St-philbert-de-B	305060	2229920		31.3		30.7	31.0	1%
04155500	04850105	Lay à Bretonniere (la)	321795	2172800		25.1		18.4	21.8	22%
04154200	04850106	Smagne à Sainte-pexine	334620	2175920		41.7		40.6	41.1	2%
	1		I	I	2007	2008	2009		07-10	